

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





1156-1735 .

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT





LUBART ET DESINE

NOTICE

таличная зыставличающих зо

SUR

COLARD MANSION.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, BUR DE VAUGIRARD, N° 9.

NOTICE

SUR

COLARD MANSION,

LIBRAIRE ET IMPRIMEUR

DE LA VILLE DE BRUGES EN FLANDRE

DANS LE QUINZIÈME SIÈCLE.



A PARIS,

CHEZ DE BURE FRÈRES, LIBRAIRES DU ROI ET DE LA BIBLIOTHÉQUE DU ROI, BUE SERPENTE, N° 7.

M. DCCC. XXIX.



THE RELEGIOUS ENTERED IN



A PARIS.

NOTICE

SUR COLARD MANSION,

PREMIER IMPRIMEUR DE BRUGES.

Colard Mansion, libraire et imprimeur à Bruges en Flandre, est le premier qui, après le milieu du quinzième siècle, introduisit l'art de l'imprimerie dans cette ville. A cette gloire, il réunit aussi celle d'avoir été un des plus anciens imprimeurs qui mirent sous leurs presses les productions de leur esprit.

Trois personnes principalement ont cherché à faire vivre sa mémoire. Prosper Marchand, dans son Dictionnaire historique; l'abbé de Saint-Léger, dont le nom se rattache à presque toutes les questions d'histoire littéraire (1) *, et l'auteur de cette nouvelle Notice (2); depuis, de la Serna Santander (3), Lambinet (4), MM. Dibdin (5) et Beuchot (6) lui ont aussi consacré quelques lignes.

Si nous publions aujourd'hui ce que des circonstances heureuses nous ont permis d'ajouter à nos premières recherches, ce n'est pas que nous ignorions

^{*} Voyez les Notes à la fin du volume.

combien est petit en France le nombre de ceux que ces sortes de travaux peuvent intéresser; mais en faisant mieux connoître cet illustre Brugeois, peut-être rendrons-nous son nom encore plus recommandable auprès de ses compatriotes.

Aucun acte, aucun titre ne nous apprend rien ni sur l'année ni sur le lieu où il est né (7). La première fois qu'il est question de lui, c'est dans un compte de 1450 du garde des joyaux de Philippe de Bourgogne, pour avoir reçu, en qualité d'écrivain ou de libraire, une somme de cinquante-quatre livres, en paiement d'un manuscrit de Romuléon qu'il avoit vendu à la Bibliothéque des ducs de Bourgogne (8); et nous voyons, par le registre des recettes et des dépenses de la communauté ou confrérie des libraires de Bruges, registre qui est déposé à la Bibliothéque publique de cette ville, qu'il étoit encore fort jeune en 1454, époque où cette communauté fut constituée par lettres du souverain (9) sous le patronage de saint Jean-Baptiste, et sous la présidence annuelle d'un doyen ou syndic. (10)

Dans le compte rendu en cette année, on lit, au folio 2, verso, article des recettes : *It*. Colinet de Malchien, ij s. 9 (2 escalins 9 gros). Cette somme de deux escalins neuf gros étoit celle qu'il avoit promis de payer, comme la plupart de ses confrères, pour subvenir aux premières dépenses de la communauté. Le nom de Colinet, diminutif de celui de Colard, qui lui

est donné ici, prouve qu'il étoit alors dans sa première jeunesse. On le trouve constamment au nombre des contribuables (11) dans les comptes des années suivantes, jusqu'en 1471 qu'il devint lui-même doyen de sa corporation. L'exercice de cette fonction duroit deux ans : Mansion la remplit pendant ce temps exactement; mais, comme il n'est point question de lui dans le compte annuel du mois de mai 1475 au mois de mai 1476, et que dans celui de 1474 à 1475 ce ne fut pas lui qui paya par lui-même sa contribution échue en 1473, mais un de ses confrères nommé Joris Caelvaert, il faut croire que c'est après son décanat, en 1473 ou 1474, qu'il s'absenta de Bruges pour aller s'instruire dans l'art de l'imprimerie, et se procurer les objets nécessaires à la nouvelle profession qu'il alloit embrasser. Tout porte à croire qu'il y fut excité par Louis de Bruges, seigneur de La Gruthuse, son protecteur, qui possédoit une des plus belles bibliothéques du pays, et qui, déjà parrain d'un de ses enfans, voulut sans doute lui donner des témoignages plus réels de sa bienveillance, en l'encourageant et en l'aidant dans une entreprise si utile à ses concitoyens, laquelle d'ailleurs flattoit la passion dominante de ce riche seigneur pour les livres. (12)

Ce fut pendant une autre absence que Colard Mansion termina, à Abbeville, sa traduction françoise du *Dialogue des Créatures*. Le lieu où il passa le temps de sa première absence nous est inconnu. La traduction du Dialogue des Créatures, qu'il acheva à Abbeville dans le second voyage qu'il fit hors de chez lui, n'autorise pas à croire que ce fut là qu'il prit connoissance de l'imprimerie; car le premier livre imprimé dans cette ville n'est que de l'année 1486; et, selon toute apparence, Colard Mansion étoit mort deux ans auparavant. (13)

Il dédia sa traduction françoise du *Dialogue des Créatures*, dont nous venons de parler, à Philippe de Crevecœur, seigneur des Querdes ou des Cordes, lieutenant de Roi en Picardie.

Quelques années auparavant, il avoit traduit, également du latin en françois, par ordre du même de La Gruthuse, qu'il appelle très familièrement son compère dans sa dédicace à ce seigneur, un livre rabinique intitulé la Pénitence d'Adam.

On ne trouve aucune trace de notre imprimeur dans les comptes des années 1476 à 1482, et son nom reparoît dans celui de 1483 à 1484, mais c'est pour la dernière fois; car il mourut en 1484, après avoir achevé l'impression de sa traduction des Métamorphoses d'Ovide, et dans un âge peu avancé, puisqu'en 1454 il étoit encore très jeune, comme nous l'avons dit plus haut.

Les registres qui nous ont déjà servi à fixer plusieurs époques de la vie de Mansion, nous apprennent encore qu'il avoit perdu sa femme en 1474, puisque cette même année le drap mortuaire est passé en compte à la confrérie, laquelle étoit chargée des frais d'enterrement des membres de l'association. (14)

L'usage qu'il a toujours fait du françois dans ses traductions, et la préférence qu'il a donnée pour les imprimer aux ouvrages écrits dans cette langue, puisqu'il n'en a imprimé qu'un seul en latin, et même l'orthographe du nom sous lequel nous le connoissons, cela, nous l'avouons, nous avoit fait conjecturer qu'il étoit François au moins d'origine (15). Mais M. Scourion, bibliothécaire et archiviste de la ville de Bruges, qui s'est occupé de recherches sur Colard Mansion, et qui a bien voulu nous communiquer ses découvertes, se croit autorisé à penser que cet imprimeur est né à Bruges, et qu'il doit être mis au rang des hommes distingués qu'a produits cette ville, autrefois si célèbre par son commerce et l'industrie de ses habitans. D'ailleurs, il faut convenir qu'il savoit le flamand aussi bien que le françois. Les comptes de sa gestion pendant les années de 1471 à 1474, rendus dans l'idiome du pays, en sont la preuve; et les flandricismes nombreux remarqués par M. Scourion, dans la traduction du Dialogue des Créatures et dans les Métamorphoses d'Ovide, sont pour le savant archiviste

une induction que le françois n'étoit pas la langue maternelle de Colard Mansion.

L'année où il a commencé à imprimer ne peut être fixée d'une manière bien précise; car son premier livre, qui est un opuscule de vingt-neuf feuillets seulement, n'est point daté. Mais on ne peut pas se tromper de beaucoup, en disant que c'est en 1475, deux ans après qu'eurent paru dans les Pays-Bas des livres avec une date. (16)

Plusieurs autres petits ouvrages sortirent vers le même temps de ses presses, et marquèrent son entrée dans la carrière typographique.

Ses éditions sont en général d'une très belle exécution. Il y a employé deux sortes de caractères, l'un qu'on appelle ancienne bâtarde, et l'autre lettres de forme. Le premier, avec lequel on écrivoit les plus beaux manuscrits de son temps, est d'une grosseur peu ordinaire, et n'a été imité par aucun autre imprimeur; le second, dont il s'est servi rarement, est moins agréable à l'œil et beaucoup plus petit.

Son monogramme, gravé en bois, qu'il plaçoit souvent à la fin de ses éditions, pour faire connoître, quand il n'y mettoit pas son nom, l'imprimerie qui les avoit produites, est composé, suivant l'abbé de Saint-Léger, d'un C ou croissant renversé qui indique l'initiale du nom de Colard, et surmonté d'un

M gothique, qui est celle de Mansion. Ces deux lettres sont accompagnées de huit croix au pied fiché, cinq en haut et trois en bas. L'écusson est attaché par deux cordons terminés par un gland, et tombant des deux côtés jusqu'au bas du monogramme, à un tronçon d'arbre disposé verticalement. On en donne ici la gravure exacte. (17)



Quand il imprimoit un volume en grand format, il étoit dans l'usage de laisser au commencement de chaque livre un espace en blanc de près de la moitié de la page, afin qu'on pût y peindre des miniatures.

Dans ses Métamorphoses de 1484, ce vide est rempli par une gravure en bois. Souvent il faisoit tirer en rouge les sommaires des chapitres, et les souscriptions de ses éditions. Le papier qu'il employoit pour ses impressions in-folio étoit d'une grande dimension et d'une épaisseur remarquable.

Mansion écrit son nom tantôt Manchion et tantôt Mansion. La dernière manière est celle qu'il adopte généralement dans ses éditions; et on lit, dans deux de ses souscriptions, ces mots: per Colardum Mansionis, c'est-à-dire par Colard, fils de Mansion; façon de parler en usage chez les anciens.

Le registre de la communauté, comme on le verra plus bas, offre d'autres variantes de ce nom, savoir : Malchien, Manchien, Monzioen, Menschoen, Monzyon, Manchion, Monsyoen, Manchion. (18)

Il s'est fait peindre dans la miniature dont il a enrichi le manuscrit original de sa traduction françoise de la Pénitence d'Adam, qu'il avoit entreprise, comme nous l'avons déjà dit, par ordre du seigneur de La Gruthuse. Dans le haut, à gauche de cette composition, qui représente Adam accomplissant aux portes du Paradis terrestre la pénitence qu'il s'est infligée, on voit sur une éminence Colard Mansion debout, nu-tête, vêtu d'une robe noire anciennement appelée tabard, et faisant à son protecteur hommage de son livre, couvert de velours bleu, garni de clous dorés aux quatre coins, et tel qu'il étoit encore, il y a quelques années, avant qu'on lui eût donné une reliure nouvelle.

Le seigneur de La Gruthuse est également debout, habillé de la même manière, mais il a la tête couverte d'un bonnet de velours noir. La longue robe dont il est revêtu est d'étoffe cramoisie, et garnie de marte. Les insignes de l'ordre de la Toison-d'Or, qu'il porte au cou, tombent sur sa poitrine. Derrière

lui se tient aussi debout un jeune homme, vraisemblablement son fils aîné Jean, dans un costume dissérent, sans doute celui de son âge. Il est vêtu d'une espèce de gilet bleu et d'un pantalon écarlate. Le bonnet qui couvre sa tête est orné d'un bourdalou d'or et d'une aigrette blanche. Dans le lointain, on découvre une partie du château que son père possédoit à Oostcamp, village situé à peu de distance de la ville de Bruges: l'entrée en est désendue par deux tourelles crenelées.

Nous avons fait autrefois graver cette présentation, que Lambinet a insérée dans ses Origines de l'Imprimerie; Paris, 1810, 2 vol. in-8°, tome I, p. 226. Elle a été reproduite par M. Dibdin dans le tome I, p. 284, du Catalogue des livres de lord Spencer; on en trouvera la gravure à la fin, dans la première planche.

On ignore si Robert et Paul Mansion, imprimeurs et libraires à Paris au commencement du dixseptième siècle, furent des descendans de celui de Bruges.

L'un, qui fut reçu imprimeur et libraire en 1621, publia dans la même année le texte des Coustumes de la Prevosté et Vicomté de Paris, et donna une de ses filles en mariage à Robert Frugé, aussi imprimeur et libraire, fils de Robert; (19)

L'autre étoit libraire, à la même époque.

Tandis que Mansion n'étoit encore que libraire à Bruges, l'anglois Guillaume Caxton, qui fut aussi à la fois traducteur et imprimeur, Caxton, le premier auteur de l'établissement de l'imprimerie en Angleterre, étoit chargé par son gouvernement de protéger les intérêts de ses compatriotes que leur commerce amenoit sur le continent. Ce fut durant ce temps-là qu'il traduisit, de françois en anglois, le recueil des Histoires troyennes de Raoul Lefebvre, qu'il imprima lui-même probablement à Cologne, et de la même manière qu'il avoit imprimé l'original, c'est-à-dire sans date et avec les mêmes caractères. (20)

Il dit, dans sa Préface, qu'il entreprit cette traduction à Bruges le 1^{er} mars 1468 (1469 N. S.), qu'il la continua à Gand, et la finit en 1471 à Cologne, où il apprit sans doute l'art de l'imprimerie, qu'on y exerçoit déjà en 1466. (21)

Colard Mansion est le seul imprimeur connu qu'ait eu la ville de Bruges pendant le quinzième siècle; car il ne faut pas considérer comme tel un Jean Briton qu'on trouve dans le registre de la confrérie des libraires de cette ville, au nombre de ceux qui en faisoient partie. Il y est mentionné sans aucune qualification, et seulement pour avoir payé sa contribution annuelle depuis 1454 jusqu'à sa mort, arrivée en 1493 ou 1494. (22)

Ce Jean Briton est celui qui exécuta, suivant ses propres expressions, par un art nouveau et des instrumens de son invention, un écrit composé à la prière de l'évêque de Térouanne, par Jean Gerson, et que ce prélat avoit fait transcrire dans deux tableaux pour qu'ils fussent exposés en dehors de son église.

Il mit au bas de cette transcription six vers latins, où il faisoit admirer la beauté, l'élégance et la netteté de son travail, en employant, pour le caractériser, le mot *imprimit*, dont les écrivains ou les copistes de livres de son temps se servoient quelquefois au lieu de celui de scripsit.

Cette nouvelle manière d'écrire, qu'il donnoit comme une chose merveilleuse, consistoit probablement à mouler des caractères avec des lettres de laiton à jour, semblables à celles qu'on a long-temps employées pour exécuter des livres de liturgie et de chœur.

Vers 1480, Jean Veldener, alors imprimeur à Utrecht, mit sous presse cette production de Jean Briton, sans y rien changer, et en laissant même subsister les six vers qui la terminent (23). Ce qui a fait croire mal à propos à quelques bibliographes qu'ils avoient rapport à cette édition remarquable.

Terminons en disant qu'un des plus anciens imprimeurs de Bruges, après Colard Mansion, est un

NOTICE SUR COLARD MANSION.

nommé Henri de Valle, ou Henri van den Dale, qui fut reçu en 1506 dans la communauté des libraires. Son admission est marquée au registre, pour cette année, ainsi:

Van Heynderic van de dale prîte van incommene xij gr.

(De Henri van den Dale, imprimeur, pour son entrée, 12 gros.)

Le seul livre sorti de ses presses qui soit connu, est précieux par les figures en taille-douce dont il est orné. Il passe pour le premier imprimé dans les Pays-Bas où on ait inséré de semblables gravures (24). Les noms de beaucoup d'imprimeurs sont consignés dans le même registre depuis 1454 jusqu'à 1523 (25). Les plus anciens n'imprimèrent sans doute que des livres en planches de bois ou des images, et les autres, à l'exception de Henri de Valle, n'ont pas été assez heureux pour qu'aucune production soit parvenue jusqu'à nous.

NOTICES

DES TRADUCTIONS ET DES ÉDITIONS

DE COLARD MANSION.

TRADUCTIONS.

I.

La Pénitence d'Adam.

On connoît trois manuscrits de la traduction de la Pénitence d'Adam; ils sont tous les trois sur vélin, du temps du traducteur. Le premier (l'original), qui a appartenu à Louis de Bruges, seigneur de La Gruthuse, à qui cette traduction est dédiée, a passé, sous le règne de Louis XII, roi de France, avec presque tous les livres de la bibliothéque de ce seigneur flamand, dans celle du château de Blois, formée par le duc d'Orléans, père de Louis XII. La place que ce manuscrit y occupoit se trouve encore indiquée sur un feuillet séparé qui est à la tête, et sur lequel on lit:

Des histoires et liures en francoys Pulto (Pulpito) 1º A la cheminée. Bloys.

Aujourd'hui il porte le n° 7864 dans le Catalogue de la Bibliothéque du Roi. C'est un petit in-4°, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, de 27 à la page, avec sommaires en rouge, et décoré d'initiales peintes en or et en couleurs. Il étoit anciennement relié en velours bleu.

Il n'a pu être exécuté avant 1461, puisque le seigneur de La Gruthuse, n'ayant été créé le soixante-unième chevalier de la Toison-d'Or, au dixième chapitre tenu dans l'église de Saint-Bertin à Saint-Omer, que le 2 mai de cette année, est représenté dans la miniature en tête du manuscrit avec le collier de cet ordre. Il se compose de 42 feuillets, dont les 5 premiers contiennent la dédicace et la table des chapitres. Le texte commence au recto du 6°, qui est enrichi d'une jolie miniature.

Le principal sujet de cette miniature est l'accomplissement de la pénitence que s'étoient imposée eux-mêmes Adam et Ève après avoir été chassés du Paradis terrestre, l'un en se tenant nu dans l'eau du fleuve du Jourdain pendant l'espace de quarante jours, et ève dans celui du Tigre durant trente-trois jours. Le diable, sous la figure d'un ange, tente une seconde fois notre première mère, et parvient à la faire sortir de l'eau avant le temps fixé.

Le fond du tableau représente le Paradis terrestre. On y voit d'abord Adam et Ève debout sous l'arbre du bien et du mal; plus bas ils en sont chassés par l'archange saint Michel, qui les poursuit l'épée flamboyante à la main; ensuite, poussés hors de ce lieu de délices, ils se séparent pour effectuer leur pénitence. Dans un coin de la miniature est le sujet de la présentation décrit cidessus (p. 8).

Le second manuscrit, qui se trouve à la Bibliothéque de l'Arsenal, et qui est augmenté de quelques chapitres, est aussi in-4°, sur vélin; il est en ancienne bâtarde, et un peu plus grosse que dans l'original. Chaque page a 22 lignes. Le titre et les sommaires des chapitres sont écrits en rouge. La préface et la table des chapitres occupent les 4 premiers feuillets et le recto du 5°; au verso de ce dernier feuillet est une répétition de la miniature du manuscrit original, excepté que le seigneur de La Gruthuse et Colard Mansion n'y figurent pas. On y voit également Adam et Ève dans l'eau jusqu'au cou, et Satan, sous la forme d'un ange, tendant la main à Ève pour l'engager à en sortir. Plus loin ils sont l'un et l'autre chassés par l'ange du Paradis terrestre.

Le corps de l'ouvrage finit au verso du feuillet 42.

Le premier sommaire, où l'on a supprimé les mots son compère et humble serviteur, qui sont dans le manuscrit original, est en rouge: celui de Gruthuse a été effacé. Ce sommaire est ainsi conçu:

Cy commence vng petit traittie jntitu le la penitance Adam translate de latin en francois par Colart Mansion | au co | mandement de noble et puissant seign | Monseigneur de la Conte de . Wincestre prince de Steenhuse 2c.

On voit au bas du premier feuillet les armes d'un seigneur de Baenst, ancienne famille de Bruges, pour lequel ce manuscrit a été exécuté. Il portoit de sable, fascé d'argent, accompagné en chef de trois merlettes de même; en 1628, il se conservoit dans la Bibliothéque de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, d'où il passa, au commencement du dix-huitième siècle, dans celle du maréchal d'Isenghien (Catal. des Livres de M. ****. Paris, Martin, 1756, page 120, n° 2000, vendu 48 livr.). A la vente des livres de ce maréchal, il fut acquis par Gaignat (son Cat., tome I, p. 45, n° 152, vendu 14 liv.

1 sou), et à celle de ce dernier, par le marquis de Paulmy, pour sa Bibliothéque de l'Arsenal.

Nous ne connoissons le troisième manuscrit que par le Catalogue d'une vente faite à Glasgow par les Foulis en 1771, et dont le Catalogue, in-4°, sous le titre de A Catalogue of Books of various ages, languages and sciences to which is subjoined a Catalogue of Manuscripts in-4°, est indiqué ainsi à la page vi:

- « La Penitence d'Adam, translaté de latin en francois par Colard « Mansion au commendement de noble et puissant seigneur de la gru-« thuse conte de Wincestre, Prince de Steenhuse.
- « A leaf as been torn out of this MS. the 2^d chapter. Comment Adam « fut translaté et constitué en paradis terrestre maistre et seigneur : et « de la description d'icellui paradis. in this chapter the author cites » Damascenus.
- « Nothing can be seen more beautiful than the writing of this MS. which is in a large and plain hand, on a very fair and thick vellum. The contents of each chapter are wrote in red. the eapital eletters are in gold, surrounded alternately with blue and red. the first page in ornamented with miniature paintings of flowers elegantly done. A very large 4th bound in vellum. >

Le feuillet qu'on dit enlevé offroit sans doute la miniature représentant le sujet de cet ouvrage.

Un autre manuscrit sur vélin, moderne à la vérité, qui pourroit passer pour être du quinzième siècle, tant l'imitation est parfaite, appartient à l'auteur de cette Notice. Il l'a fait écrire, il y a une quarantaine d'années, par le célèbre Lesclabart; et un habile peintre, natif de Bruges, a pris plaisir de l'orner d'une belle miniature d'après l'original.

Le même écrivain en a fait deux autres copies sans peintures, dont une depuis a été acquise par nous; on ne sait pas où l'autre a passé.

Cette Vie d'Adam, dont il existe une version latine

imprimée (26), paroît avoir été originairement composée en hébreu par des rabbins. Hilscher, dans sa dissertation de reliquiis Adami, insérée aux pages 63-94 du Codex pseudepigraphus V. T. de Fabricius, édition de 1723, rapporte (p. 80 et suiv.) plusieurs passages de cette histoire fabuleuse de la Vie d'Adam, dont la traduction françoise, faite sur la version latine, par Colard Mansion, est restée jusqu'ici inédite; nous allons en donner une idée d'après le manuscrit original. L'ouvrage commence par le sommaire suivant, écrit en encre bleue:

Cy commence vn petit traitie intitule de la penitance Adam translate du latin en francois au commandement de hault et puissant sa' Monseigr de la gruethuse conte de Wincestre 28 par Colard mansion son compere et humble seruiteur.

Vient la dédicace, ainsi conçue:

Quant iay bien regarde leut et confidéré le petit cayer que vous tres hault et tres puissant seigneur et compere m'avez derrainement et nagaires baillié à translater de latin en françois qui est intitulé: de la Penitance Adam, assez ne me scay esmerveillier comment nostre seigneur dieu pour son premier euvre qu'il de ses propres et sacreez mains avoit sait et plasmer souffry endurer et porter si grande penitance et comme cree à son ymage et samblance pour une seule transgression et mesve d'un sien commandement aincoires sait par la sugestion d'un tempteur et par la coulpe de Eve qu'il lui avoit donnée en compaigne

Certes aincoires et de rechief affez ne m'en scay merveillier veu que par grande délibération et amour de la faincte crainte, il avoit esté sait Roy monarche regnant sur le monde universel. Mais laissons ester le searet divin, et pourquoy il le fist, et devons a parler à l'effect de nostre matiere subgette qui est à demonstrer la grande pénitance que Adam et Eve souffrirent pour satisfaire à leur createur. de leur transgression, et par maniere de question demandons que pourront saire ceulx qui

font nez et conçeus en pechié ce que ne fut Adam, et qui font engendréz et fais par la opération d'ouvriers pecheurs, ce que fut adam ce qui font mille pechiez par mille manieres exquises et de corage avisé et endurcy obstinement ce que ne firent Adam et Eve; et si cuident toutessois estre la misericorde de dien si large que pour une tres petite penitance aincoires venant dune petite repentance. Ilz scosent et devient estre sauvez. Certes trop se monstreroit dieu excepteur de personnes s'il avoit sousset xl nuis estre en l'eau iusques au col et estre absens par plus de va ans de la gloire et vision divine et ceulx du temps present qui sont pechiez innumerables et execrables pour une petite repentance et brieue penitance obtenoient la gloire de Paradis si legierement comme ilz le cuident

Toutessois esperant que quant iceulx verront la lecture de ce present traittie qui est certes tres proussitable ilz en l'amour et crainte de nostre seigneur s'amenderont et corrigeront, j'ay icellui mis et traduit en françois au moins mal que possible m'a esté, et l'ay departi par clauses et chappitres affin que a vous mon tres honnouré seigneur et compere ne soit annuyable à lire. Vueilliez doncques icellui petit mon euvre reçevoir en gré, et apres l'avoir leut et veu le communiquier ou bon vous semblera affin d'aydier à gaignier et retraire les pecheurs à penitance à l'exemple de Adam.

Cette dédicace est suivie des sommaires des chapitres que voici :

Premierement comment Adam et Eve apres leur exil de Paradis terrestre eurent saim et soif, et comment ilz quirent longuement leur vivre qu'ilz ne purrent trouver.

Comment Adam et Eve se departirent l'un de l'autre pour aller faire leur penitance.

Comment Eve par la fuggestion du diable rompy sa penitance.

Comment Adam argua le dyable pourquoy il s'efforcoit tant de decevoir Eve sa compagne, et des responses que lui sist sathan.

Comment Eve se departi de Adam son seigneur, et comment Eve s'acoucha de Caym son silz.

Comment Eve fift plusieurs complaintes à dieu pour avoir son ayde à son enfantement.

Comment Adam par l'amonnestement de l'angele se transporta vers Eve, et de son ensantement. Comment Adam et Eve se tournerent en orient avec leur filz Caym, de la naissance de Abel, et comment Caym l'occist.

Des promissions que dieu fist à Adam, et comment il les revela à son filz Seth.

Comment Adam acoucha malade, et des belles remonstrances qu'il fift à fes Enfans.

Comment Eve et Seth son filz s'en allerent à la porte de Paradis terrestre pour recouvrer l'oile de misericorde pour garir Adam.

Comment fainct Michiel de par nostre feigneur dist à Seth la mort de fon pere Adam.

Comment Seth et Eve retournerent vers Adam et lui raconterent ce que l'angele leur dift.

La mort d'Adam et des fignes qui avindrent lors.

La mort de Eve et de ses enseignemens.

Comment Seth par l'enseignement de fainct Michiel fist ce que sa mere lui avoit enseignié.

Dans le manuscrit de la Bibliothéque de l'Arsenal, cette table, et par conséquent l'ouvrage, sont augmentés des chapitres ci-après :

L'epilogation et recapitulation des choses desfusdittes adfin de verisier le fust de la vraye croix qu'y nous aporta l'oile de misericorde.

Les visions que vey seth en la porte de Paradis terrestre.

Les trois grains de l'arbre de fcience que l'angele donna à feth, à fon retour pour avoir au temps advenir l'oile de misericorde.

De la mort de adam et comment feth luy mift en la bouche les trois grains qu'il avoit aporté de Paradis terreftre.

Comment de ces trois grains creurent trois vergettes hors de la bouche adam et comment moyse les extraist et osta, et des miracles quy lors en advindrent.

Comment Moyfe transporta les trois rainfeaulx oultre la mer rouge.

Comment david ala querir les rainfeaux en arabie et les aporta en judée et les planta en fa cifterne.

Comment david fift faire entour les arbriffeaux cercles d'argent pour regarder leur croiffant.

Comment falomon pour parfaire le faint temple de iherusalem fist coper le faint Arbre et les miracles qui lors advindrent. Comment les juifs par envye getterent le faint fust en la piscine probaticque et depuis en firent ung pont oultre le torrent.

Comment la royne de saba venant vers falomon recongneut le faint fust pourquoy elle ne voult dessus passer.

Comment les juifs pour crucifier nostre saulveur ihesucrist prindrent ce bois duquel ils firent la croix en la quelle il racheta par sa misericorde adam et toute sa posterité. Benoit soit-il amen.

Ce dernier chapitre, contenant l'histoire de la sainte croix, a fourni le sujet d'un autre ouvrage que Jean Veldener a imprimé à Culemborg en 1483. (27)

II.

Le Dialogue des Créatures.

Manuscrit du quinzième siècle, sur vélin, écrit en ancienne bâtarde, sur deux colonnes, et enrichi de 122 miniatures très jolies, dont deux très grandes, représentant, l'une l'auteur occupé dans sa bibliothéque de la composition de son ouvrage, et l'autre le sujet du premier Dialogue. Les 8 premiers feuillets contiennent, 1°. le prologue de l'auteur, précédé du sommaire suivant en rouge:

Cy commence le traittie in titule le dyalogue des crea tures translate du latin en

plation de tres hault et tres puissant seigneur Monfeigneur Phelippe francois par Colart mansi de Creuecuer S. Desquerdes on à Abeville a la contem Lieuten du Roy en picardie

Le prologue qui vient après commence ainsi :

Si comme telmoigne ysidor ou premieer liure du fouuerain bien ou quart chappitre disat Et il est terminé par ces mets, que le traducteur y a ajoutés:

Ceftuy liure doncã appelle dyalogue des cre atures plainct matieres joyeuses affin que la gra uite des meurs et la con uenablete de la doctrine des auctorites des fains docteurs foit aournee Et vous mon tres redoub feigneur vueillies ie vous fupplie receuoir en gre cestui mon petit œuure qui vous fera un joyeux et fructueux pal fetemps et moy excufer Le aucun rude ou non aourne langaige vog y trouuez car de la du re roche ne fe peut tirer fort dure pierre. Et pour plus toft trouuer la matiere dont vous le trouuerez par la table en fuivant cottee par les feuilles.

2°. La table des dialogues.

Le texte commence au folio coté J, et finit au folio claxix.

Colard Mansion, en dédiant sa traduction à Philippe Desquerdes, et en qualifiant ce seigneur de lieutenant du Roi en Picardie, nous donne à connoître l'époque à peu près où il la termina. Desquerdes avoit long-temps rempli les fonctions de cette place pour Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, lorsque celui-ci étoit maître de la Picardie et de l'Artois. Mais à la mort de ce prince, tué

devant Nanci le 5 janvier 1477, Desquerdes se rangea aussitôt du parti de Louis XI, qui prétendoit avoir des droits sur ces deux provinces, et en remit au Roi toutes les places, dont il conserva le gouvernement. Ainsi la traduction de Colard Mansion doit être nécessairement postérieure à cet événement.

Mais comment se trouvoit-il à la même époque à Abbeville, où il dit expressément avoir traduit le Dialogue des Créatures, lui qui fit paroître à Bruges, en 1477, le 18 juin, veille de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, son édition françoise de la Philosophie de Boèce? Auroit-il suivi, au commencement de cette année, son protecteur Louis de La Gruthuse, nommé un des ambassadeurs que Marie de Bourgogne envoya, immédiatement après la mort de son père, à Louis XI, qui étoit alors à Arras, et où se trouvoit aussi Desquerdes? Celui-ci étoit beau-frère de Jean de La Gruthuse, fils aîné de Louis, et qui devint aussi gouverneur de la Picardie en 1501. Ces deux seigneurs avoient épousé les deux sœurs; le premier Isabeau, et le second Marie d'Auxy. Ce fut sans doute à cause de cette alliance que Mansion eut des rapports avec Desquerdes.

Cependant s'il ne fit pas le voyage d'Abbeville en 1477, il peut encore y être allé en 1478, 1479, 1480 et 1481, attendu qu'il ne publia à Bruges qu'une seule édition datée dans l'espace de ces quatre années.

L'auteur de ces Dialogues, qui sont des espèces d'apologues en prose offrant chacun un sens moral, et dont plusieurs ont été imités en vers par des fabulistes de nos jours, est, dans un manuscrit du quatorzième siècle, nommé Nicole, surnommé Pergaminus (28). L'ouvrage original parut pour la première fois imprimé à Goude ou

Tergou, par Gérard Leeu, en 1480 (29). Gette édition fut suivie de plusieurs autres, soit datées, soit sans date, ainsi que d'une traduction flamande sortie des presses du même imprimeur, et exécutée avec les mêmes caractères et les mêmes figures (30). Il en existe aussi une version angloise, faite vers le milieu du seizième siècle. Jean (31) Moorman mit plus tard les mêmes sujets (32) en vers latins avec les moralités qu'ils renferment, et les fit accompagner d'assez jolies figures en taille-douce, gravées par Gérard de Jode.

La traduction françoise, faite par Colard Mansion, a été imprimée pour la première fois en 1482 (33), non par lui, mais par le même imprimeur qui en a donné l'édition latine et flamande. L'édition françoise porte le titre de Dialogue des Créatures, titre qu'on a changé, dans une édition postérieure, en celui de Destruction des vices (34). Dans les diverses impressions qui en ont été faites, la version de Mansion a subi des altérations assez considérables, et même la dédicace, adressée au seigneur de Crèvecœur, y a totalement disparu. La même suppression se remarque dans une copie manuscrite faite en 1492 par Bertholet Lebrun (35), laquelle est entre nos mains.

III.

Les Métamorphoses d'Ovide, moralisées.

Colard Mansion a lui-même imprimé la traduction qu'il a faite de cet ouvrage.

Voyez ci-après la liste de ses éditions.

IV.

Le Donat spirituel, traduit du latin en françois.

Colard Mansion a également imprimé lui-même cette traduction.

Foyez la liste de ses éditions.

ÉDITIONS.

I.

Le Jardin de dévotion. Brugis, Colardus Mansion, vers 1475, in-fol.

Petit in-folio, édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 29 feuillets. Le premier renferme la table des chapitres, avec ce sommaire:

y commence vn petit traittie extrait des cantiques. intitule le iardin de deuotion ouquel lame deuote quiert son amoureux ihesu crist. Lequel contient en soy. 18. chappitres par ticuliers. Et premierement.

Le second commence au recto, par ces mots, dont la première lettre est gravée en bois:

n labbaye de deuote religion fondee
en ce mondain defert Cest le iardin

de vertueuse consolation ou le vray
dies damours habite. Cest le iardin
gracieux ou demeure le doulz ihesus
et ouquel il appesse sa mie quant il dist ou liure

Au verso du quinzième commence un autre traité intitulé :

Ci aprez femfuiuent pluiseurs bons 2 notables enseignemens que diuine sapi ence fait a lancelle qui est prise pour la saincte et deuote ame

Au recto du dernier est cette souscription :

Primum opus impressum per Colardum mansion. Brugis Laudetur omnipotens

Voyez cette souscription lithographiée à la fin de la Notice.

Colard Mansion nous apprend lui-même que c'est le premier livre sorti de ses presses. Il y a apparence qu'il l'a imprimé en 1474 ou 1475.

On n'en a découvert jusqu'ici que quatre exemplaires. Le premier est à la Bibliothéque du Roi, et provient de celle de M. Vander Cruyse, de Lille.

Hauteur, 275 m. (10 p. 2 l.)

Le second se trouve chez l'auteur de cette Notice, et c'est celui que possédoit autrefois le baron d'Heiss, et qui fut acquis pour cet amateur en 1779, à Salins en Franche-Comté, par son ami le baron de Zurlauben. Il étoit relié en un volume avec sept autres éditions de Colard Mansion. (L'Esprit des Journaux, novembre 1779, p. 236.)

H. 271 m. (10 p.)

Obligé de vendre sa précieuse bibliothéque en 1786, le baron d'Heiss ne voulut point que ces pièces rares passassent dans d'autres mains que celles d'une personne qu'il honoroit de son estime, et qui les désiroit vivement. Il s'empressa de lui en transmettre généreusement la possession.

Lorsque le possesseur actuel n'existera plus, les éditions de Colard Mansion qui lui appartiennent, et qui manquent à la Bibliothéque du Roi, seront réunies à celles qui s'y trouvent déjà : les autres seront déposées à la Bibliothéque publique de sa ville natale.

Le troisième est à la Bibliothéque royale de Bruxelles, et le quatrième a été découvert depuis peu dans le manuscrit n° Ei de la Bibliothéque de Lille. (Codices manuscripti. in Bibliotheca publica de Lille, 1828, in-8°, p. 9.)

H. 286 m. (10 p. 7 l.)

Le Jardin de dévotion est un traité mystique extrait du Cantique des Cantiques. Le duc de La Vallière (le Catalogue, tome II, page 198, n° 2721) en possédoit un manuscrit sur vélin du quinzième siècle. Il a été réimprimé diverses fois. La Bibliothéque du Roi en conserve trois éditions faites à Paris. La première, sans date, mais d'environ 1496, a été décrite dans le tome I, p. 307, n° 442 du Catalogue des Livres imprimés sur vélin de la Bibliothéque du Roi. La seconde porte l'adresse d'Alain Lotrian, demeurant rue Neuve-Notre-Dame, à l'Écu de France (36). La troisième, à la même adresse, mais sans nom d'imprimeur (37). Les deux dernières ont été considérablement augmentées par Michel Bougain, de l'ordre des Chartreux du couvent de Paris.

Visser (Naambyst, p. 24) en rapporte une traduction flamande, imprimée à Anvers en 1487, in-4°, sous le titre de 't Hofken van devocien.

H.

OEuvre de Boccace, du Déchiet des nobles Hommes et Femmes. Bruges, Colard Mansion, 1476, grand in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, ni signatures, avec minuscules en place d'initiales, sur deux colonnes de 33 lignes chacune; contenant 289 feuillets. Les 6 premiers renferment le prologue, qui commence ainsi au recto:

Première colonne en rouge.

Cy commence Jehan bocace de Certald fon liure jntitule de la Ruyne des nobles homs mes et femmes. Lequel constient ensemble. 1x, liures parsticuliers comme il apperra ou proces de ce present volume. Et premierement le proslogue du premier liure.

Seconde colonne en noir.

iu strennue miles
et cetera. Bocace
commence jci son
premier proheme
q̃ est de la jntitulation de son
liure et dit ainsi. O cheualier prens ceste euure empras
te de mon engin en quoy sont
traitteez les maleureuses for

2º. La table des sommaires.

Au 7° est un second prologue qui commence au recto par ces mots :

> x quirenti michi quid ex labore ftu diorum meorum 2c. Jci

On lit, au verso, seconde colonne du dernier feuillet, cette souscription :

A la gloire et loenge de dieu et a linftruction de tous a efte ceftui euure de boca ce du dechiet des nobles hommes et femmes, jmsprime a Bruges par Colard mansion. Anno. M. CCCC. lxxvj.

Voyez cette souscription, lithographiée à la fin de la Notice.

C'est le premier livre daté imprimé par Colard Mansion, qui, dans cette belle impression, a laissé, au commencement de chaque livre, la moitié de la page blanche, pour qu'on la puisse décorer de miniatures.

Cette traduction n'est point celle de Laurent de Premierfait, faite en 1409, et dédiée à Jean, duc de Berry. Elle paroît postérieure, et être celle de Pierre Favre, curé d'Aubervillers près Saint-Denis, dont un manuscrit, daté de 1458, et enrichi de très belles miniatures, se conserve dans la Bibliothéque de Munich.

Ce traducteur a plutôt commenté que traduit l'ouvrage de Boccace.

On en trouve des exemplaires dans les Bibliothéques suivantes :

1. Du Roi; magnifique exemplaire en grand papier, ayant appartenu au roi Louis XII, et venant de la Bibliothéque des Sforce à Pavie, que ce monarque fit transporter à Blois.

On lit, à la suite de la souscription, ces mots, écrits par une main du temps, et qui se trouvent dans beaucoup d'autres livres provenant de la même Bibliothèque:

Pauye p (c'est-à-dire présenté ou procuré) au Roy Loys xije

Sur un feuillet séparé sont inscrits ces autres mots :

Ce liure est de la lybrefrie du Roy

- H. 379 m. (14 p. 6 l.)
- 2. De l'auteur de cette Notice; bel exemplaire de la Bibliothéque de Guyon de Sardière, provenant en dernier lieu du baron d'Heiss. (Le Catal. 1759, p. 267, n° 2527.)
 - H. 368 m. (12 p. 9 l.)
- 3. De l'Empereur, à Vienne; exemplaire du duc de La Vallière. (Le Cat. tom. III, p. 372, n° 5607; vendu 141 liv.)
 - 4. De M. Deys, à Bruges; exemplaire qui a appartenu

à feu M. J.-J. Van Praet père, qui l'avoit acquis en 1775 à Gand, à la vente des livres de Wasteels. (Le Cat. 1775, 8; vendu 2 liv. de gros.)

Cet exemplaire vient d'être vendu de nouveau (le Cat. de Guill. Deys, 1829, p. 53, n° 790), et acheté au prix modique de 244 fr. 50 c. par la Régence de la ville de Bruges, pour sa Bibliothéque publique.

- 5. Du roi d'Angleterre; exemplaire de Gaignat. (Le Cat. tom. II, p. 234, n° 3492; vendu 24 liv.) Il en avoit fait l'acquisition à la vente des livres du maréchal prince d'Isenghien. (Le Cat. p. 119, n° 1973; vendu 60 liv.)
- 6. Du docteur Hunter; exemplaire d'Hoblyn. (Bibl. Hobl. 1778, in-8°, n° 1522; vendu 5 liv. 17 sh.)
- 7. De M. Heber, à Londres; exemplaire qu'un de ses amis lui a apporté de Calcuta.

Harley (Bibl. Harl. tom. III, p. 248, n° 3654) en possédoit aussi un exemplaire, ainsi que Girardot de Préfond. (Le Cat. 1757, p. 204, n° 1405; vendu 14 liv.)

Ce dernier exemplaire étoit vraisemblablement celui qu'a eu depuis Guyon de Sardière.

Celui de Vandamme (le Cat. Lahaye, nº 1129; vendu 8 fl. 5 sous) étoit enrichi de miniatures et d'initiales peintes en or et en couleurs.

Un pareil a été vu, en 1775, par l'abbé de Saint-Léger, chez les Dominicains de Valenciennes.

Il y a quelques années, le libraire Royez en avoit un autre dans son magasin, très imparfait, et qui étoit également décoré de quelques miniatures.

Une édition du même ouvrage, annoncée dans le Catalogue des Livres qui se trouvent chez MM. Longman, 1826, part. I, p. 190, n° 2307, pour être imprimée à Bruges en 1471 par Colard Mansion, est incontestablement chimérique.

Cet exemplaire n'avoit ni le premier ni le dernier feuillet. Il n'appartenoit même pas à l'édition de cet imprimeur, faite en 1476, puisqu'il s'y trouvoit un grand nombre de figures en bois dont celle de Bruges est totalement dépourvue.

Voici cette annonce:

Bocace, cy comence Jehan Bocace de Certal fon livre intitule de la Reyne (Ruyne) des mobles hommes et femmes, with numerous woodcuts, folio. 6 L. 6 sh.

imprime a Bruges par Colard, Mansion 1471

a very fine copy, but, unfortunately, part of the leaf is wanting, confidered as the first book, printed at Bruges.

La première édition de la traduction de Laurent de Premierfait est de Lyon; Jean Dupré, 1483, in-folio.

Elle a été décrite tome V, p. 157, n° 188, du Catalogue des Livres imprimés sur vélin de la Bibliothéque du Roi.

La seconde, portant la date de 1494, avec l'adresse d'Antoine Verard, in-folio, a été décrite également à la page 158, n° 189, du même Catalogue.

Et la troisième, avec la même adresse, et non datée, mais ayant paru avant 1500, est décrite au tome III, p. 105, n° 185, du Catalogue des Livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des Bibliothéques publiques.

TII.

Le Livre de Boèce de la Consolation de Philosophie, compilé par Reynier de S. Trudon, et translaté de latin en françois. *Bruges, Colard Mansion*, 1477, grand in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 33

lignes chacune; contenant 279 feuillets. Les 17 premiers renferment, 1°. un long prologue commençant par ce sommaire en rouge:

Cy commence le liure de boe ce de confolation de phyloso phye compile par venerable homme Maistre Reynier de fainct Trudon docteur en faincte Theologie et nagai res translate de latin en fran cois par vn honneste Clerc desole grant sa consolatió en la translation de cestui liure Et pmieremet le proheme.

2°. La table des sommaires.

Le texte commence ainsi, au recto du 18° feuillet, aux deux tiers de la page:

Première coloune en rouge.

Cy commence Boece fon premier liure par maniere de dyalogue en metres et en profes compile et Translate a la consolation des desolez et a la retractation de ceulx qui trop se adherdent et épeschent des biens temporelz. Et en cestui pmier metre est introduit et parle Boece comme homme dolant et fort desole.

Seconde colonne en noir.

Armina qui quondam ftu dio florete per segi Flebilis heu mestos, cogor jnire modos. 20.

Texte.

E qui jadis ay fait dit tiers joyeux

Par eftude flouriffant doloureux

On lit, au verso de l'avant-dernier feuillet, l'épilogue suivant:

Translateur

u nom de dieu et par son ayde sans laquele aucu ne chose nest droittement commence ne glorieusement des mence a proussitable sin, est la translation du liure de boe ce jutitule de q'olation de phie terminee a sinie selon q je lay trouue commente et declairie par reuerend maistre renier de saint trudon docteur en sale te theologie, et ce au moins mal que ma este possible, en lay. M. CCCC. lxxvij.

la veille des fains apoftres pierre 2 paul. Ouql an plui feurs et diuerfes aduerfitez ont este et alcoires font tant par les comotions populaires come pour la ruyne et variation de pluseurs nobles ho mes, aussi bien en hollande, brabant, haynau, arthois come en cestui pays de flandres par lesques mutations de for tune ainsi agittant et tribou lant le monde, les estas vnie uerselement font troublez. Car pmiement leglise et les fuppos dicelle font jrreuera ment traicttiez. Et les nobles pour la variation et jnstabili te aucuns font deffoulez 2 vilipendez de pluseurs. Et le petit peuple ne fezt ou il doit recourre a vraye fiance pour auoir ayde, et alfi fe joue for tune a present Pour las quele plus legierement fouf tenir jusques a ce quil plais ra nostre benoit sauueur y prouueoir par sa grande pro uidence. O vous hommes de tous estas desolez lisiez et relifiez ceste traslation et vos tre pensee adioustee vous y trouuerez grant repos, et despriscrez les jeus de fortus ne et ses agas. et vous ade herderez a la vraye felicite fouueraine et metterez en no chaloir les biens transsitois res de ce monde qui font foubz la dition dicelle fortune com me fift boece. Priant a tous q fe moy qui pour ma

Au recto du depnier :

petitesse ne se ose nomer ay aucunement deuie en laditte translation, ou vse daucuns termes ou langaige non aor ne comme la matiere se requi ert, ou que bien faire se pourroit: quilz le me pardonnent et lamendent benignement sans me trop aigrement resprendre.

Fait et jmprime a bruges par colard mansion lan et jour dessufdis.



C'est la seule édition qui ait été faite de cette traduction. Elle est anonyme, mais il seroit possible que Colard Mansion en fût lui-même l'auteur; car il dit à la fin l'avoir achevé d'imprimer la même année et le même jour que la traduction en a été finie.

Il a, comme dans son Boccace, laissé au commencement de chaque livre les deux tiers de la page blancs, afin de la décorer d'une miniature.

On ne connoît point les Commentaires latins de Regnier de Saint-Trudon, ni manuscrits ni imprimés. Dans sa préface, il parle ainsi de son travail:

je renier de faint trudon duquel la vertu de raison est affoiblie par pluiseurs petis eschaussemens et obnubilee par les erreurs dignorance duquel la petite estincelle dentendement ses sur entre pluiseurs tenebrositez derreur et duquel la petite capacite et simplesse tres fort rescingue les dens des detracteurs et les aguillons des enuieux comme la brebis se lou et la bische le lion. Certes a paines ose je emprendre la charge de cest present euure sus mes espaules tramblantes auisant q les sleurs de julian, ne les muses et sciences poeticques douide, ne precedent point la prosondite et artisse de la matiere de ce present liure intitule de consolation de phie.

M. Dibdin (Bibl. Spenceriana, tom. I, p. 281 et 282) a donné un fac-simile parfaitement exécuté, du premier sommaire en rouge, et de la souscription, suivie du monogramme de Mansion.

Au sujet de cette édition, on lit, dans le compte de 1481 à 1482 de la confrérie des libraires de Bruges, rendu par le doyen Henri Vanden Ececke, ce qui suit:

Item ontfaen van Wilhem de Brouwere, ter caufen van eenen Boeck geheeten Boetius de Consolatione philosophiæ, 't ouden tyden gegeven by Colaert Mensioen ende verkogthte by den voorseyden xl. gr.

C'est-à-dire:

Item, reçu de Guillaume de Brouwere, à cause d'un livre intitulé Boetius de Consolatione Philosofiæ, autrefois donné par Colaert Mensioen, et vendu par le susdit 40 escalins de gros.

A l'exemple de Colard Mansion, Guillaume Caxton a aussi imprimé une traduction du livre de Boèce, faite par Chaucer; mais son édition ne porte pas de date.

Les exemplaires connus sont à la Bibliothéque :

1. Du Roi; superbe exemplaire, à la tête duquel on lit, sur un feuillet séparé:

ex cenobio Celestinorum beate Marie de heverlis. signatum theca 72.

Il a été acquis en 1794.

H. 386 m. (14 p. 3 l.)

- 2. De l'auteur de cette Notice; exemplaire de la même beauté, provenant de celle de Vander Cruyce, de Lille.
 - H. 372 m. (13 p. 9 l.)
- 3. De la ville de Bruges; exemplaire qui a appartenu au même auteur, et qu'il y a déposé.

- 4. De M. Van Hulthem, à Gand.
- 5. De lord Spencer. (Bibl. Sp. tom. I, p. 281 et 282.)

IV.

Le Quadrilogue d'Alain Chartier. Bruges, Colard Mansion, 1477, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 32 sur les pages entières; contenant 30 feuillets. On trouve, sur le verso du premier, la préface que voici:

La matiere de cestui liure se peut equiparer celle du temps present de lan. lxxvij. Car qui bien lentendra il verra les femblables calamites et miseres estre en ceftui pays de flandres et es pays voifins: que lors eftoient ou royaume de france. pour purgier les grans et enormes pechiez que lors y regnoient, et que pareillement de prefent regnent par deca. Nous voions la fainte mere eglife estre vilipendee et irreueramment traittie par les mesus daucuns des fuppoz dicelle. Nous voyons noblesse estre foulee par les grans et importables trauaulx quelle a fouffert depuis aucun temps en arriere telement que a pou puet leuer la teste ensus Et depuis voions le poure peuple tant affoibli par longue tollerance et fouffrance : quil qui deust seruir et estre discipline par les deux deffusdis : est deuenu rebours et rebelle. telement que eulx trois enfemble a bras croifiez regardent leurs ennemis entrer a portes ouuertes en leurs pays, les bruler, pillier, proy er, et detrenchier sans aucune ou peu de resistence, dieu par fa grace y pouruoie.

Le second commence par ce sommaire :

Cy commence vn notable et excellent traittie sur le fait de la guerre en corrigant et reprenant les estas chasonn a lendroit de soy. Lequel traittie est nomme quadrilogue pour ce que en quatre personnes sut compile par dessurct venerable discret et sage maistre alain chartier en son viuant docteur en decret et secretaire du roy. Charles le septiesme de ce nom,

Ensuite:

La tres haulte et tres excellente mageste des princes A la tres honnouree magnificence des nobles. Circonspection des clers. Et bonne industrie du peuple francois. Alain chartier humble secretais re du roy et de mon tres redoubte seigneur monseigneur le res gent....

On lit, au recto du dernier :

Impressum brugis per Colardum mansion.

Le prologue qu'on vient de rapporter paroît avoir été composé exprès pour cette édition, et vraisemblablement par Colard Mansion lui-même, qui y déplore les troubles auxquels la Flandre étoit alors en proie.

On ne connoît de cette édition, qui est la première de cet opuscule d'Alain Chartier, composé en 1422 pour le duc de Bedford, régent du royaume de France, que deux exemplaires; celui de la Bibliothéque du Roi, qui l'acquit en 1808 avec le Roman de Jason, imprimé par Guillaume Caxton, auquel il se trouvoit réuni dans une ancienne reliure en bois. On lit, sur le premier feuillet, en écriture du temps, la note suivante en flamand:

Defen boock hort toe lifken van Banfelen.

C'est-à-dire :

Ce livre appartient à Lisette van Banselen.

H. 289 m. (10 p. 8 l.)

Celui que possède l'auteur de cette Notice vient du baron d'Heiss. La signature de *Thomas*, son ancien propriétaire, est au dernier feuillet.

H. 268 m. (9 p. 11 l.)

V.

La Somme rurale, par Jean Boutillier. Bruges, Colard Mansion, 1479, grand in-folio.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 47 lignes chacune; contenant 253 feuillets. Les 10 premiers renferment la table des sommaires, précédée de cette inscription en rougé:

y commence la table du premi
er liure intitule Somme Rural
pour par icelle fauoir trouuer 2
querir tous les chappitres Ru
brices Sentences Iugemens Confaulx et
Arrestz Exemples Coustumes Vsaiges
et autres choses contenues ou dit liure.
Lesqueles rubrices seront trouueez p les
nombres qui seront cottez en chascune
marge dicellui liure par la maniere qui
sensieut.

Elle est terminée au verso, seconde colonne, du 10^e feuillet, par ces mots, aussi en rouge:

Cy finent ces Rubrices et distinctions des Chappitres de la premiere partie de ce present volume intitule Somme Rural compose p Maistre Ichan Bouteillier Licencie es drois Canon et Ciuil. Et Imprime p Moy Colard Mansion. En la ville de Bruges. Laudetur Gamipotens.

Le texte commence ainsi au reçto, première colonne, du 11° feuillet:

V nom du roy ihefus Amen Côme moy
petit clerc Idigne dex
cercite, auditeur du
Roy noftre fire come
mis a ce par mon tres
grant et tres redoubte
feigneur monfeigneur le bailli damiens

Le premier livre finit au 178° feuillet, qui est suivi de la table, consistant en quatre feuillets, du livre second.

On lit au recto, seconde colonne, du dernier feuillet, la souscription suivante, au bas de laquelle se trouve le monogramme:

> Cy fine la fomme rural compillee par Iehan boutillier confeillier du roy a pa ris. Et imprimee a bruges par Colard manfion lan mil. ccc. lxxix.

Voyez cette souscription lithographiée à la fin de la Notice.

Cette édition est la première de cet ancien corps de droit françois: on en a long-temps ignoré l'existence. Elle a été faite, ainsi qu'on l'apprend par une courte préface dont on vient de rapporter les premiers mots, sur un manuscrit commencé, par ordre du bailli d'Amiens, le 13 juin 1459, et fini le 22 juillet 1460.

On n'en connoît que trois exemplaires, qui sont :

Le premier dans la Bibliothéque du Roi; exemplaire de la plus grande beauté, provenant de la vente des livres d'Ermens. (Le Cat. Bruxelles, 21 Br. an XIV, tom. I, p. 201, n° 2243; vendu 60 fr.)

H. 366 m. (13 p. 91.)

Le second, ayant appartenu aux Jésuites de Luxembourg, a été déposé dans la Bibliothéque publique de Bruges par l'auteur de cette Notice.

Le troisième se trouvoit chez M. Lecandèle, à Anvers. (Lambinet, tom. II, p. 231.)

L'édition de Mansion a été suivie de beaucoup d'autres. Les plus anciennes sont d'Abbeville, Pierre Gerard, 1480, in-folio (38), et de Paris, 1488, in-folio. (39)

Il en existe une traduction flamande dont il y a aussi plusieurs éditions. La première a paru à Delft en 1483, sans nom d'imprimeur, dont les armes, accolées à celles de la ville de Delft, se trouvent gravées et imprimées à la fin de la souscription. (40)

Boutillier étoit de Mortaigne, entre Valenciennes et Tournai, et vivoit sous les règnes de Charles V et Charles VI. Son testament, qu'on a imprimé à la suite de son ouvrage, est daté de 1402.

VI.

Les Métamorphoses d'Ovide, moralisées par Thomas Waleys, et traduites de latin en françois par Colard Mansion. Bruges, Colard Mansion, 1484, grand in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 33 lignes chacune; contenant 386 feuillets, avec 17 grandes et 14 petites figures en bois. Les 46 premiers feuillets renferment, 1°. le prohême du compilateur, lequel est précédé, au recto, première colonne, du premier, du sommaire suivant en rouge:

Cy commence Ouide de Salmonen fon liure jntitus le Methamorphose, Conte nat. xv. liures particuliers moralisse par maistre Tho mas Waleys docteur en the ologie de lordre fainct domisnique Translate 2 Compi le par Colard mansion en la noble ville de Bruges

2°. La table des chapitres; 3°. un second prohême du compilateur; 4°. un troisième prohême du translateur; 5°. addition du compilateur.

Le texte commence au verso du 46° feuillet, par ces lignes, dont les trois premières sont en rouge:

> Cy commence Ouide fon hure ouquel il jnuoque layo de de la faincte trinite.

Jn noua fert animg, 2c.

L mest venu en corage dist Ouide de dire
comment les formes furêt

On lit au verso, seconde colonne, du dernier feuillet, la souscription suivante, au bas de laquelle est le monogramme, qui ne se trouve pas dans tous les exemplaires:

> Fait 2 imprime en la no ble ville de Bruges en flan dres par Colart Mansion citoiem de jcelle ou Mois de May lan de grace. M. quatre cens iiij. xx. et iiij.

Cette souscription, ainsi que le premier sommaire, est lithographiée à la fin de la Notice.

C'est la première édition des Métamorphoses d'Ovide,

commentées et moralisées par Thomas Waleys ou Valois, de qui Quetif et Echard ont longuement parlé dans la Bibliothéque des écrivains de leur ordre. (41)

Dans les éditions de Verard, 1493, et dans celles qui l'ont suivie, et qui portent le titre de Bible des Poètes, le nom du traducteur a disparu.

On trouve, de la première édition, des exemplaires dans les Bibliothéques suivantes :

- 1. Du Roi; très bel exemplaire, sans le monogramme à la fin.
 - H. 372 m. (13 p. 9 l.)
- 2. Du même; un autre, enrichi d'une bordure peinte sur le premier feuillet. Toutes les figures y sont coloriées.
 - H. 393 m. (14 p. 61.)
- 3. De l'auteur de cette Notice; magnifique exemplaire, où chaque livre est enrichi d'une bordure peinte, et avec le monogramme. Il vient du duc de La Vallière (le Cat. tom. II, p. 95, n° 2489; vendu 54 liv. 19 sous). On lit au bas du premier feuillet:

Ce liure de Ouide de Metamorfoses en françois apptient a monseigneur Charles de Croy seigneur Davesnes Waurin Lillers set ven. 26 Et le a signe de son nom

Il étoit chevalier de la Toison-d'Or, et mourut en 1537.

- H. 375 m. (13 p. 10 l.)
- 4. De la ville de Bruges; exemplaire donné par l'auteur de cette Notice, et qu'il acquit à la vente du duc de Saint-Aignan en 1776. Le premier feuillet a été refait à la plume avec une exactitude étonnante.
- 5. Du Roi, à Copenhague; exemplaire du comte de Thott. (Bibl. Thott. tom. VII, p. 89, n° 810.)

6. De la ville de Lille.

7. De M. Hibbert, à Londres; exemplaire provenant de la Bibliothéque du comte de Roxburghe.

Il a, plus anciennement, appartenu au prince Eugène. (Cat. de M. Hibbert, 1829, in-8°, p. 332, n° 6094; vendu 38 liv. 7 sh.)

On auroit tort de croire que cet ouvrage est une traduction pure et simple des quinze livres des Métamorphoses d'Ovide. Le jacobin anglois Thomas Walleys, Gualois, Valois ou Vallensis, ainsi surnommé parce que vraisemblablement il étoit du pays de Galles (42), et le même qui a commenté la Cité de Saint-Augustin, en est l'auteur. Il florissoit vers le milieu du quatorzième siècle. Son ouvrage est intitulé Metamorphosis Ovidiana moraliter explicata (43). Il en a paru plusieurs éditions au commencement du seizième siècle (44). Walleys ne s'est servi des fables d'Ovide que pour les moraliser et les commenter mystiquement. Dans sa préface, il regrette de n'avoir pu profiter d'un poëme françois sur le même sujet, composé par ordre de Jeanne, reine de France, qui probablement est Jeanne, femme de Philippe-le-Bel, morte en 1329, plutôt que Jeanne, femme de Philippele-Long, morte en 1348. (45)

Il nous apprend ensuite que, pour décrire exactement les dieux de la fable et en reproduire fidèlement les images, il a eu recours à un habile poète et historien nommé Franciscus de Pelato, qui avoit traité ce sujet en vers avant lui. (46)

and the second

ÉDITIONS SANS DATE.

VII.

Les Dits moraux des Philosophes, par Guillaume de Tignonville. *Bruges*, *Colard Mansion*, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 115 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

> Cy commence vn petit traittie moult prouffita ble jntitule les dicts moraulz des philosophes. Et premierement de Sedechias

Edechias fut philosophe le premi er par qui de la volonte de dieu fut loy receue et sapièce entendue. Et dist jcellui sedechias que vne cha seune bonne creature doit auoir en soy. xvj. vertus La premiere est congnoistre

Au verso du dernier est cette souscription :

Jmpreffum Brugis per Colardum manfionis.

La plupart des bibliographes qui ont cité cette édition l'ont annoncée sous la date de 1473, d'après le Catalogue de la Bibliothéque Harléienne (tom. V, p. 115, n° 2642), où en effet elle se trouve indiquée avec cette date, qui vraisemblablement étoit ajoutée à la main sur l'exemplaire.

Il en existe un autre dans la Bibliothéque du Roi, lequel vient de celle de M. Vander Cruyce, à Lille.

H. 273 m. (10 p. 1 l.)

Un troisième a passé de la Bibliothéque du comte de Thott (Bibl. Thott, tom. VII, p. 62, n° 1289) dans celle de Copenhague.

Un quatrième étoit autrefois chez les Dominicains de Valenciennes.

Un cinquième se trouve relié avec le manuscrit n° E 1. de la Bibliothéque publique de Lille.

Cet ouvrage est le même qui, dans beaucoup de manuscrits qui en existent, porte pour sommaire, notamment dans celui de la Bibliothéque du Roi, coté nº 328:

> Cy commence les diz moraulx des philosophes translates de latin en francoys par noble homme messire guillaume de Tignonville chls. et premiement de sedechias le philosophe.

Cette traduction a été réimprimée plusieurs fois à Paris, dans le commencement du seizième siècle, par Pierre Lenoir, sans date, in-4°; par Galliot Dupré en 1531, in-8°, et par Pierre Le Ber en 1532, in-8°.

Guillaume de Tignonville étoit prevôt de Paris en 1406. Il traduisit les Dits des Philosophes à la réquisition de Charles VI. Antoine, comte de Rivers, lord Scales, en donna une version angloise d'après celle de Tignonville, laquelle il fit imprimer en 1477 par Guillaume Caxton.

VIII.

Les Invectives contre la Secte de Vauderie. Bruges, Colard Mansion, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 24 lignes chacune; contenant 56 feuillets. Les trois premiers renferment, 1°. la préface, qui commence ainsi au recto, colonne première:

Our obuier des tester 2 du tout extirper et des truire les fectes des ydo

2°. La table des chapitres , qui est précédée de ce sommaire :

> Sensuiuent les rubri ces de cestui traittie in titule les inuectines 9 tre la secte de vauderie

Le texte commence de cette manière au recto, première colonne, du 4° feuillet :

Nuidia dyabo li mors Itrauit in orbem terra rum jmitātur autem

Il finit au verso, seconde colonne, du dernier, par ces trois lignes, à côté desquelles se voit le monogramme de Mansion:

> rific et benoit en tous les ficcles

Par un passage du prologue, on apprend que ce traité contre la secte des Vaudois et le péché de Vauderie a été d'abord composé en latin, et ensuite traduit en françois par l'auteur lui-même, qui est resté ignoré.

Le seul exemplaire qu'on connoisse de ce rare et curieux ouvrage, qui est rempli d'absurdités, se conserve à la Bibliothéque du Roi, sous le n° Z 363. Il a été acquis en 1728 à la vente des livres de Colbert. (Bibl. Colb. tom. I, p. 47, n° 765; vendu 2 liv. 5 sous.)
H. 252 m. (9 p. 3 l.)

Le seigneur de La Gruthuse en possédoit un beau manuscrit, qu'on peut voir à la Bibliothéque du Roi parmi les manuscrits qui lui ont appartenu.

Ceux qui étoient accusés du péché vauderie ou d'hérésie étoient impitoyablement brûlés vifs. Il y en eut beaucoup qui périrent ainsi à Arras en 1459.

Voyez les Mémoires de Duclerq (Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8°, tom. III, p. 16 et suiv.), qui en font de déplorables récits.

IX.

Les Adeuineaux amoureux. Bruges, Colard Mansion, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, semblables à celles de la Somme rurale de 1479, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 33 lignes chacune; contenant 26 feuillets. Le premier, qui renferme le prologue, commence ainsi au recto, première colonne, vers le milieu de la page, dont la moitié est blanche, et destinée pour une miniature.

our par cheualiers et escuiers entretenir dames et damoiselles en gracieuses demandes et respon-

Le texte commence au second feuillet par ces mots:

La damoifelle demande. Sire cheualier puis que temps et loifir auons de deuifer afin aus Le dernier feuillet finit au verso, seconde colonne, par ces lignes :

rent celle de trois, et ainfy en eut quatre los iustement sans autre mesure.

Cet ouvrage n'a point de titre; une main ancienne lui a donné celui des Adeuineaux amoureux. Il est en effet composé de demandes énigmatiques avec les réponses, pour être faites en société et pour servir d'amusement. Elles sont divisées en deux parties : la première contient celles d'amour adressées par la damoiselle au chevalier, qui y répond; la seconde offre une suite d'autres demandes avec leurs solutions.

Voici deux de ces demandes :

La damoifelle.

Sire cheualier ilz font deux hommes qui tous deux aiment vne damoifelle, et chafcun deux lui requiert auoir guerredon de fon feruice. La damoifelle veuillant vfer de courtoisie ottroye à l'un qu'il prengne d'elle ung feul baisier, Et de l'autre elle suestre qu'il l'accole tant seulement. Or vous demande auquel elle monstre plus grant signe d'amour.

Le chevalier.

Damoifelle fachiez que c'est à cellui auquel elle ottroye le baisser, car cent milles accolers n'attainderoient pas a un baisser ottroyé d'une dame en amours.

Demande.
Il est court et gros.
et si n'a nulz os,
et si ne voit goutte,
et quant vient au trou
dedans il se boute.

Response. C'est vn taulpe. L'auteur, dans son prologue, dit avoir fait ce recueil à l'instigation du noble et gentil chevalier seigneur de La Marche, qui même lui fournit quelques unes de ces demandes. Elles ne se trouvent point réimprimées, comme l'assure l'abbé Mercier, dans le livre des Evangiles des Conoilles, ni dans l'Abusé en cour.

Le seul exemplaire connu appartient à l'auteur de cette Notice; il vient du baron d'Heiss.

La signature de son premier propriétaire Thomas, prêtre, se trouve sur le dernier feuillet.

H. 266 m. (9 p. 10 l.)

Il en existe une édition exécutée, sans date, avec les caractères dont un imprimeur de Lyon faisoit usage à la fin du quinzième siècle. (47)

Cette édition est de format petit in-4°.

X.

Les Advineaux amoureux, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 32 lignes chacune; contenant 27 feuillets. Le premier commence ainsi au recto, première colonne:

our par cheualier et efcuiers entreni dames et damoifelles en gracieuses demandes et res-

Le texte commence au verso par ces mots:

La damoiselle demande. Sire cheualier puisque temps et loisir auons de deuiser assin aussi

D

Le dernier finit au verse, seconde colonne, par ces lignes:

celle des trois. et ainsy en eut quatre los iustement sans autre me-

C'est une autre édition de l'ouvrage ci-dessus, donnée par Colard Mansion.

Le seul exemplaire connu a successivement appartenu à Dufay (le Cat. p. 304, n° 2544; vendu 22 liv.), à Gaignat (le Cat. tom. I, p. 442, n° 1749; vendu 39 liv.), à Girardot de Préfond, et à M. de Mac-Carthy (le Cat. tom. I, p. 440, n° 2843; vendu 445 fr.). Il appartient aujourd'hui à la Bibliothéque du Roi. L'auteur de la Bibliographie instructive (tom. II, p. 230, n° 3998) l'avoit sous les yeux quand il donna la description de cette rare édition.

Il est dans le même volume que l'Abusé en cour, décrit ci-après.

XI.

Le Doctrinal du Temps présent, par Pierre Michault, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 32 sur les pages entières; contenant 108 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

Cy commence le dectrinal du temps present compile par maistre pierre michault secretaire du trespuissant duc charles de bourgoingne 25 ouquel il traitte des xij. chappitres que lissent auiour dhuy en lescole de ce monde xij. principaulx visces tant es cours et consaulx des princes comme entre le menu pueple chascun en droit soy comme il apperra ou proces dudit traittie. Tres excellent et tres uietorieux prince mon tresredoubte et fouuerain feigneur Phelipe duc de bourgoingne de brabant et de flandres 20 voftre tres obeissant. Orateur et subget Pierre michault humble fecretaire de monseigneur de obarolois vost-

On lit sur le verso du dernier :

Vn trepier et quatre croissans Par fix croix auec sy nains faire Vous feront estre congnoissans Sans faillir de mon miliaire

Cy fine le doctrinal du temps present

Imprime par Colart mansion a bruges

Suit le monogramme.

Édition excessivement rare, d'un ouvrage satirique, moral et allégorique, en prose, mêlé de vers, lequel a pour auteur Pierre Michault, qui le composa un an avant la mort de Philippe, duc de Bourgogne, à qui il est dédié.

Le quatrain qui le termine indique énigmatiquement d'une manière précise l'année où il fut achevé, et non celle de l'impression, comme l'ont fort mal à propos prétendu quelques auteurs qui en ont voulu faire une édition de 1466. Par un trépied, Michault entend un M; par quatre croissans, quatre C; par six croix, six X; et par six nains, six I, formant ensemble M. CCCC. XXXXXX. IIIII. (1466).

Ceux qui ont le mieux parlé de cet ouvrage sont l'abbé Joly, dans le Mercure, mars, 1741; l'abbé Goujet, dans le tome IX de sa Bibliothéque, p. 345; et Legrand d'Aussy, dans le tome V des Notices des Manuscrits.

On a souvent confondu Pierre Michault avec un Michault Taillevent, poète du même temps.

Le seul exemplaire connu de cette édition appartient à l'auteur de cette Notice; il vient du baron d'Heiss.

H. 271 m. (10 p.)

Il existe d'autres éditions de ce livre. La plus ancienne, après celle de Bruges, est exécutée avec les caractères d'un imprimeur inconnu de Lyon. (48)

Il y en a aussi deux de Genève, l'une sans date, avec quelques additions à la fin, l'autre avec celle de 1522.

Celle-ci a été quelquefois annoncée sous la fausse date de 1528, parce qu'on a pris pour telle le chiffre xxviij qui se trouve sur le titre, et qui indique non la date, mais le nombre des cahiers dont le volume est composé.

XII.

La Controversie de Noblesse entre Publius Cornelius Scipion et Caius Flaminius, traduit du latin de Bonus Accursius en françois, par Jean Mielot, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 30 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

Jci commence la controuersie de noblesse plaidoyee entre Publius Cornelius Seipion dune part. Et Gayus flaminius de autre part. Laquelle a este faice et composee par vn notable docteur en loix et grant orateur nomme Surse de pistoye. ntre noz anciens maistres a este sou uent dispute de noblesse. Car pluid seurs ont cuidie quelle fust scituee en selicite de lignage. Et les autres si ont asser

On lit au recto du dernier :

Fin de ceste controuersie de noblesse plaidoie entre Publius cornelius scipion dune part. Et entre Gayus slaminius dautre part.

On en trouve des exemplaires :

 A la Bibliothéque du Roi. C'est celui de M. Vander Cruyce, de Lille.

H. 257 m. (9 p. 6 l.)

2. Chez l'auteur de cette Notice. Il vient du baron d'Heiss.

H. 271 m. (10 p.)

3. A la Bibliothéque Mazarine.

4. A celle de la ville de Bruges, exemplaire qui y a été déposé en 1828 par l'auteur de cette Notice.

Dans le Catalogue de Vandamme, 1764, 3 vol. in-8°, vendu 2 fl. 18 sous, il y en a un indiqué enrichi d'initiales peintes en or et en couleurs, ainsi qu'un autre dans celui de Van Asten Delft, La Haye, 1765, in-4°, p. 74, n° 971.

L'auteur de l'original latin de cet ouvrage, qui n'a point été imprimé, s'appeloit Bonus Accursius. Il étoit de Pise, et vivoit vers le milieu du quinzième siècle.

On en doit la traduction françoise à Jean Mielot, chanoine de Saint-Pierre de Lille, et secrétaire de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

Le manuscrit qui en existe dans la Bibliothéque de Bourgogne, à Bruxelles, et qui est remarquable par les miniatures dont il est enrichi, et parmi lesquelles on distingue celle qui représente la présentation du livre au Prince, est terminé par cette souscription:

Cy fine la controuersie de noblesse plaidoiee entre Publius cornelius scipion dune part laquelle a este faitte et composee par ung notable docteur en loix et grant orateur nomme Bonne curse de Pistoye puis par le commandement de tres hault tres puissant et excellent prince Philippe par la grace de dieu, duc de Bourgongne de loths de Brabant et de Lembourg conte de flandres dartois, de hollande, de zeellande et de namur, frise, de salins et de malines a este laditte controuersie ou debat de noblesse translatee en francois par Jo. mielot le moindre des secretaires dicellui seigneur lan de grace mil iiij e xlix.

On connoît d'autres ouvrages du même auteur, sur lequel on trouve des renseignemens dans Paquot, qui le nomme par erreur Miclot (tom. I, p. 370), dans les archives philologiques de M. le baron de Reiffenberg, in-8°, p. 224, et dans le tome V des Notices des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi. (49)

XIII. .

Débat entre trois valeureux Princes, petit in-fol.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 9 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

Cy commeoe vng debat entre trois cheualereux princes our ce que cy dessus ou pmier traittie a este

our ce que cy dessus ou primer traittie a este dispute de noblesse par maniere de contro uersie entre Cornelius scipions et Gayus slami

Au recto du dernier sont ces mots:

Cy fine le debat de trois cheuas lereux princes.

Ce petit traité, qui fait suite au précédent, a sans doute été composé par le même auteur, et traduit aussi par Miclot pour le même prince. Il se trouve également dans le manuscrit ci-dessus cité.

L'exemplaire de la Bibliothéque du Roi vient de celle de M. Vander Cruyce.

H. 275 m. (10 p. 2 l.)

Celui qui appartient à l'auteur de cette Notice a été en la possession du baron d'Heiss.

Un troisième a été envoyé, en 1828, par le même auteur, à la Bibliothéque publique de Bruges.

XIV.

La Doctrine de bien vivre en ce monde, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 42 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

La doctrine de bien viure en ce monde.

Este brieue doctrine est ordonne en especial pour quattre manieres de personnes. Premieremet pour les simples cures et prestres q se mellent de oyr confession. Secondement pour les

Le dernier finit au verso par ces mots, au bas desquels on aperçoit le monogramme de Mansion :

Explicit cest euure compile par maistre jehan de gerson:

Ce traité se trouve presque toujours relié avec le suivant.

La Bibliothéque du Roi possède l'exemplaire de M. Vander Cruyce.

H. 275 m. (10 p. 2 l.)

Celui qui appartient à l'auteur de cette Notice vient du baron d'Heiss.

H. 271 m. (10 p.)

Un troisième a été envoyé, par le possesseur du précédent, à la Bibliothéque publique de Bruges.

Un quatrième se trouve dans le manuscrit n° E i de la Bibliothéque publique de Lille.

H. 271 m. (10 p.)

XV.

L'Art de bien mourir, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 22 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

Ombien que le phylosophe dye en fon tiers liures dethiqs q de toutes terriblilites la mort du corps est la plo terrible. mais la mort de lame nest nullement a comparer a icelle. Tesmoing de ce saint augustin qui

Le dernier, qui ne contient que 12 lignes, finit par les deux suivantes, su bas desquelles se voit le monogramme:

dempteur ihesucrist qui est beneys es siecles des siecles Amen.

Cet Art de bien mourir est la traduction du fameux

Ars moriendi attribué au cardinal Mathieu de Cracovie, mort évêque de Worms en 1410, et qui fut exécuté plusieurs fois en planches de bois, long-temps avant la découverte de l'imprimerie en caractères mobiles.

Cette traduction a été aussi exécutée en planches de bois. Elle est différente de celle qui se trouve dans le livre imprimé par Verard en 1492, portant pour titre l'Art de bien vivre et de bien mourir.

The Arte and Crafte to know well to dye, traduit du françois en anglois et imprimé par Guillaume Caxton en 1490, n'est pas non plus le même ouvrage.

L'exemplaire de l'édition de Mansion qui se conserve à la Bibliothéque du Roi, est celui de M. Vander Cruyce, de Lille.

H. 275 m. (10 p. 2 l.)

Celui de l'auteur de cette Notice a appartenu au baron d'Heiss.

H. 271 m. (10 p.)

Un troisième est dans la Bibliothéque publique de Bruges, et c'est un don fait par l'auteur ci-dessus.

Un quatrième se trouve aux archives de Lille, dans le manuscrit n° E i.

H. 286 m. (10 p. 7 l.)

XVI.

Le Purgatoire des mauvais Maris, petit in-4°.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 28 sur les pages entières; contenant 15 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

Cy commence le prologue du purgatoire des maus

uais maris, a la loenge des honnestes dames et das moiselles.

agaires long temps que par auentureuse fortune me trouuay en leglise saint donas en bruges entre pluiseurs nobles hommes ensemble

Le recto du dernier, qui ne contient que 19 lignes, finit par celles-ci:

bancquet, ouquel fut mis en auant. Mulierem fortem quis inueniet.

Cy fine le purgatoire des mauuais maris

Le seul exemplaire connu est en la possession de l'auteur de cette Notice. Auparavant il a appartenu à Dufay (le Cat. 1725, in-8°, p. 305, n° 2553.) et au chevalier Lambert. (Le Cat. 1780, p. 36, n° 433; vendu 6 liv.)

H. 219 m. (8 p. 1 l.)

Ce petit traité a été réimprimé à Paris, avec quelques changemens et avec une pièce dans le même genre, par Guillaume Nyverd. C'est un in-16, en ancienne bâtarde, à longues lignes, de 24 feuillets. Le premier porte ce titre:

le purgatoire des mauuais Marys, avec lenfer des mauuaifes Fëmes, Et le purgatoire des ioueurs de Dez et de Cartes, 2 de tog autres ieux.

Au dernier feuillet verso est le monogramme de Guillaume Nyverd.

Lacroix du Maine, tome I, p. 322, attribue mal à propos ce traité à Guillaume Cocquillart. Duverdier, tome III, p. 386, rapporte une édition de Lyon par Barnabé Chaussard, qui y imprimoit dès 1496.

XVII.

L'Abusé en court, petit in-folio.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames ni initiales; à longues lignes, au nombre de 32 sur les pages entières; contenant 45 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

Cy commence vn petit traittie intitule labufe en court fait nac gaires et compose par Treshault et trespuissant prince rene roy de secile de naples et de iherusalem.

riftote le tressage et prudent philozophe nous a pour doctrine laissie que aucun bon commencement ou bon moyen est a euure reprouue et non digne daucune loenge et se par semblable continuacion nest la fin dicellui labeur ad ce correspondant.

Au recto du dernier sont ces vers :

A grant dangier ly homs se vit Qui a present a le court vit Encoires vit a plus grant honte Qui a court vit et point ne monte

Cette édition est incontestablement la plus ancienne de cet ouvrage, qui est ici attribué à René d'Anjou, roi de Sicile, qui certainement n'en est pas l'auteur. Elle doit avoir paru avant celle de Vienne, 1484 (50). Mansion est mort en cette dernière année, et il n'est pas probable que son Abusé en cour soit la dernière production de son imprimerie.

L'exemplaire unique se conserve à la Bibliothéque du Roi, et se trouve dans le même volume que les Advineaux amoureux et l'Evangile des Quenouilles.

Le même exemplaire a successivement appartenu à

Dufay (le Cat. 17, p. 303, n° 2543; vendu 22 liv.), à Gaignat (le Cat. tom. I, p. 442, n° 1749; vendu 39 fr.), à Girardot de Préfond et à M. de Mac-Carthy. (Le Cat. tom. I, p. 440, n° 2843; vendu 445 fr.)

H. 253 m. (9 p. 41.)

Il existe une édition de Lyon (51) postérieure aux deux précédentes. Cet ouvrage, en vers et en prose, est analysé dans le tome IX de la Bibliothéque de Goujet.

XVIII.

Les Evangiles des Quenoilles, petit in-folio.

Edition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; sur deux colonnes de 34 lignes chacune; contenant 21 feuillets. Le premier, qui est à longues lignes de même que les trois suivans, commence ainsi au recto:

Cy commence le traittie intitule les euuangiles des ques noilles faittes en lonneur 2 exaucement des dames.

aintes gens sont au four dhuy qui alleguent et aucs torisent leurs parolles et raisons par les euuangils les des quenouilles qui gaires ne sceuent de quele importance

Le dernier finit au verso, seconde colonne, par la conclusion de l'acteur, terminée ainsi :

> quant apresent, pour ma part vn autre vendra qui les augmens

Cette édition des Evangiles des Quenouilles est sans contredit la plus ancienne; elle peut avoir été imprimée vers 1476. Elle est de toute rareté. Il existe plusieurs autres éditions de ce livre, parmi lesquelles on distingue celle

qui a été faite à Lyon par Jean Maréchal en 1493, citée par Duverdier dans le tome I, p. 559, de sa Bibliothéque, ainsi qu'une autre sans date, in-4°, exécutée avec des caractères dont on faisoit usage dans cette ville vers le même temps, et dont un exemplaire est faussement annoncé dans le Catalogue de la Bibliothéque du Roi (Belles-Lettres, tom. II, p. 29, n° 600) sous la date de 1493.

Non seulement cet ouvrage a été imprimé à Bruges pour la première fois par Colard Mansion, mais il paroît aussi qu'il a été composé dans la même ville, s'il est permis de tirer cette conjecture d'un passage du seizième chapitre de l'Assemblée du Samedi, et que nous rapportons ici en entier:

Le xve chappitre.

Mes amies pour la conclusion finale de mon euangile, ensemble pour lonneur du faint dimence qui nous approche, ie vous vueil dire un merueilleux secret que pou dhommes sceuent. ie vous dy pour certain que les cygoignes qui en lesté se tiennent en ce pays et en yuer sen retournent en leur pays, qui est entour le mont de synay: sont par dela creatures comme nous, et quil appere quelles ayent raison elles doment tousiours et paient leurs dismes a dieu quant elles ont sait des petis de lun diceulx.

Glose. A ceste conclusion affermer se leua dame abreye lenssiée yielle et marueilles, et dist quil estoit vray ce que dame berthe de corne auoit dit. car elle auoit souuent oy dire a son tayon, Dais van triere que quant il auoit este a sainte katherine du mont de synay, et en passant les desers auoit perdu par mortalité toute sa compaignie, il vey de loing vne creature a laquele il ala et commença a demander son chemia en slameng. Ceste creature lui respondi tantost et lui enseigna son chemin et de sait ala longuement auec lui. Et lui deuisa tout son estat, et comment elle estoit cycoigne par deca, et saisoit son nyd en slandres sur lostel de son voisin. Clais qui ceste chose ne voloit croire lui pria quelle lui baillast certaines enseignes assin que sil pouoit iamais retourner au pays quil la remerciast de sa courtoisse. Adons la cygoigne tira un annel dor quelle auoit recueillie en la place de lez sa maison et lui monstra, et tantost que dais le vey il le recongueut, car

cestoit lannel duquel il auoit espouse mal anglee sa semme. La cigoigne lui rendy son annel par tel si quil dessenderoit aux porchiers et vachiers de son hostel quilz ne lui seissent plus de moleste comme parauant ilz auoient acoustume a faire. Et apres ces promesses prist mon tayon congie et son retourna a Bruges ou depuis vesqui si bien quil estoit gros de xiiij. palmes de tour quant il morut.

L'Evangile des Quenouilles renferme des contes rapportés par des vieilles en filant leur quenouille.

M. Née de La Rochelle (Bibl. instructive, tome X, p. 55) dit, sans citer aucune autorité, qu'ils ont été recueillis par maître Foucquart de Cambray, maître Antoine Duval et Jean d'Arras dit Caron.

On en a une traduction angloise sous le titre de The gospelles of dystaves, emprynted at London in flete strete at the sygne of the sonne by Wynkyn de Worde, avec figures.

M. Dibdin en a donné un long extrait dans le tome II, p. 332, de son Typographical antiquities, en se servant du rare exemplaire que possède M. Heber, dont la Bibliothéque, aussi nombreuse que choisie, offre une collection précieuse d'autres raretés bibliographiques dans tous les genres.

Le seul exemplaire connu de l'édition de Mansion appartient à la Bibliothéque du Roi. Dans le même volume se trouvent l'Abusé en cour et les Advineaux amoureux du même imprimeur. Ce recueil a été successivement possédé par Dufay (Cat. p. 303, n° 2543; vendu 22 liv. 5 sous), Gaignat (le Catal. tome I, p. 442, n° 1749; vendu 39 liv.), et M. de Mac-Carthy. (Le Cat. tom. I, p. 441, n° 2843; vendu 445 fr.)

H. 253 m. (9 p. 4 l.)

XIX.

Traité des Monnoies, traduit du latin de Nicolas Oresme en françois, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 44 feuillets. Les quatre premiers renferment, 1°. le prologue du traducteur, précédé de ce sommaire:

Cy commence vn petit traitie du commencement et premiere inuention des monnoyes, a ql fin elles furent faites, comment on en doit vser. a qui apartient les forgier, empirer ou muer, et quelz inconueniens en peuent venir et sourdre afsemble de pluiseurs volumes et puis translate de latin en francois nagaires assin de monstrer le grant dessault et mesus qui au iourdhuy se fait en icelle par les marchans et commune, et que le roy et les pnces tolerent et suessirent dont ensiuuront pluiseurs inconuenies et domages inreparables, se de brief prouision et remede ny est mise comme il sera specifie ou proces ci apres

2°. La table des sommaires.

Le texte commence ainsi au recto du 5° feuillet :

Cy commence le traitie de la premiere origine et nature du droit des monnoies. Et premieres ment pour que cause monnoye sut premiere trou ues

Vando díuidebat altissimus gentes quado separabat filios Adam constituit ter= minos populorum iuxta numerum filio 2/2 2c.

Quant le treshault et souverain dieu omnipo tent diuisoit les gens et separoit les silz dadam Le dernier finit au verso, qui n'a que 12 lignes, par les deux suivantes:

ere volente temerairement condempner ce q bonspement ne se puet impugner ne contredire

Édition de la plus grande rareté, qui n'a point été connue, et dont le seul exemplaire, vendu 670 fr. à la vente des livres de M. Haillet de Couronne en 1811, est en la possession de l'auteur de cette Notice. Les caractères seuls indiquent qu'elle sort des presses de Mansion, qui y a employé ses plus gros caractères.

H. 271 m. (10 p.)

Ce livre renferme la traduction françoise anonyme de l'ouvrage intitulé de Mutatione Monetarum ac variatione facta per reges, que Nicolas Oresme composa pour Charles V, et qui parut imprimé pour la première fois à Paris, in-4°, sans date, par Thomas Keet, au commencement du seizième siècle.

Les éditeurs de la Bibliothéque de la France de Fontette (tome III, page 296, n° 33924) ne connoissoient l'existence de la traduction que par le Codicille d'Or qui la cite (p. 8 et 22), et ne savoient pas qu'elle avoit été imprimée.

XX.

Le Donat Espirituel, par Jean Gerson, traduit du latin en françois par Colard Mansion. *Bruges*, *Colard Mansion*, petit in-folio.

Édition en ancienne grosse bâtarde, sans chiffres, réclames ni signatures; à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 18 feuillets.

Le premier, au verso, offre le sommaire suivant, suivi du monogramme de Mansion, le tout en rouge:

Cy commence vn petit traittie jntitule le denat espirituel que fist honnourable et discret maistre je han jarson en son viuant docteur en sainte theologie et chancellier de paris translate de latin en francois et imprime a bruges par Colard mansson. lequel contient en soy. viij. parties. Et pour le mieulx et plus parsaittement entendre je lay mis par masniere de dyalogue i saignant vn disciple qui desmande: et vn docteur le meisses qui le composa que respond. Et qui bien le lira et entendera jl trouues ra doctrine moult proussitable et deuote pour passenenir au royame pardurable.

Le texte commence ainsi au recto du second feuillet :

Le disciple

Uantes parties doraifons font : Le docteur. Huit. Le disciple. Qui font elles. Le docteur. Congnoiss fance de sa substance. Congnoissance de sa qualité. Congnoissance des comandemens

Le verso du dernier, qui a 14 lignes, finit par les deux suivantes:

ques nos cuers fichies: ou les vraies joyes sont cest en paradis. Amen.

Cette édition n'est citée par aucun bibliographe. Elle est restée inconnue jusqu'au moment où sir Thomas Phillipps nous a rendu l'utile service de publier le Catalogue des Manuscrits que possède la Bibliothéque de la ville de Lille. Elle se trouve, avec quatre autres éditions de Colard Mansion, dans celui qui est coté E i. (Codices MSS. in Bibl. pub. de Lille, 1828, in-8°, p. 9.)

E

Colard Mansion ne s'en dit pas seulement l'imprimeur, mais il s'en déclare aussi le traducteur, en nous avertissant qu'il a converti en dialogue l'opuscule de Gerson, qui ne l'est pas dans l'original, dont la Bibliothéque du Roi conserve une édition ancienne sans date, exécutée à Nuremberg vers 1475, par Frédéric Creuzner.

M. Barrois, membre de la députation du département du Nord, sachant l'extrême désir que nous avions de connoître cette rareté littéraire, s'est empressé de nous en procurer la vue; et, par ce moyen, il nous a mis à même d'en donner une description exacte.

Cet unique exemplaire connu a 286 m. (10 p. 7 l.) de hauteur.

XXI.

Dionysii Areopagitæ de divinis nominibus liber, etc. Brugis, Colardus Mansionis, petit in-fol.

Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, sur deux colonnes de 34 lignes chacune; contenant 99 feuillets, dont les deux premiers offrent la table des chapitres. Le premier du texte commence ainsi au recto, première colonne:

Quod omnia diuina lux licet varie p fumă benignitatem ad creatură prodeat fimplex tame manet neq3 id folu veru et que illustrat vnum efficit C. i.

Mne datum optimü
2 oë donü pfectü de
furfum est descendens
a patre luminü. Sed
et candidissime illig
lucis que a patre motus iniciu3

On lit au verso du 51° feuillet:

Explicit de ecclesiastica iherar chia.

Au recto du 86°:

Dionifij areopagite de diuinis nominibus liber explicit.

Au verso, 99°, première colonne:

Explicient dicte epistole sand cti dionissi areopagite: memit see scripsisse que sequenter nominatim que periere.

Sur l'autre colonne il y a :

De diuinis hymnis.
De intellectualibus et fensibis

De intellectualibus et sensibis

De theologica informacione.

De anima de quo li°. facet men cionem in iiijo. Ca°. de di. nolbus.

De fignificativa theologia.

De legali hierarchia vel facardocio.

De angelicis proprietatibus. de ordinibus.

De iusto diuinoq3 iudicio.

Impressum Brugis per Colardum Mansionis:

Au bas est le monogramme de Mansion.

On en connoît cinq exemplaires:

Un que possède la Bibliothéque du Roi;

Un autre qui appartient à l'auteur de cette Notice, et qui vient des Célestins d'Amiens.

H. 280 m. (10 p. 4 l.)

Un troisième, provenant de l'archevêque de Sens (Laire, index, part. II, p. 6, n° 12; vendu 13 liv. 19 sous), se conserve dans la Bibliothéque de la ville de Bruges, et y a été envoyé par le possesseur du précédent.

Un quatrième a été vendu à Londres en 1826. (Catalogue of a selection of Books from the Library of a gentleman, 1826, in-8°, p. 41, n° 605.)

Un cinquième se trouvoit dans la Bibliothéque de M. Deys (le Cat. Bruges, 1829, in-8°, p. 60, n° 831; vendu 140 fr.), et a été acquis par M. Heber.

ÉDITION SUPPOSÉE.

Hermolai Barbari oratio gratulatoria ad Fredericum III, imperatorem, et Maximilianum electum romanorum regem, in-4°.

Parce que cette oraison est datée de Bruges, Marchand a supposé qu'elle a été imprimée dans cette ville par Colard Mansion en 1486. Il ne savoit pas que cet imprimeur étoit alors mort depuis deux ans.

Il en existe au moins deux éditions, l'une (52) et l'autre (53) faites en Italie, sans nom de ville ni d'imprimeur, et sans date.

NOTES.

- (1) Observations sur la lettre de M. J. G***, insérée dans l'Esprit des Journaux du mois de juin dernier, avec une Notice de quelques éditions faites à Bruges par Colard Mansion durant le quinzième siècle. (Esprit des Journaux, novembre 1779, p. 245.)
- (2) Recherches sur la vie, les écrits et les éditions de Colard Mansion, imprimeur à Bruges durant le quinzième siècle. (Esprit des Journaux, février 1780.)
- (3) Dictionnaire bibliographique choisi, du quinzième siècle. An XIII (1805), 3 vol. in-8°, tom. I, p. 351.
- (4) Recherches sur l'origine de l'Imprimerie. Bruxelles, 1810, 2 vol. in-8°, tom. II.
 - (5) Bibliotheca Spenceriana, tom. I, p. 284.
 - (6) Biographie universelle, tom. XXIV, article Mansion.
- (7) L'usage qu'il a toujours fait de la langue françoise dans ses traductions, et la préférence qu'il a donnée pour les imprimer, aux ouvrages écrits dans cette langue, puisqu'il n'en a imprimé qu'un seul en latin, et même l'orthographe du nom sous l'equel nous le connoissons, cela, nous l'avouons, nous avoit fait conjecturer qu'il étoit François, au moins d'origine; mais M. Scourion, bibliothécaire et archiviste de la ville de Bruges, qui s'est occupé de recherches sur Colard Mansion, et qui a bien voulu nous communiquer ses observations, se croit autorisé à penser que cet imprimeur est né à Bruges, et qu'il doit être mis au rang des hommes distingués qu'a produits cette ville, autrefois célèbre par son commerce et l'industrie de ses habitans.

D'ailleurs il faut convenir qu'il savoit le flamand aussi bien

que le françois. Les comptes de sa gestion pendant les deux années de son décanat (de 1471 à 1474), rendus dans l'idiome du pays, en sont la preuve; et les flandricismes nombreux remarqués par M. Scourion, dans la traduction du Dialogue des Créatures et dans celle des Métamorphoses d'Ovide, sont pour le savant archiviste une induction que le françois n'étoit pas la langue maternelle de Colard Mansion.

(8) Comptes de Guillaume de Poupet, conseiller et garde des joyaux du duc Philippe de Bourgogne, conservés dans les archives de la ville de Lille. Le quatrième finit au folio 19, en 1450, par cet article:

A Colart Mansion escriptuain pour un liure nome Rouvilion (Romuleon) en vng volume couvert de velours bleu acheté à lui LIIII livres.

Dans l'inventaire fait en 1458, et déposé aux mêmes archives, de la Bibliothéque qui étoit dans le palais du Prince à Bruges, et dont le nombre des volumes s'élevoit alors à 940, ce même manuscrit est indiqué en ces termes :

Ung autre grant liure en parchemin couuert dais de velours bleu intitule en dehors. C'est le liure Romuleu commencant au second seuillet Avynus sit de Bellus et au dernier avant la table france et despagne.

Ce manuscrit ne se trouve plus à la Bibliothéque de Bourgogne à Bruxelles. Mais il y en a deux autres du même ouvrage, l'un écrit en 1468, sur vélin, décoré de miniatures, des armes et de la devise nul ne s'y frotte, d'Antoine, surnommé le grand Bâtard de Bourgogne, fils de Philippe-le-Bon. Il est relié en bois, couvert de velours vert et jaune. L'autre, qui est aussi sur vélin, et relié en bois, est enrichi d'initiales et des armes de Croy, peintes en or et en couleurs.

Deux semblables manuscrits existoient : le premier en 1724, dans la Bibliothéque du château d'Anet.

Il étoit sur papier, en trois volumes in-folio, avec plusieurs feuillets sur vélin où il y avoit de très belles miniatures. Il avoit été exécuté à Bruges en 1467, suivant une note manuscrite ajoutée sur la marge de l'exemplaire de ce Catalogue (p. 22), qui est à la Bibliothéque du Roi.

Le second étoit dans celle de M. d'Aguesseau (le Cat. p. 271, n° 4182). Il étoit sur papier, avec des dessins à l'encre de la Chine et au bistre.

Les Bibliothéques qui en possèdent aujourd'hui sont :

- 1. Le Muséum Britannique. Il se trouve parmi les manuscrits des rois d'Angleterre. Casley, qui le cite (Cat. 1734, in-4°, p. 300), le dit du quinzième siècle, enrichi de peintures.
- 2. La Bibliothéque du Roi; en un seul volume, sur vélin, Il se distingue par de curieuses miniatures.
- 3. La même Bibliothéque. Celui-ci provient de celle de Colbert (Montfaucon, Bibl. tom. I, p. 920, nºº 22 et 23). On l'a partagé en trois volumes. Il est écrit sur vélin, et enrichi de miniatures de la plus belle exécution. On en compte 26 dans le premier volume, 40 dans le second. Le troisième, qui devoit en avoir 61, n'en offre que 14 d'achevées; 26 ne sont qu'ébauchées ou dessinées, et la place que d'autres devoient occuper est restée en blanc.

Tous ces manuscrits contiennent la version françoise d'une chronique latine en dix livres, portant le titre de Romuleon, seu de gestis romanorum, ab urbe condita usque ad tempora Constantini. Elle a pour auteur Robert de Porta de Bologne, qui vivoit dans le quatorzième siècle.

Il en existe deux manuscrits au Vatican. (Montfaucon, Bibl. bibl. tom. I, p. 21 et 86.)

Un troisième, où le copiste attribue mal à propos cette histoire à Benevenutus, auteur d'un liber augustralis, seu compendium hist. duodecim Cæsarum, se trouve dans la Bibliothéque de Sainte-Geneviève, à Paris.

Cette chronique paroît avoir été traduite deux fois en françois; car la traduction vendue en 1450 par Colard Mansion ne pouvoit être celle que sit depuis Sébastien Mamerot ou Manerot de

Soissons, qui, dans son prologue, nous apprend qu'il commença en 1466, à Reims, sa traduction, d'après une chronique composée en latin à Bologne, par un notable et grand-historien, laquelle il entreprit à la prière de Louis de Laval, seigneur de Chastillon et de Gael, lieutenant général du roi Louis XIII, et par aucuns dit le XI', et grand-réformateur des eaux et forêts du royaume de France; gouverneur de la Champagne.

Mamerot s'y qualifie de chapelain et de serviteur domestique de ce seigneur, pour lequel il traduisit, en 1458, la Chronique martinienne, et en 1472, les Passages d'outre-mer par les François.

Le manuscrit du Roi, en trois volumes, commence par le sommaire suivant:

Prologue en la translation de Romuleon translate de latin en francoys.

Après ce prologue, suit celui du texte de l'ouvrage, que Robert de Porta dit avoir composé

A l'instance de tres resplendissant chevalier monseigneur Gomore de Albernay espaignol.

Ce Gometio Albornozzo étoit gouverneur de Bologne en 1361. Voici le commencement de la traduction:

Graces dit en ses epistres que dernier louenge n'est aux hommes avoir pleu aux princes ceste auctorité en suivant...

Il est terminé par ces mots :

Cefar afin qu'il despouillast Maxence de l'empire, se passa severus en italie à tout innumbrable multitude de gens par mer et par terre.

Fin du Romuleon loue foit n' feign dieu ibesucrist.

(9) Ces lettres étoient enfermées dans une boîte, et conservées précieusement parmi les objets qui appartenoient à la confrérie. C'est ainsi qu'elles sont indiquées au folio 38 recto de l'ancien registre:

Een doese daer de Brieven van onser ghilde in syn. (Une botte dans laquelle sont les lettres de notre confrérie.) (10) Cette confrérie paroît s'être légalement formée en 1454, en vertu des lettres dont on vient de parler. On trouve, dans le compte par lequel s'ouvre le registre des recettes et des dépenses depuis 1454 jusqu'en 1523, les noms des confrères qui, afin de subvenir aux premiers frais d'établissement, et ensuite à ceux d'entretien de la communauté, promirent de contribuer chacun pour une somme quelconque une fois payée, ensuite une autre payable de mois en mois, sous le nom d'argent du mois (maend gelt). Quelques uns ajoutèrent une troisième somme par forme de supplément ou de don volontaire, laquelle y est désignée par le mot gracie (par grâce). Le nombre de ceux qui se cotisèrent, tant hommes que femmes, soit pour l'une soit pour l'autre somme, s'élève, dans ce premier compte, à cinquante, et le total de la recette à 3 livres de gros 3 escalins 9 gros, et celui de la dépense à 3 livres 3 escalins 5 gros.

Ce compte commence par le préambule suivant :

Dit naer volghende es de rekënIghe die jan voude gedaë heeft vande andelinghe die hy ghead heeft int hautgheue en in tontfz vander ghilde van sinte jan Ewagz die men houd te heechoute Als van de jare jnghaende sinjans daghe de seste dacg jn meye and dust vierhondert vier en vichtich tot de viste dach in meye a lv.

C'est-à-dire :

Ce qui suit est le compte que Jean Voude a rendu du maniement qu'il a eu dans la dépense et dans la recette de la confrérie de Saint-Jean-l'Évangéliste, qui se tient à Heechoute, depuis l'année commençant au jour de Saint-Jean, le sixième jour de mai année 1454, jusqu'au sixième jour de mai année 1455.

Item, Georges van Houbouke, de ce qu'il promit d'abord, xij gros; et de plus, d'argent de mois, iiij escalins; et de plus, de lui par grâce, x gros; porte ensemble, 5 escalins et 10 gros.

A l'article des dépenses, qui consistent principalement en frais

de messes, on trouve un état détaillé, avec leurs prix, de tous les objets de culte, qui furent acquis pour orner et desservir une chapelle particulière que la confrérie avoit dans l'église de l'abbaye d'Eechoute à Bruges, où elle faisoit célébrer l'office divin les dimanches et fêtes, et pour laquelle elle payoit annuellement à l'abbé six escalins.

Cet état porte:

Dit es dat ic jan van voude huutghegheue hebbe binde voorf3 jare jeghe de ontfanch.

It.	ghecocht twee latone candelaers cost	iiij f.	ij g.
It.	twee Ampulle coft	11	xvj g.
It.	een Broetwat		iij g.
	betaelt vã de torflade		vjg.
It.	de clippel in de Belle te fouderene		jg.
It.	een paesbart		vjg.
It.	een fcupfcrine met de voerghelde	iiij f.	vg.
It.	een letrin		vj g.
It.	de corde in de meffael		ij g.
It.	om lýwaet en de rame daert opghemacht was		vjg.
It.	twee outaerdwale met naie en wasche	vij f.	
It.	om fayet gordine en lake om een houtaercleet en		
	liwaet datter in ghewodert es en van maken	iiij f.	iiij g.
It.	om linte en fringhe		vij g.
It.	betaelt bordens õ onfe rame te makene	iiij f.	
It.	M. de Baers als de Rame begune was		iiij g.
It.	van caffen te makene end et fcrappradeken	iij f.	
It.	om twee elle liwaets en fringhe om een witte gordin		
	voort caffin		xjg.
It.	om x latone ringhē	4	jg.
It.	Belaert de fmit om de Torslade te anghe en de belle		
	iiij gheanghe twee floten met iiij flotels en flotel an		
	de kifte de gordin roode	ijf.	x gr.
It.	de bouc daer de rekeninghe in ftaet		iiij g.

C'est-à-dire:

Ceci est ce que moi Jean Voude ai déboursé pendant la précédente année, en raison de la recette.

It. acbeté deux chandèliers de cuivre; coûte...... 4 esc. 2 gr.

NOTES.		75
It. deux burettes; coûte		16 gr.
It. un serre-pain		3
It. payé pour la caisse des flambeaux		6
It. pour souder le battant dans la sonnette		ī
It. un porte-paix		6
It. un bassin à quêter, avec l'argent mis à l'avance	4 esc.	5
It. un lutrin		6
It. la corde dans le missel		2
It. pour la toile et le châssis sur lequel elle a été montée.		6
It. deux nappes d'autel, avec la couture et le blan-		
chissage	7	
It. pour un rideau de saie, et draps pour un devant		
d'autel et toile pour le doubler, et la façon	4	4
It. pour ruban et frange		7
It. payé à Bordens, pour la façon de notre châssis	4	
It. maître de Baers, quand le châssis a été commencé.		4
It. pour avoir fait faire une armoire et une cassette	3	
It. pour deux aunes de toile et franges, pour un rideau		
blanc pour la fenêtre		11
It pour dix anneaux de cuivre		1
It. payé le serrurier pour attacher la caisse où l'on met		
les flambeaux, et la sonnette, quatre gonds, deux		
serrures avec quatre cless, et une cles pour la cas-		
sette, et la tringle du rideau	2	
It. le livre dans lequel est le compte		4

En 1464 elle possédoit d'autres effets compris dans l'état suivant, qui se trouve au solio 38, verso, à la suite du compte de 1467 à 1468, rendu par Jean Toelnaere, effets qu'il remit à Jean de Klerc lorsque celui-ci devint doyen en 1468.

Dit es al tghuent dat ic jan Toolnaer jan de klerc als deken ghelevert hebbe, eerst in een scrynken daer de ij pelders in zyn en een groot lynlaken.

- If. de Vane in een Lynlaken gerolt en j. caeuetsfac.
- 1t. de ij cruisen met ij cleen stanken en met ij zwarte kleerkins.
- If. noch een quewiede dwale die de vrau Cocxs gaf.
- II. een ghewiede fcaelye om messe daer op te doene en noch een quispele en dit gaf heer jan Vand. Scaue.
- It. voort so zyn dit de juweelking die in de kerke zyn.
- Eerst ij grote candelaers een Houtaer kleet en j zwart cleet. cū iij ghewyede dwalen eñ ij cleen hant-dwalkins eñ ij blaeuwe gor-

- dynen en j fcakierde gordyne en een gordyne van lynwade ij looetfcouen en ij ampollen j brootvat en j paefbart van yvore j quifpele.
- 11. noch een doefe daer de brieuen van onfer ghilde inzyn en den bouc van onfe ghilde broeders en ghilde zufters.
- 1t. al tghuene dat hier bouen ghescreuen es dat my jan de clerc gheleuert es dat henric wedere, jan de Buzere en noch meer hebbe hem ghelevert also thier navolgt.
- It. ald. eerst de brieue va onzer pdoen.
- It. een groote sciptscrine onghesloete dat colard machion gaf.
- It. ij ledere cuftode om de cruzen daer in te befleden.
- It. noch ij ronde cuftoden om de appels vand. crucen daer in te befteden.
- Item noch ij cuftode van houte ome beede de pelders van houte in te befteden.

C'est-à-dire:

Ceci est tout ce que moi Jean Toolnaere ai remis à Jean de Klerc, comme doyen.

Primo, une petite cassette dans laquelle sont les deux draps mortuaires et un grand drap.

Item, la bannière roulée dans un drap et un sac de saie.

Item, les deux croix, avec deux petits bâtons et avec deux petits ornemens noirs.

Item, plus une nappe bénite que la femme Coxs a donnée.

Item, une ardoise bénite pour dire la messe dessus, et de plus un goupillon qu'a donné le sieur Jean Vand. Scave.

Item, ensuite voici les petits joyaux qui sont dans l'eglise.

Premièrement, deux grands candélabres, un parement d'autel, et un autre noir, et trois nappes bénites, et deux rideaux, et deux petits essuie-mains bénits, et deux rideaux bleus, et un rideau à car reaux, et un rideau de toile, deux tiroirs de plomb, deux burettes, et un serre-pain, et un porte-paix en ivoire, un goupillon.

ltem, de plus une boîte dans laquelle sont les lettres de notre confrérie et le livre des frères et des sœurs de la confrérie.

Item, tout ce qui est ci-dessus écrit est ce que à moi Ican Leclerc a

Ce que m'ont remis de plus Henri Wedere et Jean de Buzere est ce qui suit :

Item, ainsi premièrement les lettres de notre pardon.

Item, un grand bassin à quêter, non fermé, que donna Colard Mansion.

Item, deux custodes de cuir pour y mettre les croix.

Item, de plus deux ronds custodes pour y mettre les pommes des croix.

Item, plus deux custodes en bois pour y mettre les deux appareils funèbres.

En parcourant le même registre, on voit que cette confrérie étoit composée d'hommes et de femmes dont les diverses professions avoient plus ou moins rapport avec l'instruction première et avec tous les arts et métiers qui concourent à la fabrication et à l'embellissement des livres, tant manuscrits qu'imprimés; aussi y trouve-t-on dénommés des libraires (librariers et bockverkopers), des peintres en miniatures (vinghette makers), des écrivains et copistes de livres (scrivers et bouc-scrivers), des maîtres d'école (scoolemeesters), des marchands d'images (prenter-vercoopers), des enlumineurs (verlichters), des imprimeurs soit en planches de bois soit en lettres mobiles (printers), des relieurs (bouc-binders), des corroyeurs (riemmakers), des parcheminiers (parkement makers et fransyn makers), des faiseurs de houppes (guispel sniders), des maîtresses d'école (scolevrowen), des graveurs en caractères (letter-snyders), des peintres (scilders), des tondeurs de draps (drooch-scherrers), des faiseurs d'images (beelde-makers).

(11) Voici les endroits du registre où il est fait mention de Colard Mansion:

Compte de 1454 à 1455.

Doyen, Jean van de Voude.

Fol. 2, recto, article des recettes:

It. Colinet de Melchien..... ij' g. (2 escalins de gros.)

De 1458 à 1459.

Doyen, Le même.

Fol. 15, verso, idem:

Colaert Monzioen..... xix g. (19 gros.)

Fol. 16, recto, article des recettes:

It. om voorwetene end. ontbiedene (pour prévenir et mander).

It. Colaert Manzioen..... 1 g. (1 gros.)

Fol. 17, recto, idem:

It. Colaert Menchoen eñ zyn knape (Colaert Menchoen et son garçon)...... xix g.

Fol. 19, recto, reconnoissance de Pierre Maertens, prêtre, receveur de l'abbaye d'Eechoute, pour le loyer de la chapelle (en marge il y a 1458-1459):

Item noch ontfanghen by den Hand van colard manfyon vj⁵ g. van de jaere een en tfeuentich, gheualle zeste in meye a lxxij en noch by den felven vj⁵ g. van de jaer twee en tfeuentich ghevallen den zeste dach in meye in 't jaer drie en tseuentich.

C'est-à-dire :

Item, encore reçu par les mains de Colard Mansyon 6 escalins pour l'année 1471, échue le 6 de mai 1472; et encore du même 6 escalins pour l'année 1472, échue le 6 de mai 1473.

De 1460 à 1461.

Doyen, Baudouin Wallins.

Fol. 20, verso, idem:

Fol. 21, verso:

De 1461 à 1462.

Doyen, Le même.

Fol. 26, verso:

It. ontf. van Hannekin te colaert mansioens..... viij g.

C'est-à-dire:

Item, reçu de Jeannette, chez Colaert Mansioens...... 8 gros.

NOTES. 79
It. ontf. van Colaert Mansion vj g.
(Item, reçu de Colaert Mansion 6 gros.)
De 1462 à 1463.
Doyen,
Le même.
Fol. 30, verso, idem:
It. ontf. van Colart Mansion vj g.
(Item, reçu de Colart Mansion
De 1464 à 1467.
Doyen,
Jean Toolnaere.
Fol. 43, verso, idem:
It. ontf. van Colaert Monfyoen vj g.
(Item, reçu de Colaert Monsyoen 6 gros.)
Fol. 45, recto:
It. ontf. van colaert monfyoen vã vacht. (van verachter) vij g.
(Item, reçu de Colaert Monsyoen, pour arrérages 7 gros.)
De 1467 à 1468.
Doyen,
Le même.
Fol. 52, recto, idem:
It. ontf. van colaert monfyoen vj g.
(Item, reçu de Colaert Monsyoen 6 gros.)
De 1469 à 1470.
Doyen,
Jean de Clerc.
Fol. 60, verso, idem:
It colaert manifon vi g.

80

Fol. 67, recto:

Recu par moy colard manchion come doyen de ceste année 1471 commencant le pr. de janvier par jehan de Buyzere, la somme de xiiil. 1 g. en la presence de Jehan de Tollenaere, Jehan de Clerc Pierre Alardin et plusieurs autres.

De 1471 à 1472.

Doyen,

Colard Mansion.

Fol. 67, verso:

Jhs.

Johannes. Lucas.

dit navolghende es dat ic Colaerd manchion ontfanghë hebbe aengaende onfer ghilde beghinnen den eerste dach van Januarii ão lxxjo. tot lxxijo. eerst van nieuwen ghildebroeders ende leerkinders.

(Ce qui suit est ce que moi Colaerd Manchion ai reçu concernant notre confrérie, commençant le premier jour de janvier anno lxxj°. à lxxij.; premièrement des nouveaux confrères et des apprentis.)

Fol. 68, recto:

Colaerd manchion..... vj g.

Fol. 69, recto:

Dit navolgheñ es dat ic colaerd manchion voors, uutghegh, hebbe ter ghilde behouf.

(Ce qui suit est ce que moi Colaerd Manchion ai payé pour le besoin de notre confrérie.)

De 1472 à 1473.

Doyen,

Le même.

Fol. 70, verso:

Colard Manchion..... vj g.

Fol. 70, recto:

Jhs johannes lucas

Dit navolghende es dat ic colard manchion ontfanghenshebbe als deken van onse ghilde beghinneñ den eerste dach van januarii año lxxijo. tot lxxiijo.

C'est-à-dire:

Ce qui suit est ce que moi Colard Mansion ai reçu, comme doyen de notre confrérie, commençant le premier jour de janvier année 1472 à 1473.

Fol. 73, recto:

Dit navolgheñ es den uytgheue van den autaer dat ic Colard Mansion voors3 als deken mitsgaders myne gheselle ghilde broeders jan Buzere jan de clerc jan Tolnaere jos scheede jan vand'berghe, jan Bernaerdts, Thibaud, (en meer andere) hebben doen maken die intgheheel ghecost heeft iij lb. g.

C'est-à-dire:

Ce qui suit est ce qui a été donné pour l'autel que moi Colard Mansion ci-dessus ai fait faire comme doyen, avec mes collègues confrères Jean Buzere, Jean de Clerc, Jean Tolenaere, Joseph Scheede, Jean Vanden Berghe, Bernaerdts, Thibaud et beaucoup d'autres, lequel a coûté en tout trois livres de gros.

De 1474 à 1475. Doyen,

Joos Scheede.
Fol. 75, recto:
Colaert Manchionvj g.
Fol. 80, recto:
Item jorys Caelwaert betaelt van Coellaerts Maschions jaer welke gheviel int jaer lxxiijtich vs g.
C'est-à-dire :
Item, Georges Caelwaert, payé l'année de Coellaert Maschion, la- quelle échut en l'année lxxiij.
Noch ontfaen over peldergelde Colard Manfioens wyf.
(Encore recu pour l'argent du poêle (frais funéraires) de la femme de Colard Mansioen)
F

De 1482 à 1483.

Doyen,

Lieven de Toolenaere.

Fol. 113, recto:

Van Colaerd Manchioen..... vj g

De 1483 à 1484.

Doyen,

Willem de Brouwere.

Fol. 117, recto:

Jtë Jëny die m³ colaert maseon wonëde was voor siin doot scult. iiijs g. (Item, de Jenny, qui demeuroit avec Colaert Maseon, pour sa dette de mort, quatre escalins de gros.)

- (12) Dans la Notice historique que nous nous proposons de publier sur le seigneur de La Gruthuse et sa famille, nous parlerons de la Bibliothéque qu'il avoit formée.
 - (13) Voyez p. 81.
 - (14) Voyez p. 81 et 93.
 - (15) Esprit des Journaux, février 1780.
 - (16) Ils sont au nombre de trois, et datés de 1473.

Le premier, imprimé à Alost par Théodore Martens, a pour titre Speculum conversionis peccatoris magistri Dionysii de Lewis alias Richel; petit in-4°.

Le second, imprimé par le même et dans la même ville, est intitulé Æneæ Silvii historia de duobus amantibus; de même format.

Le troisième a été exécuté à Utrecht, par Nicolas Ketelaer et Gerard de Leempt : c'est l'*Historia scolastica* de Pierre-le-Mangeur.

Nicolas Ketelaer, imprimeur de ce dernier livre, et qui n'est connu, ainsi que son associé, que par cette seule édition portant leur nom, vivoit encore en 1480; ce que nous apprend l'adresse suivante, qui ne se rencontre que dans quelques exemplaires, et qui se lit à la fin du Fasciculus temporum en flamand, imprimé en cette année par Jean Veldener:

Loeff ketelaer woennende tutrecht in Loeff bermmakers straet borgher.

Ces deux lignes, placées au-dessus d'un écusson en bois tenu par deux lions, et surmonté de deux autres écussons qui sont ceux de Veldener, feroient croire ou que celui-ci exécuta ce volume pour Ketelaer, ou qu'il en fut le successeur.

Quelques bibliographes, entre autres Visser (Naemlyst, p. 1), se sont imaginé que l'introduction de l'imprimerie dans les Pays-Bas étoit antérieure à l'année 1473, parce qu'ils connoissoient l'existence d'un livre imprimé à Anvers en 1472; mais, faute d'avoir vu cette édition, ils ignoroient qu'elle eût des signatures, et on sait que les imprimeurs de la Belgique n'en firent usage que plusieurs années après. C'est donc par une erreur typographique que ce livre porte la fausse date de 1472, erreur qui a été évidemment commise par l'omission d'un x dans la date qui est ainsi exprimée à la fin du volume:

M. CCCC. lxxij.

D'ailleurs, ce qui en prouve encore mieux la non-authenticité, c'est que Mathieu Vander Goes, à qui on doit cette édition, n'a commencé à imprimer qu'en 1482, et qu'on ne connoît de lui aucune édition plus ancienne.

Voici la description de ce livre en flamand, intitulé la Vision de Tondale.

Il est en lettres de forme, sans chiffres, réclames ni initiales, avec signatures; à longues lignes, au nombre de 24 sur les pages entières; contenant 33 feuillets. Le premier renferme la table des chapitres; le second commence ainsi:

Hier beghint een boeck ende es Van ton dalus vysioen ende hoe sijn ziele vten licha me ghenomen was.

Nt Jaer ons heren dusent hondert ende .xlix. welcke iaer was d³ vierde iaer vä Eugenius des paeus ende dat ander oecvan den keyser Coenraets Jn welken ia lacias biscop starf I sinte ber

re oec finte Malacias biscop starf I sinte ber naerts cloester te clarauaus. doe wort dit vy

On lit au recto du dernier :

Hier eyndet en gaet wt een boeck van Tondalus vyfioen ende hoe dat fijn ziele wt fijn lichaem ghenomen was ende is gheprint tantwerpen bi mi Mathijs vandergoes Anno. M. .cccc. lxxij.

Les caractères sont semblables à ceux avec lesquels le même Mathieu Vander Goes a imprimé, en 1482, Die spyeghel of reghel der kerster ghelove oft der kersten eewe; et en 1483, Cordiale de quatuor novissimis.

Cette édition, quoique d'une date peu reculée, est néanmoins d'une excessive rareté, puisqu'il ne s'en est trouvé jusqu'ici qu'un seul exemplaire. Il appartient aujourd'hui à M. Heber, qui l'acquit dans une vente publique à Londres en 1826. (Cat. of a collection from the library of a gentleman. Lond., Sotheby, in-8°.)

Plus anciennement il avoit pour possesseur Verdussen d'Anvers, et après lui les frères Gasparoli, ses compatriotes.

(17) M. Scourion explique de deux manières ce monogramme. Il lui paroît qu'il représente un rébus ou calembourg flamand faisant allusion au nom de Mansion, dont il fait, en l'altérant, deux mots: maen-soon, qui signifient en langue flamande fils de la Lune, autrement sortant de la Lune; ou bien ce monogramme, se trouvant placé dans l'échancrure du croissant dont les deux extrémités semblent s'embrasser, il se pourroit qu'on eût voulu dire, dans le même idiome, baiser de la Lune, maen-soen.

M. Scourion ne croit pas que le croissant indique l'initiale de Colard: il prétend que ce seroit faire un double emploi que de la prendre pour un C renversé, lettre qu'il voit déjà disposée en sens contraire, au-dessous des jambages de l'M, auxquels elle est adhérente. Les huit croix dont le champ de l'écusson est parsemé sont posées là peut-être pour figurer les étoiles du firmament, au milieu desquelles cet astre est placé.

Lambinet, dans ses Recherches, tome I, p. 392, l'a donné gravé d'une manière informe. Il l'est parfaitement dans le tome I, p. 282, du Bibliotheca Spenceriana.

(18) La variété d'orthographe qu'on remarque dans le nom de Colard Mansion a porté M. Scourion à croire qu'un Jean Van Menschone, dégustateur et jaugeur de vin, membre de la confrérie de Notre-Dame de Hulsterloo, qui avoit une chapelle auprès de la ville de Damme, à environ une lieue de Bruges, pouvoit être une autre orthographe du nom du même Mansion, et que, par conséquent, il ne seroit pas impossible qu'il fût de la même famille; et on est d'autant plus fondé à le soupçonner, qu'il paroît que souvent les offices de jaugeurs étoient acquis par des écrivains ou copistes de livres, membres, comme Mansion, de la communauté des libraires de Bruges.

Il est fait mention en trois endroits différens de ce Jean Van Menschone; et, bien que son nom y soit écrit de trois manières différentes, M. Scourion ne balance pas à le regarder comme un seul et même individu.

Dans un registre in-folio très bien écrit, en parchemin, en 1427, et qui contient les noms des habitans de Bruges reçus alors dans la confrérie de Notre-Dame de Hulsterloo, il est inscrit, au folio 21, recto, avec la qualification de dégustateur:

Johannes van Menschone wynspueren (c'est-à-dire dégustateur de vin).

Et plus loin, dans le même registre, on le voit sous le même nom, mais diversement orthographié:

Jean Manschien en zyn wys (Jean Manschien et sa semme).

Dans un autre registre en papier, contenant la nomenclature de tous les offices ou emplois qui, en 1440, dépendoient ou étoient à la disposition du magistrat de Bruges, registre qui en outre donne les noms de ceux qui les occupèrent, ce même Jean Menschone est qualifié de jaugeur:

Wynmeter jean Monschone (jaugeur Jean Monschone).

Et il faut remarquer que l'orthographe d'un de ces trois noms (Manschien) se rapproche beaucoup de celle sous laquelle le nom de Colard Mansion (Malchien) paroît pour la première fois dans le registre de la communauté des libraires de Bruges. Ensuite, pour prouver que les fonctions d'écrivain et celles de jaugeur s'allioient alors ensemble, M. Scourion cite trois de ces jaugeurs qui les réunissoient, et il produit à l'appui de ce qu'il avance les comptes de la ville de Bruges, où, dans ceux de 1492 à 1493, on lit, au folio 32, recto, ce qui suit:

C'est-à-dire:

Au même folio du même compte :

C'est-à-dire:

Puis, parcourant le registre des libraires de Bruges, il a trouvé que les trois dégustateurs dont il vient d'être question, savoir, Arnaut ou Regnault de Tilly, Jean Van Hesschen et Jean Goossin, avoient non seulement contribué à l'entretien de la communauté, le premier depuis 1463 jusqu'en 1490, et le troisième depuis 1484 jusqu'en 1510, mais que celui-ci en avoit été de plus deux fois doyen en 1486 et 1493, et le second en 1477.

Loin de voir dans les fonctions de dégustateur et celles de copiste de livres peu de rapports entre elles, M. Scourion pense au contraire qu'elles ne pouvoient être mieux remplies que par ceux-ci, attendu qu'il falloit nécessairement savoir bien écrire, compter et tenir des registres de comptabilité.

(19) Dans le registre manuscrit, intitulé Confrérie de Saint-Jeanl'Évangéliste, 1592, au 16 mars 1742, volume in-folio, on trouve, à l'article de la recette des ouvertures de boutiques durant les quatre années 1618 à 1622:

Au fol. 82, recto:
Rosert mancion 6 fous
Au fol. 84, verso:
Robert mancion
Au fol. 95, verso:
Robert mansion, imprimeur 1 kv. 4 fous
Au fol. 107, recto:
Robert mansion, jmprimeur 1 liv. 4 fous.
Au fol. 85, recto:
Recepte des deniers de la queste que l'on a faite extraordinairement pour les fleurs du Corselet.
Paul manfion

(20) On croit assez généralement que Caxton, avant d'introduire en Angleterre l'art de l'imprimerie, avoit imprimé sur le continent, et vraisemblablement à Cologne, plusieurs livres avec des caractères qui ne ressemblent nullement à ceux de ses éditions sorties des presses qu'il établit, après son retour, dans l'abbaye de Westminster, et dont le premier est daté de 1477. Celles qui passent pour avoir été imprimées sur le continent, et toutes avec les mêmes caractères, sont au nombre de quatre:

- 1°. Le Recueil des Histoires troyennes, par Raoul Lesebvre;
- 2°. Le même ouvrage, traduit en anglois par Caxton lui-même en 1471;
- 3°. L'Histoire de Jason, par le même Raoul Lesebvre, et qui est une suite de l'ouvrage précédent;
 - 4°. The game and playe of the Chess. (1474).

Du premier de ces quatre ouvrages on n'a découvert jusqu'ici que cinq exemplaires, qui sont, savoir : dans la Bibliothéque du Roi; de Georges III, au Musée Britannique; de lord Jersey, dans son château d'Osterly-Park; de lord Spencer, exemplaire non rogné, provenant de Watson Taylor, vendu 205 liv. st. 16 sh. (le Cat. 1823, Part. II, p. 32, n° 998), et qui a remplacé celui que ce seigneur avoit acquis à la vente du duc de Roxburghe (le Cat. n° 6201, vendu 116 liv. 11 sh.), et dans lequel il manquoit 30 feuillets entre les folio 29 et 59, ainsi que le 119^e.

Ce dernier exemplaire avoit passé dans la Bibliothéque de M. Dent, d'où il est sorti en 1817 (le Cat. Part. II, p. 74, nº 1242; vendu 36 liv. 10 sh.), pour devenir la propriété de M. Heber.

Le nombre des exemplaires connus du second est beaucoup plus considérable. On en compte environ douze, dont deux seulement sont complets. Ceux de M. le marquis de Bath et du Muséum Britannique, exemplaires de Georges III.

D'autres plus ou moins complets se trouvent chez lord Spencer, exemplaire qui a successivement appartenu à Tutet et à Austin; dans la Bibliothéque de M. le duc de Devonshire, exemplaire de Roxburghe; de Sion-Collége à Londres; d'Oxford et de Cambridge.

Celui qui a été vendu à Londres en 1826 (Cat. of a selection from the library of a gentleman. Lond. Sotheby, p. 77, nº 1220) étoit imparfait au commencement et à la fin. Il se conserve maintenant à la Bibliothéque du Roi.

Dans l'exemplaire de M. Hebert, récemment vendu à Londres (son Cat. 1829, in-8°, p. 381, n° 6925), il manquoit six feuillets, et quatre étoient manuscrits.

Les seules Bibliothéques où l'on voit des exemplaires du troisième sont, en France, la Bibliothéque du Roi et celle de l'Arsenal, et en Angleterre, celle d'Eton-College.

Les exemplaires du quatrième appartiennent à lord Spencer, au duc de Devonshire, au Musée Britannique, exemplaire de Georges III, et au comte de Pembroke.

Un autre, où se trouvent plusieurs feuillets refaits à la plume, a été vendu en 1826 à Londres. (Cat. of a selection from the library of a gentleman. Lond. Sotheby, p. 40, nº 597.)

(21) Les Anglois avoient alors à Bruges un consulat. La maison consulaire existoit encore dans toute son intégrité du temps de Sanderus, qui en a fait graver une vue dans son Flandria illustrata, tome II, p. 39. M. Dibdin, qui a pensé avec raison que Caxton avoit rempli dans cette ville les fonctions de consul, et que par conséquent il avoit habité cette maison, en a donné aussi une gravure dans le tome I, p. lxxxviij, de ses Antiquités typographiques d'Angleterre; et il verra sans doute avec plaisir, par la pièce suivante qu'il ne connoissoit pas, et où son compatriote est qualifié de maître et gouverneur des marchands de la nation angloise, qu'il ne reste plus aucun doute sur sa conjecture.

Extrait du registre des jugemens civils des échevins ou du magistrat de la ville de Bruges, de 1465-1469, fol. 204, verso:

Comme Daniel F. Adrien dit Scepheer Daniel demandeur d'une part et Jeroneme Vento pour et ou nom de jaques Dorie marchant de jennes deffendeur d'autre part, se soient soubsmis et compromis de toutes les differences qu'ils avoient ensemble ou des sentence, ordonnance et arbitraige de Willem Caxton marchant d'angleterre maistre et gouverneur des marchans de la nation d'angleterre par deça, et de Thomas Perrot come en arbitres arbitrateurs amiables compositeurs et communs amis, promettent les dites parties et chacun d'eulx de bien et loyalement entretenir, observer et accomplir tout ce que par les dits

arbitres seroit sur les dites differences des sentences ordoné et arbitré sans faire ou venir a l'encontre en aucune maniere, et que lesd. arbitres aient oy les raisons des dites parties, et sur ce ordone leur sentence et ordonnance lesquelles ils ont rapporté en la plaine chambre des echevins de Bruges, ont esté publié ausdites parties, parceque le dit Willem Caxton s'estoit necessairement retrait de la dite ville de Bruges, est il que par la dite plaine chambre deschevins de Bruges les dites parties ont esté appellées et sont comparus ausquels a este dit et signisié l'arbitrage et ordonnance dedits arbitres qui estoit et est tel comme sensuyt, assavoir que ledit Jeroneme Vento pour et ou nom dudit Jaques Dorie payera audit scepheer daniel, en argent comptant et promptement la fomme de iiij liv. gr. et que ledit Jeroneme ou nom que dessus, prestera aud. scepheer daniel autres iiij liv. gr. parmi toute voyes bonne caution et seurté que ledit Scepheer Daniel devra donner aud. Jeroneme Vento de lui rendre et payer lad. somme de iiij l. gr. qu'il lui aura prestée, en dedans les premiers quatre voyages que ycelluy Scepheer Daniel fera a toute sa neif en quelque pays que ce soit, assavoir à chacun voyage une livre de gros, pourveu aussi que en cas que led. Scepheer Daniel ne fesist aucun voyaige auec sad. neif en dedans fix mois prochain venant que alors led. Scepheer Daniel ou ses pleges seront tenus de payer et restituer aud. Jeroneme Vento sans que led. Jeroneme sera tenu de attendre les autres payemens dessusnommez, a l'observation de laquelle sentence ordonnance et arbitraige lesd. parties et chacune d'elles ont esté par lad. plaine chambre des echevins de Bruges esté condampnes. actum xija maij ao lxix

(22) En voici le relevé:

Compte de 1454 à 1455.

Recettes

necettes.
Fol. 2, verso:
It. jan Bortoen belooft (promet) vj gros
1455 à 1456.
Fol. 9, verso:
Jan Bortoen vj gr
Fol. 10, recto;
ian Bortoen vi gr

Compte de 1458.

Compre de 1400.				
Fol. 15, verso:				
Jan Bortoen vj gr.				
Compte de 1458 à 1459.				
Fol. 17, verso:				
It. meelt (maître) Jan Bortoen				
Compte de 1460 à 1461.				
Fol. 20, verso:				
It. ontf. (reçu) van meest. (de maître) Jan Bortoen vj gr.				
Fol. 21, verso:				
Ontfaen van meest. (requ de mastre) Jan Britoen vj gr.				
Fol. 22, verso:				
Item ontf. van de doot van meest Jan Britoens wive (reçu de la mort de la femme de maître Jean Britoen) xiiij gr.				
Fol. 25, recto:				
Item meest. jan Bortoen v gr.				
Compte de 1461 à 1462.				
Fol. 27, recto:				
It. ontf. van Jan Britoen vj gr.				
Compte de 1462.				
Fol. 30, recto:				
It. ontf. van meest. Jan Briton vj gr.				
Compte de 1464 à 1467.				
Fol. 42, recto:				
It. ontf. van meester Jan Britoen iiij gr.				

92 10112	'•
Fol. 43, verso:	
It. ontf. van meester Jan Britoen	jij gr.
Fol. 44, verso:	
It. ontf. van meester Jan Britoien	iij gr.
Compte de 146	7 à 1468.
Fol. 52, recto:	
It. ontf. van meester Jan Britoen	iiij gr.
Compte de 146	69 à 1470.
Fol. 60, verso:	
It. meester Jan Briton	iiij gr.
Compte de 147	1 à 1472.
Fol. 68, recto:	
Meest. jä Breton	iiij gr.
Compte de 147	4 à 1475.
Fol. 74, recto:	
Meester Jan Britoen	iiij gr.
Fol. 74, verso:	
Meester Jan Brytoen	iij gr.
Compte de 147	5 à 1476.
Fol. 82, verso:	•
Meester Jan Britoen	iiij gr.
Compte de 147	6 à 1477.
Fol. 87, verso:	
Meester Jan Briton	iiij gr.

Compte de 1478 à 1479.

Fol. 98, recto:
Meester Jan Bortoen.

Compte de 1479 à 1480.

Fol. 102, recto:

Meester Jan Bortoen..... iiij gr.

Compte de 1480 à 1481.

Fol. 105, recto:

Meester Jan Bortoen..... iiij gr.

Fol. 105, verso:

Meest. Jan Bortoen..... iiij gr.

Compte de 1481 à 1482.

Fol. 109, verso:

Meest. Jan Britoen..... iiij gr.

Compte de 1482 à 1483.

Fol. 113, recto:

Meester Jan Britoen..... iiij gr.

Compte de 1493 à 1494.

Fol. 140, verso:

Compte de 1504.

Fol. 153, recto:

It. de doot feult van de wedewe Bortoens bouen costen (item, la dette de mort de la veuve Bortoen, outre tous les frais)... xj gr.

(23) Voici la description de ce rare volume :

Petit in-4°, édition en ancienne bâtarde, sans chiffres ni réclames, avec minuscules en place d'initiales; à longues lignes, au nombre de 25 sur les pages entières ; contenant 30 feuillets. Le premier, au recto, commence par ce sommaire en rouge:

> Est cy la coppie des deux grans ta blaus | esquelz tout le cotenu de ce liure est en escript, qui sot atachiez au dehors du coeur de leglife nre dame de te rewane i au coste deuers midi pour listructi on et doctrine de tous xplens et xplennes de quelconque estat quilz soient. Laquelle doctrine et instruction fut composee en lue niuersite de paris | par tressaige 2 tresdiscret home. et maistre en diuinite. Maistre iehn iarfon | chancelier de nre dame de paris. Et ce a la requeste et priere | de nre reuerend pere en dieu monfeigneur leuesque de teres wane. nomme maistre mahieu regnault dot nre seignr ihucrist veulle auoir lame.

Le texte commence immédiatement ainsi :

Estre brieue doctrie est ordonee pour quatre manieres de pfon nes. Premierement pour les fimples curez preftres qui se mellent de oyr confessions.

Jtem pour les simples personnes autres.

Au verso du dernier on lit:

Explicit feliciter.

Aspice presentis scriptura gracia que sit Confer opus opere. spectetur codice codex Respice q, munde. q3 terce. q,q3 decore Imprimit hec ciuis brugēsis brito Johanes Jnueniës artem nullo monstrate miradam Justrumēta quoq3 non minus laude stupēda

Ge petit ouvrage, à en juger par des caractères, qui sont entièrement semblables à ceux avec lesquels Jean Veldener a imprimé, à Utrecht, en 1480, le Fasciculus temporum en flamand, doit avoir paru vers la même époque.

L'exemplaire que possède la Bibliothéque du Roi est jusqu'ici le seul connu. Il a été acquis en 1824, à la vente des livres de M. Meerman (Bibl. Meermannia, tom. I, p. 40, n° 205; vendu 510 fl.), qui lui-même l'avoit acheté pour 8 florins à celle de Major (le Cat. Mechlinise, 1767, in-8°, tom. II, p. 496, n° 6913).

(24) Ce petit volume in-8° est imprimé en lettres de forme, avec signatures, sans chiffres, réclames ni initiales; à longues lignes, de 15 à la page, et composé de 24 feuillets ornés de 23 figures gravées en cuivre, et imprimées au verso de chaque feuillet. Le premier, au recto, contient ce qui suit:

Um fecundum fanctos doctores nichil ita placită est dilo deo. nec domini meditoriu vite eterne. q, eu gra tiaru actione meditari dominică passionem Jusuper inter deuotas et meritori as orationes precipue excellentie locum tenet Rosariu virginis marie: Hinc est q, in presenti libello impresso posui figuras ad deuotione excitătes de passione xpristi cum alia sigura Rosarii v'ginis gloriose Hoc tamen sciendu q, vbi poni tur sigura beate virginis in solis radija debet legi Pater noster: et Aue Maria et coram alijs siguris ter Aue Maria a te qualibet Et sic est coplemetu rosarij.

Le verso du dernier est terminé par cette souscription :

Le seul exemplaire connu, qui vient de la Bibliothéque de

Henri Vanden Block, chapelain de Saint-Michel et de Sainte-Gudule à Bruxelles, appartient à l'auteur de cette Notice.

(25) Dans le registre si souvent cité, il est fait mention, au folio 13, recto, sous l'année 1457, d'un Dieric de Prentere (Didier l'imprimeur).

Au folio recto, année 1458, le même est nommé Dieric F. Jan de Prentere (Didier, fils de Jean l'imprimeur).

Sous l'année 1485, on trouve un Piet. de Prentere (Pierre l'imprimeur).

En 1495 et 1500, un Daniel de Prentere.

En 1502, un Pieochon Maes Pentere.

En 1502 fut reçu Govaert Bac Prét en boucvercoper tAntwerpen (Govaert Bac, imprimeur et libraire à Anvers).

A l'époque de 1457 et 1458, les deux premiers imprimeurs nommés ci-dessus ne pouvoient être que des imprimeurs de livres en planches de bois, et c'est peut-être à un de ces imprimeurs qu'il faut attribuer une Bible dont il est parlé dans les recettes du même compte, où on lit ce qui suit:

It. van gracie by moriffes van de Bible, xij gr. (par grâce, de Morisses, de la Bible, 12 gros).

It. ontfaen van den inghelsman ter cause van morisses Bible xij gr. (reçu de l'Anglois, à cause de la Bible de Morisses, 12 gros).

It. noch ontfaen iiij gr. (encore reçu 4 gros).

On ne pense pas qu'il soit ici question d'une Bible entière manuscrite, à cause de la modicité du prix auquel ce livre fut acheté, mais d'une Bible des pauvres gravée en bois ou manuscrite, et qui ne consiste ordinairement qu'en 40 ou 50 feuillets.

(Page 17, ligne 7). Description de l'édition latine de la Pénitence d'Adam:

Édition in-4°, en lettres rondes, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; à longues lignes, au nombre de 29 sur les pages entières; contenant 8 feuillets. Le premier commence ainsi au recto:

De creatione Ade et formatõe Eue ex costa eius. Et quomodo decepti fuerunt a ferpente.

Oft casum luciferi qui superbia inflatus ait pona sedem mea in aquilonem zero similis altissimo. Deus ante summe boni tatis uoës hominë esse pticipem regni sui. Ada

Le verso du dernier finit ainsi :

fed regnâbût per infinita fecula feculorũ. Amē.

Vita Ade et Eue abfoluta eft feliciter.

Voici les sommaires des chapitres :

- De creatione Ade et formatõe Eue ex costa eius. Et quomodo decepti fuerunt a ferpente.
- Quomodo deus poft transgressione madati uocauit eos et maledixit ser penti et eis 2 eiecit nos d'padiso.
- Quomodo Adam et Eua post expul fionem de paradiso querentes unde uideret uihil inuenerunt.
- 4. De penitentia Ade et Eue.
- Quomodo aqua Iordãis 2 omnia ani mătia eius planxerűt cu³ Adam. Et quö diabolus iterű decepit Euam.
- Quomodo dyabolo nolens ado rare Adã fimilitudine et ymagi ne dei deiectus e de gl' ia fua.
- 7. Adam perfeuerate in penitentia Eua cognofcens fe denuo deceptam. iuit uerfus occafum folis. Et cu appropi quaffet tempus pariendi fupplicauit luminaribus celi ut nuntiaret dolore fuum Ade. Et quomodo duodecim angeli miffi fuerunt ad cam.

G

- 8. Quomodo Michahel ducens eos ad orientem oftendit eis quomodo laborarent 2 quali ter Chaim interfecit Abel.
- Quomodo Adam ante morté³ eius couocauit omnes filios fuos qui erat in numero .xv. milia uiroru abfq³ mu lieribs. Et quid dixerat illis.
- 10. Quomodo Adă pcepit Aue et filio fuo feth ut irent ante portas paradi fi 2 plangerent in confpectu dei.
- Quomodo Angelus domini Micha hel apparuit ei : et quid dixerit illis dans eis ramufculŭ triŭ foliorum d' arbore fciëtie boni et mali.
- 12. Reuersis illis retulerüt rüsum angeli Ade. Et quid Adam dixerit Eue.
- 13. Quo Ada misit siliu suu Seth pro ramu sculo triu silio 4 que misit sibi agl'9. Et rogauit seth ut platar eu ad caput suu
- 14. De miraculis que Ada moriente accider

 t quo Michahel angelus domini corpus
 eius fepeliuit. Et Seth filis eius ramufcu
 lum ad caput eius plantauit. 2c.
- 15. De ramusculo platato ad caput Ade.
- 16. Quomodo Eua instante morte eius couocauit om nes filios et dixit eis ut scriberent uita eo 42 que audiucrunt et uiderunt ab eis in tabulas lapideas ne piret memoria primo ru parentum.
- 17. De morte Eue sepultura eius 2 appa ritione Michahelis archangeli.

Les caractères sont semblables à ceux avec lesquels Jean

Gensberg a imprimé, à Rome, en 1473, Bartholomei de Saxoferrato consilia, in-folio.

L'édition en lettres rondes, indiquée par Gemeiner (Nach richten von der Regensburgischen stadts Bibliothek befindlichen Buckern, p. 293) et par Sardini (l'App. de son Esame, p. 104), et ne consistant qu'en six seuillets, doit être une édition différente.

Une troisième édition, dont les pages ont 33 lignes, imprimée à Rome par Étienne Planck, se conserve à Vienne, dans la Bibliothéque impériale.

(27) Ce livre, qui est fort rare, et dont un exemplaire appartient à lord Spencer, consiste en 32 feuillets et en 64 figures gravées en bois, au bas de chacune desquelles on lit quatre vers flamands qui en expliquent le sujet. M. Dibdin (Bibliot. Sp. tom. III, p. 348) en a reproduit sept et donné tous les quatrains avec une traduction angloise vers pour vers. Il y a des signatures. Le recto du premier feuillet est blanc. La première figure se trouve au verso, et la souscription suivante, dont M. Dibdin a donné le fac-simile, est imprimée sur le verso dernièr.

Dit is ghemaekt in die goede stede van culen borch Jnt iaer ons heren M. CCCC. en lxxxiij. opten sosten dach van maerte by my ian veldener

G. L.

Les caractères sont ceux avec lesquels le même Veldener a exécuté, à Utrecht, en 1480, l'édition flamande du Fasciculus temporum.

Les lettres initiales par lesquelles la souscription rapportée ci-dessus sont, selon toute apparence, l'abréviation des mots God lof, Dieu soit loué, ou peut-être aussi celles de son Gerard Leeu.

L'exemplaire qui a appartenu à Crevenna (son Cat. 1775, in-4°, tom. I, p. 36, et édition de 1789, tom. I, p. 45, n° 183) avoit été acquis pour 60 fl. par le marquis de Donegall. Il appartient aujourd'hui à lord Spencer, et vraisemblablement c'est celui de Gockinga dont parle le baron de Heineke. (Idée d'une collection d'Estampes, p. 461.)

C'est à présent dans la Bibliothéque de M. Van Hulthem, a Gand, que se conserve l'exemplaire que possédoit l'abbé Ghesquière. (Notice de ses anciennes éditions, in-8°.)

(28) Ce manuscrit se conserve à la Bibliothéque du Roi. Il porte le n° 8507, et est annoncé dans le t. IV des Manuscrits latins, sous le titre suivant:

Codex chartaceus, quo continetur liber inscriptus, contemptus sublimitatis de sole et luna, authore magistro Nicole, qui dicitur Pergaminus, ibi autem finguntur solis et lune, Planetarum, plantarum, animalium, aliorumque id genus mutua inter se dissidia, ex quibus author, mythologorum vestigiis, insistens, non contemnenda erunt præcepta. Is codex decimo quarta sæculo exaratus videtur.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que c'est dans le soixante-huitième dialogue, intitulé de l'Oiseau Pilgardus, et un autre nommé Alietus, qu'on a découvert le nom de l'auteur du Gesta Romanorum, qui a été l'objet de recherches infructueuses de plusieurs littérateurs, entre autres de Warton (Hist. of English Poetry, in-8°, tom. I, p. clxxvij-cclxix) et de M. Douce (Illustrations of Shakspeare, in-8°, tom. II, p. 335-428).

Voici le passage où se trouve indiqué cet auteur jusqu'ici inconnu:

Elimandus in gestis romanorum.

Quelques auteurs, qui ne citent aucune autorité, ont attribué ce livre à Pierre Berchoire.

- (29) Les quatre plus anciennes, et que possède la Bibliothéque du Roi, sont les suivantes:
 - I. Goudæ, Gerard Lecu, 1480.

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures, minuscules en place d'initiales, et 123 figures en bois au simple trait; à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières; contenant 102 feuillets. Les 9 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au recto du premier feuillet:

refacio I libru qui dicit dyalogo creaturaru moralizato omni materie morali iocudo et edificatiuo modo applie. cabilis Incipit feliciter

Le texte commence au recto du dixième seuillet, qui est orné d'une bordure en bois.

Au recto du dernier est cette souscription, que précèdent les armes de la ville de Tergoud, accompagnées des deux écussons de Gerard Leeu:

Presens liber Dyalogus creaturarum appellatus iocundis fabulis plenus Per gerardum leeu in opido goudensi incepts munere dei finitus est Anno domini millesimo quadringentes simo octuagesimo mensis iunij tertia.

G LEEU

Cette souscription se trouve gravée dans les Origines typ. de Meerman, tome II, pl. VIII.

II. Goudæ, Gerard Leeu, 1481.

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures, minuscules en place d'initiales, et 123 figures en bois au simple trait; à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières; contenant 102 feuillets. Les 9 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au recto du premier feuillet:

refacio in librum qui dicitur dyalogus creaturarum mo ralifate omni materie morali iocundo et edificatiuo mos do applicabilis Jacipit feliciter.

2°. Une table des dialogues; 3°. une seconde des matières.

Le premier feuillet du texte, qui commence au dixième feuillet, est entouré d'une bordure en bois.

Au recto du dernier est cette souscription, précédée des armes de la ville de Tergoud, au haut desquelles sont les deux écussons de Gerard Leeu:

Presens liber Dyalogus creaturarum appellatus iocundis sa bulis plenus Per gerardum leeu in opido goudensi inceptus munere dei sinitus est Anno domini millesimo quadringentes simo octuagesimo primo mensis iunij die sexta. III. Coloniæ, Conradus de Homborch, 1481.

Petit in-folio, édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales; sur deux colonnes de 41 lignes chacune; contenant 62 feuillets. Le premier commence au recto, colonne première, par ces lignes, dont les 7 premières sont en lettres de forme:

> Prefatio in libră qui dici tur dyalogus creaturaru³ moralizatus: omni materie morali iucădo 2 edificatiuo modo applicabilis Jucipit feliciter.

uoniã ficut
teftatur Jfidorus
I libro de fumo bo
no libro primo ca
pi. quarto. dicës.
q, ex pulcritudle
circumscripte nature ostendit no

On lit au verso du dernier, seconde colonne :

Presens liber dialogus creatura rum appellatus: iocundis fabulis plenus: industria 2 expensis Con radi de homborch incole colonieñ. inceptus 2 sinitus est. Anno domi ni millesimo adringentesimo octo gesimo primo messo octobris die xxiiij.

(30) Dialogus Creaturarum. Belgicè, Tergoud, 1482.

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures, minuscules en place d'initiales, et 123 figures en bois; à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières; contenant 125 feuillets. Les 6 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au verso du premier:

Hier begint dat prologus d3 is voorsprace int boec d3 gehietë is dyalog9 creatura L dat is twisprace d'creature dat më nadë geestelike sin in vroliker en stichtiger manierë applicerë mach tot allen materien daer die mensch in gheleert mach worden.

2°. La table des dialogues.

Le premier seuillet du texte est orné d'une bordure.

On lit au bas des armes qui sont sur le recto du dernier :

Hier is volcyndet bider gracien goods een boec ghehietë disalogus creaturarum Dat vol is vä ghenoechlike fabulen Die oeck profitelie syn tot leringhee der menschen Eŭ is volmaet ter goude in hollat bi mi gheraert leeu preter tergoude op sinste ians baptisten auöt in iunio Jnt iaer M. CCCC. lxxxij.

IV. Goudæ, Gerard Leeu, 1482.

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures, minuscules en place d'initiales, et 123 figures en bois; à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières; contenant 102 feuillets. Les 9 premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au recto:

refacio I libră qui dicit dyalogo creaturară moralizato omni materie morali iocădo et edificatiuo modo applis cabilis Jacipit feliciter.

2°. La table des dialogues; 3°. celle des matières. Le premier feuillet du texte n'a point de bordure. On lit au recto du dernier, au-dessous des armes:

Presens liber Dyalogus creaturarum appellatus iocundis fabulis plenus Per gerardum leeu in opido goudensi incepts munere dei sinitus est Anno domini millesimo quadringente simo octuagesimo secundo mensis augusti die ultima

(31) Elle est annoncée ainsi dans un Catalogue de livres dont la vente s'est faite à Londres en 1826 (le Cat. Sotheby, in-8°, p. 35, n° 521):

Dialoges of creatures moralyfed applyably and edificably to every mery and jocunde mater. with fingular wood Cuts, without date in-4°.

(32) Cet ouvrage est intitulé Apologi Creaturarum. C'est un petit in-4° dont les quatre premiers feuillets renferment le titre gravé dans un frontispice, une dédicace de Jean Meerman au, médecin Jean Aviarius de Middelbourg, la table des apologues et le sujet du premier. Le texte consiste en 65 feuillets numérotés, qui contiennent le même nombre de figures. Un dernier feuillet non chiffré porte:

EXCVDEBAT GERARDO IVDAE, CHRISTOPHORVS PLANTINVS.

(33) Le Dialogue des Créatures, trad. (par Colard Mansion). Gouwe, Gerart Lyon, 1482.

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres ni réclames, avec signatures et minuscules en place d'initiales, et 121 figures en bois gravées au simple trait; à longues lignes, au nombre de 35 sur les pages entières; contenant 101 feuillets. Les 6 premiers renserment, 1°. le prologue, qui commence ainsi au verso du premier:

Rologue ou liure qui est nomme le dyalogue des creatures moraligie. a toute matere morale par ioyeuse prousitable et edi sicatiue maniere applicable.

Omme tesmoigne ysidoire en son liure du souverain bien par le beaulte de la creature nous demostre dieu que entendre ne coprédée ne poons vne partie et porció de la beaulte affin que come p les creatures nous nous somes de luy aduertis et separes puissons par icelles con-

2°. La table des chapitres.

Au verso du dernier est cette souscription, suivie des deux écussons de Gerard Leeu liés ensemble:

Chy fine ce present liure appelle Dyalogue des creatures plain ioyeuses fables et poursitables pour la doctrine del home. Commencie et siny par la grace de dieu par gerart lyon demourant en la vile de gouwe en hollande le xx* iour da suril lan mil CCCC lxxxij.

On n'en connoît qu'un seul exemplaire, qui vient de la Bibliothéque du capitaine Michiels (son Cat., ann. 1774, 2 vol. in-8°), et qui se trouve maintenant à la Bibliothéque du Roi.

La seconde édition est de Lyon, 1483. Dusay (Bibl. Fayana, nº 519, p. 64) en possédoit un exemplaire.

(34) La Destruction des Vices. Paris, Michel Lenoir, 1505.

Petit in-4°, en ancienne bâtarde, sur deux colonnes, avec figures en bois. Prél. 4 feuillets, contenant, 1°. le titre suivant:

> LA destruction des Vices et enseigne ment des vertus moralize. Nouuellemët imprime.

2°. le prologue; 3°. la table des chapitres; 4°. une figure en bois.

Texte, 76 feuillets. Au verso du dernier, seconde colonne, se lit cette souscription:

Cy fine et present liure appelle la destruction des vices: plain d'ioyeuses sa bles 2 proussitables pour la doctrine 2 enseignemet de lhome: Jmprime a pasris par Michel le noir lisbraire iure en luniuersite de Paris. Demourant de uant salt denys de la chartre a lymage nostre dame Lan mil cinq cens 2 cinq. Le .xis. iour de decembre.

Un dernier seuillet offre la marque de Michel Lenoir.

(35) Le Dialogue des Créatures, manuscrit.

Petit in-folio, manuscrit sur papier, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 29 sur les

106

pages entières, contenant 154 feuillets, où la place des figures a été laissée en blanc. Les 8 premiers seuillets renserment, 1°. le prologue, qui commence ainsi:

> Rologue du liure quy cst nome le Dyaloge des creatures moraligie a toute matere morae par joieuse prousitable et edificatiue maniere applicable

Omme tesmoigne ysidor: s en son liure du souverain bien p la beaute De la creature nos demonstre dieu que entendre ne comprendre ne poons vne ptie 2 porcion de la biaaute diuine

2º. La table des chapitres.

Au verso du dernier feuillet sont ces mots :

Cy fine ce present liure appelle dialogue des creatures 2 le s cripsy bertoulet lebrun archier del corps desunt philippe duc de bourgn q dieu absol et sut p sait lan mil iiije. iiij zij le xxixe Jour de Juing et avoit ledit bertoulet lxvij ans pries a dieu pour lescripuent 2 il priera dieu pour voe et tos vos bons amis que puissions tous avoir la gloire de paradis amen.

Ce manuscrit contient la même version que l'édition de Gerard Leeu, 1482.

Sur le premier feuillet on lit :

Ce liure Du dialoghe des creatures, Apartient a monseigneur Charles de Croy, prince de chimay seigneur Davesnes Warrin, Lillers etc.

Bertoulet Le Brun, qui l'a écrit, nous a laissé un autre manuscrit qui est indiqué de la manière suivante dans le Catalogue des livres de M. d'Aguesseau (p. 294, 2° 4512):

Abrégé des chroniques d'angleterre et de france de m° jehan froissart fur papier, écrit par Bertoulet Le Brun (archer du corps de Philippe, duc de Bourgogne) qui le commença à noel de l'an 1377 (1477) et le finit 15 jours avant la S. jean Baptiste ensuivant, étant agé de 63 ans. (36) Description du Jardin de dévotion, édition de Lotrian.

Petit in-8°, en ancienne bâtarde, contenant 44 feuillets. Le premier porte le titre suivant, dont les deux premières lignes sont au haut d'une figure en bois, et les autres au bas:

LE Jardin spi rituel de lame deuote.

€ On les vent a paris en la rue neufue nostre dame a les feigne de lescu de France.

Au verso commence une épître dédicatoire de Michel Bougain à la comțesse de Dampmartin, dont il se dit le chapelain. Il ajoute qu'il a fait imprimer cet opuscule par leur bon ami Jehan Jhannot.

Au recto de l'avant-dernier seuillet, avant la table des chapitres, il y a cette souscription:

€ Cy finift ce preset liure.

Jutitule le Jardin spirituel de lame de uote Compose par deuote 2 religieuse p sonne; frere Michel bougain, de lordre des Chartreux du couuêt de paris Nou uellement Jmprime a Paris

C'est une réimpression de l'édition de Mansion jusqu'au dixseptième chapitre, intitulé plusieurs beaux et notables enseignemens, qui est, ainsi que le dix-huitième, supprimé. Suivant l'épître dédicatoire, il a été imprimé le 16 août 1528.

Michel Bougain se dit auteur de ce livre, apparemment parce qu'il y a fait des additions considérables, et qu'il en a rajeuni le style.

Duverdier et Lacroix du Maine n'ont point connu ce Chartreux.

(37) Description du Jardin de dévotion. Paris, Alain Lotrian, sans date.

Petit in-8°, en ancienne bâtarde, contenant 43 feuillets. Le

premier porte ce titre, avec la même figure en bois qui se voit à l'édition précédente :

LE Jardin fpi rituel de lame deuote. v. f. d'.

C On les vēd a paris en la rue neufue noître dame a lē≠ feigne de leſcu de France.

Au bas de la dédicace, qui finit au recto du second feuillet, on lit:

> lequel petit traittie a efte nouuellement imprime lan mil. v. c. xx. viii. le .xvi. iour Daouft

A la fin de la table des chapitres, au verso du dernier feuillet, il y a cette souscription :

Cy fine la ta
ble de ce present liure i intitule le iardin spiritu
el de lame deuote. Compose par deuote et relis
gieuse personne i frere Michel Bougain i de lor
dre des Chartreux i du couuent de Paris.
Nouuellemet imprime a Paris par Alain Lo
trian Jmprimeur et Libraire demourant en
la rue neusue nostre dame a lenseigne de lescu
de France.

(38) Description de la Somme rurale d'Abbeville, 1486.

Grand in-folio, édition en ancienne bâtarde, sans réclames ni initiales, avec signatures, sur deux colonnes de 47 lignes chacune.

Tom. I, prél. 10 feuillets, contenant, 1°. la table des chapitres; 2°. cette souscription, qui la termine au recto du 10°:

Cy finent les Rubriches et distinctie ons des Chappitres de la premiere pare tie de ce present volume intitule Some me rural, Compose par masstre Jehan bouteiller, Licencie es droit Canon et Ciuil. Et imprime par moy Pierre gerard, en la ville de Abbeville. Laudetur Omnipotens. 3°. Une grande figure en bois.

Texte, fol .i.-clxviii.

Le premier commence ainsi au recto, colonne première :

U nom du roy ics fus Amen. Come moy petit clerc indi gne exercite, aus diteur du roy nostre fire comis a ce par mon tres grat 2 tres

redoubte feigneur monfeigneur le baillif

Tom. II, prél. 4 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, Folio. i—lxxi.

Au recto, seconde colonne, du dernier, est cette souscription :

Cy fine la fomme rural compilee p Jehan boutillier confeillier du roy a rasris. Et imprime en la ville dabbeuille p pierre gerard lan mil. cccc. lxxx 2 vi.

Cette édition est la seconde. Elle a été faite sur celle de Colard Mansion. C'est le premier livre connu imprimé à Abbeville.

L'exemplaire de la Bibliothéque du Roi porte 352 m. de haut (13 p. 9 lignes).

Celui du duc de La Vallière (le Cat. tom. I, p. 365, n° 1195; vendu 50 liv.) a passé dans celle de l'Empereur à Vienne.

Celui du cardinal de Loménie (Laire, Index, Part. II, p. 95, nº 6) fut vendu 19 liv.

(39) Description de la Somme rurale de Boutillier, de Paris, 1488:

Petit in-folio, édition en ancienne bâtarde, sans réclames, avec signatures, sur deux colonnes de 38 lignes chacune.

Tom. I, prél. 12 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, folio .i.—ccviii.

Le premier commence ainsi au recto, colonne première:

U nom du roy ie fus | Amen. Come mov petit clerc indi gne dexcercite, aus diteur du roy nostre sire commis a ce p mon tres grat et tres

redoubte feigneur moseigneur le baillis

Tom. II, folio .i.—lxxxvi.

Au verso, seconde colonne, est cette souscription:

Cy fine la fomme rural come pilee par Jehan boutillier confeils lier du roy a paris. Et imprime audit lieu lan mil. cccc. iiii. xx. et hait.

Suivent 5 feuillets renfermant la table des chapitres.

La Bibliothéque du Roi possède l'exemplaire du duc de La Vallière. (Le Cat. tom. I, p. 365, nº 1196; vendu 35 liv.)

H. 280 m. (10 p. 4 l.)

(40) Description de la Somme rurale de Boutillier, en flamand, Delft, 1483:

Petit in-folio, édition en lettres de forme, sans chiffres, réclames ni initiales, avec signatures, sur deux colonnes de 36 lignes chacune.

Tom. I, contenant 225 feuillets. Les 6 premiers renferment la table des chapitres. Le septième, en tête duquel il y a une figure en bois, commence ainsi au recto:

> Omme rurael wert hier be gonen inden name der heiligher dries uoudicheit. Je ian bottelgier hebbe ge fet in fome dit tegen woerdighe boeck: En is gheintituleert fome rurale. om dattet allen leeken dienede is. En ic ia alle maniren van weghen gheneghen welede totter edelre practike des stijls des waerlijcs hoefs : merkende dat die menschelike nature in mi feer cranc is. So heb ic vfament en ghefet in ruraels

sche some tgheent dat ic heb othoude van wisen elercken in waerliken ende

Tom. II, contenant 208 feuillets.

Au verso, colonne première, du dernier feuillet, est cette souscription en grosses lettres de forme, au bas de laquelle se voient les armes de Delst et celles de l'imprimeur:

> Ende hier mede fo ne met einde dit tegenwoer dige boeck gehieten Sö me ruyrael Dat welcke geheprint is te Delff in Hollant Jnden iare M CCCC lxxxiij den xix sten dach in augusto.

Les caractères sont les mêmes que coux qui ont servi à imprimer la Bible hollandoise à Delft en 1477.

L'exemplaire de la Bibliothéque du Roi a 268 m. de haut (9 pouces 11 lignes).

- (41) Quetif, tom. I, p. 597; OEuvres de Rabelais, in-4°, tom. I, prologue du premier Livre, p. xxxv.
- (42) Il en existe un manuscrit sur vélin, avec des figures, dans la Bibl. de Gotha (Cypriani Catalogus Codicum MSS. Bibl. Gothanæ. Lipsiæ, 1714, in-4°). Dans lequel Catalogue il est annoncé, à la page 18, n° LX, sous le titre de Moralitates magni Thomæ de Anglia super libros metamorphoseos cum figuris. Codex Roma allatus e Bibliotheca quadam Cardinalitia.

La Bibliothéque du Roi en possède un autre du quinzième

- (43) La première édition a paru à Paris, chez Josse Bade, 1509, in-4°.
- (44) Il y en a une autre de Paris, François Regnault, 1515, in 8°.

Et une troisième de la même ville, Thomas Laisne, 1521, in-8°.

(45) L'ouvrage en vers dont parle Thomas Walleys, et qu'il

n'a pu voir, est attribué, dans un manuscrit du commencement du quinzième siècle ayant appartenu à la Bibliothéque de Saint-Victor de Paris, à Philippe de Vitry, qui parvint au siége épiscopal de Meaux en 1351. Il mourut le 9 juin 1361. (Gallia Christ. tom. VIII, col. 305; Dict. de Marchand, tom. II, p. 305.)

La note écrite sur un feuillet à la tête du volume, et qui est du temps du manuscrit, porte ce qui suit :

-Liber in gallico et rithmicè edite a mgro philippo de vitriaco. quond' epo ad requesta due Johane quond' regine fracie contines moralitates metamphoseos....
- (46) Le nom de Franciscus de Pelato paroît ici altéré; Colard Mansion l'a rétabli en traduisant ainsi le passage en question:

Par tres reverend et venerable maîstre françois dupré poëte et grand historien et tres expert en eloquence.

Il ajoute que ce poëme fut fait en Normandie. Il a été inconnu à Duverdier et à Lacroix du Maine, mais il est encore à découvrir.

Tous les manuscrits de cette traduction en vers ne se ressemblent pas. Il en existe dans lesquels on a supprimé les moralités, en conservant seulement l'histoire de la fable, qui y est plus longuement décrite que dans l'ouvrage de Walleys.

On y a omis la description des dieux et déesses que Walleys a placée au commencement.

Les manuscrits de Cangé, à la Bibliothéque du Roi et du duc de la Vallière (le Cat. tom. II, p. 263, n° 2786), qui sont du quinzième siècle, commencent et finissent ainsi:

> fi lescripture ne me ment tout est pour notre enseignement quant qu'il a en liures escript soient bon ou mal li escript qui bien y volroit prendre esgart ly maulz y est que len sengart

Fin.

Tout com si siecles durera et quant mes corps saquitera envers la mort qui sen truage prent sur tous sans faire avantage et sans nul homme depourtez dieux en sace mame pourter es sains lieulx en sa compaignie pour vivre en perdurable vie et mon nom soit escript au livre ou dieu sait ses amis escripre.

Dans un autre manuscrit de la Bibliothéque du Roi, qui est aussi du quinzième siècle, n° 7230, le commencement et la fin sont tout autres. Les voici:

> Soient bon ou mal li escript qui bū y veult prendre esgart ly maux y est que len sengart ly bū. por ce q̃ len lesace et a qui dieu donne la grace de conquerir sens et sauoir

Il est terminé par ces vers:

Cefar fur une piramide qui xxx pies ot de hautesce fu enterrer par grant noblesce si fut puis a rome aonres pour dieu seruir et honnores et faissoit la gete solle et nice en son nom seste et sacrisse

Translateur

or ai trait a conclusion la fim de ma traulacion et vous iure p faint martin que de ce liure c'est lassin et vrayement a ma memoire je ne plus trouve en listoire que ne sut plus ne ne sera

qui mensonges ni trouvera

H

foi que doi dieu 2 faint michel qui veuille mener lame ou cicl de lescriuain qui la escript que ihne li enuoit prousit et si le maintiengue en sante amen amen p charite explicit les sables dovide methamorphoseos.

Une traduction des Métamorphoses en vers, qui existe manuscrite dans la Bibliothéque de Genève, a pour auteur, à ce qu'on assure, Chretien Gouays. Il est intitulé:

Ovide le grant des metamorphoses translate de latin en francois par chretien gouays de saincte More vers Troye.

Senebier, dans son Catalogue des Manuscrits de la Bibliothéque de Genève, se contente de dire qu'il est du quinzième siècle, sans autres détails et sans nommer l'auteur.

On sait que Guillaume Caxton a donné en prose angloise, d'après la traduction françoise de Colard Mansion, les Métamorphoses d'Ovide, arrangées par Thomas Walleys; mais il ne paroît pas avoir imprimé sa version, dont une partie étoit restée manuscrite jusqu'en 1819 que M. Heber, membre du Roxburghe-Club, fit les frais d'une édition de cet ouvrage, tirée à petit nombre, pour être présenté à ce club célèbre. Il n'en a pu publier que les six derniers livres, parce que l'unique exemplaire qui en existe, et qu'on croit être de la propre main de Caxton, n'en contient pas davantage. Ce manuscrit, dont M. Dibdin nous donne une description assez détaillée dans le tome I, p. 83 de son Typographical antiquities, se trouve dans la Bibliothéque de Magdelen-College à Cambridge, parmi les manuscrits de Pepys. Il est terminé par cette souscription:

Ouyde his booke of metamorphofe transsated and fynyssed by me William Caxton at Westmestre the xxii day of Apryll, the yere of our Lord M iiije iiijxx and the xx yere of the Regne of kyng Edward the fourth.

(47) Description de cette édition :

Petit in-4°, édition en ancienne bâtarde, sans chiffres ni réclames, avec signatures, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières, contenant 11 feuillets. Le premier porte, au recto, ce titre, dont la première lettre est historiée, et gravée en bois:

LES

demandes damours auecques les responfes.

Le second commence ainsi :

Sensuiuent pluseurs demandes das mours auecques les responses.

La premiere demande.

E vous demande. se amours auoyent per du leur nom comment les nomeriez vous.

Response.

Plaisant sagesse.

Le dernier finit ainsi:

Cy finit les demandes damours auecques leurs responses.

(48) Description de cette édition :

Petit in-solio, en ancienne bâtarde, sans chissres, réclames n initiales, avec signatures, et 16 sigures en bois au simple trait, dont plusieurs sont répétées; à longues lignes, au nombre de 24 sur les pages entières; contenant 145 seuillets. Le premier renserme la dédicace, qui commence ainsi au recto:

Tres excellent et tres uictorieux price Mon tres redoubte et souverain seigneur monseig neur le duc de bourgoingne de brabant et ce tera vie tres obcissat orateur et subjet Pier re michault humble secretaire de monseigner de charrolois vostre filz Accroissance de loz: multiplicacion don

Le dernier finit ainsi au recto:

Ung treppier et quatre croyssans Par six croix auec six nains faire Vous ferons estre congnoissans Sans faillir de mon milliaire

- (49) Voici la liste des autres ouvrages dont est auteur le même Mielot:
- 1. Vie et Miracles de saint Josse, traduits du latin par J. Mielot en 1449, in-folio. MS. de Bruxelles.
- 2. La Vie de sainte Catherine, traduit du latin en 1467 par J. Mielot, secrétaire de Philippe duc de Bourgogne, in-folio. MS. de Bruxelles.
- Le Miroir de salvation humaine, traduit du latin de Vincent de Beauvais en 1448 et 1449, et rimé par Mielot par ordre de Philippele-Bon.
- Le Miroir de l'Ame pécheresse, par un Chartreux, traduit du latin par J. Mielot en 1451, in-folio.
- L'Épître d'Othea à Hector, par Christine de Pisan, avec des additions par J. Mielot, par ordre de Philippe de Bourgogne, en 1460, in-folio, avec miniatures.
- Rapport sur les faits et miracles de saint Thomas, l'apôtre et le patriarche des Indes, traduit du latin en françois par Mielot, à Bruxelles, en 1450, in-folio, avec miniatures. MS. de Bruxelles.
- 7. Cy fine le traittie des quatre dernieres choses translate de latin en francois par Jo. Mielot l'an de grace mil cccc. liij. In-4°, dédié à Philippe duc de Bourgogne, manuscrit avec une miniature en camaieu gris.
- Jntitulation de ce liure nome laduis directif pour faire le paffage d'oultre mer

Cy commence vng aduis directif pour faire le passage doutre mer, lequel aduis ung relligieux de lordre des prescheurs sist et composa en latin lan mil ccc. xxxij. et le presenta a tres excellent prince et son souverain seigneur Phelippe de Valois par la grace de dieu lors roy de france septiesme de ce nom. En recitant les choses quil a veues et experimentees sur les lieux trop mieulx que celies quil a ouy dire par bouche daultruy, et depuis lan mil cccc cinquante cinq, par le commandement et ordonnance de tres hault tres puissant et mon tres redoubte seigneur Phelippe par la grace de dieu, duc de Bourgongne, de Lotryk, de Brabant et de Lembourg, conte de slandres, dartois et de bourgoingne, palatin de haynau, de hollande, de zeellande et de Namur, marquis du saint empire, seigneur de frise, de salins et de malines, a este translate en cler francois par Jo. Mielot, chanoine de Lille en slandres, en comprenant la substance selon son entendement sans y adiouster riens du sien en la sourme et maniere qui ci aprez sensuieuet

Dans le même volume se trouve le livre de la description de la terre sainte, compile jadis l'an m. iije xxvij par frere Brochart l'allemand, et traduit par le même Mielot en 1456. A la suite est le voyage de Bertrandon de la Broquiere qu'il sist en la terre d'oultre mer l'an 1432.

L'original latin du Voyage de Brochart est imprimé dans une histoire universelle intitulée Rudimentum novitiorum, imprimé pour la première fois à Lubeck, par Lucas Brandis de Schass, en 1475, in-folio. Il occupe les folio 275 recto et suivans jusqu'au folio 287 recto. L'auteur s'y nomme Borchardus.

Dans une traduction de ce dernier livre, sous le titre de la Mer des Histoires, Paris, Pierre Lerouge, 1488, et Paris, Ant. Verard, vers 1501, 2 vol. in-fol., le Voyage de Brochart se trouve entre les folio viii**xxix verso iiciji recto du tome I de la première édition, et entre les folio clxxviij verso et cevj recto du tome I de la seconde.

Mais ce n'est point la version de Mielot, qui sans doute sut chargé de la faire pour servir d'itinéraire à la croisade que Philippe-le-Bon venoit de vouer dans un banquet célébré à Lille en 1454, et connu sous le nom du vœu du faisan.

- 9. Sermon sur l'Oraison dominicale, par un moine noir qui, sur la fin de ses jours, s'est fait franciscain; traduit en françois par Jean Mielot en 1457, et dédié au duc de Bourgogne; in-folio avec miniatures.
- 10. Cy commence la paffion de faint Adrian, tranflatee de latin en francois par jo. Mielot lan mil ecce lviij. In-folio, avec belles miniatures en camaieu gris.
- 11. L'Epitre de S. Bernard de la regle et maniere comment le mesnage d'un bon hostel doit être proussitablemant gouverné, trad. par Jean Mielot à Lille le 10 octobre 1468.
- 12. Debat de vraie noblesse, entre scipion, et C. flaminius, composé par Bonne Surse de Pistoye, par ordre de Philippe duc de Bourgogne, et trad. par Jean Mielot en 1449; in-sol. MS. de Bruxelses.
- 13. Debat de l'honneur devant minos juge d'enser entre les trois chevalereux princes Alexandre, Annibal et Scipion, trad. en clair frangois; in-fol. MS. de Bruxelles.

- 14. Martyrologe, traduit par Jean Mielot en 1462, 2 vol. in-fol. MS. de Bruxelles.
- 15. Cy comence le voyage de Bertrandon de la Brocquiere quil fift en la terre doultre mer lan de grace mil quatre cens et trente deux.

Il commence ainsi:

Pour induire et attraire les cuers des nobles hommes au desirent voir du monde. par le commandement et ordonnance de tres hault et tres puissat et mon tres redoubte seigneur Phelippe par la grace de dieu duc de Bourgoingne de lotryk de Brabant et de Lembourg conte de flandres dartois et de Bourgoingne palatin de Haynau de hollande de zeellande et de namur marquis du saint empire seigneur de frise, de salins et de malines je bertrandon de la Brocquiere natis de la duche de Guienne, seigneur de Viel chasteau conseiller et premier ecuyer trenchant de mon dit tres redoubte seigneur, ainsi que je puis avoir souuenance et que rudement lavoie mis en ung petit liuret par maniere de memoire ay fait mestre en escript ce poie de voyage que j'ai sait.

On attribue encore à Mielot, sans savoir pour quel motif, la traduction en prose françoise du Disciplina clericalis de Pierre d'Alphonse, juif converti qui vivoit dans le douzième siècle, et dont l'ouvrage latin, ainsi que la traduction, sous le titre de Discipline de Clergie, a paru pour la première fois dans le tome III des Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles françois. Il en existe aussi deux versions en vers françois, et toutes deux faites par des auteurs anonymes du treizième siècle. Elles sont intitulées le Castoiement d'un Père à son Fils. L'une a été publiée par Barbazan en 1760, et réimprimée en 1805 par M. Méon, qui a donné en 1825 la première édition de l'autre. (Mélanges de la Société des Bibliophiles, tome III, et Archives philosophiques, par M. le baron de Reissenberg, quatrième livraison, février 1826, p. 224.)

- (50) (51) Notes supprimées.
- (52) Description de cette édition :

Petit in-4°, édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, à longues lignes, au nombre de 33 sur les pages entières ; contenant 6 feuillets. Le premier commence ainsi au recto :

C Oratio Hermolai Barbari zac. F. Legati Ueneti. ad Federis cum Jmperatorem: Et Maximilianum Regem Romanorum. Principes inuictifilmos.

Osta littere tue Sacer Imperator Jocundissimum Reip. Nostre Nuncia attulere: Maximilianum celse tudinis tue silium Principem celeberrimum 2 sortissi mum admirabili populo 4 soptimatum consensu lectum 2 salu

On lit au recto du dernier feuillet :

Acta. iii. Nonas Augusti ad Brugas: siue Gesoriacu. M. cccc. lxxxvi.

Suit une lettre du même à L. Carondelet, secrétaire de l'Empereur, par laquelle il lui annonce l'envoi de son discours. Elle est terminée au verso par ces mots:

Ex

Brugis, pridie nonas augusti. M. cccc. lxxxvi.

Cette édition est imprimée avec les caractères d'Étienne Planck, imprimeur à Rome vers la fin du quinzième siècle.

Il s'en trouve un exemplaire à la Bibliothéque du Roi. Il y en a un autre dans celle de Casenate. (Audifredi, p. 277.)

(53) Description de cette édition :

Petit in-4°, édition en lettres rondes, sans chiffres ni réclames, avec signatures; contenant 8 feuillets. Le premier commence ainsi:

Oratio hermolai barbari Zac. F. legati veneti ad fredericum im peratorem : et maximilianum regem romanorum principes invictissimos.

Cette édition finit comme la précédente.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

Ą

ABUSÉ (l') en court. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 59.

— Vienne, 1484, petit in-fol. p. 59.

Accursius (Bonus). La Controversio de Noblesse, trad. pop.

versic de Noblesse, trad. par Jean Mielot. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 52. — Manuscrit 117.

Advineaux (les) amoureux. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 47.

—Autre edition. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 49. Advis directif pour faire le voyage d'outre mer, trad. par Mielot, p. 116.

Albornozzo (Gometio). Fait traduire le Romuleon, p. 72. Antoine le grand Bâtard de

Bourgogne, p. 70. Art (l') de bien mourir. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 56.

Art (l') de bien vivre et de bien mourir. Paris, Ant. Verard, 1492. in-fol. p. 57.

Arte (the) and Craste to know well to dye. London, Will. Caxton, 1490, in-fol. p. 57.

B

BARRST. Ancienne famille de Bruges, p. 15.

BARBARUS (Hermolaius). Oratio ad R. Fred. imp. Romæ, Steph. Planck, 1486, in-4°, p. 118. — Editio altera, in-4°, p. 119. BENEVERUTUS, auteur du liber augustralis, in-fol. MS. p. 71.

Berchoire (*Pierre*). p. 100.
Bernard (S.). Epitre trad. par
Mielot, p. 117.

BRUCHOT. Article Mansion, dans la Biographie universelle, p. 1, 70.

Bible des pauvres, en planches de bois, p. 96.
Bibliothéques citées:

Bibliothèque de d'Aguesseau, p. 71, 106.

Bibliothéque du château d'Anet,

— Du marquis de Paulmy, à l'Arsenal, p. 14, 16, 19, 89. — D'Austin, p. 88.

— De l'auteur de cette Notice, p. 26, 29, 35, 37, 40, 42, 49, 52, 53, 55, 56, 58, 64, 96. — Du marquis de Bath, p. 88.

— De Blois, formée par le duc d'Orléans, père de Louis XII, p. 15, 29.

— De Bourgogne, p. 55. Voyez aussi Bibl. du Roi à Bruxelles. — Publique de la ville de Bruges, p. 26, 30, 35, 40, 55, 55, 56, 57.

— De Cambridge, p. 88. — De Cangé, p. 109.

Bibliothéque de Magdelen-College, à Cambridge, p. 111.

— De Major, à Malines, p. 95. Bibliothéque de Colbert, p 47, 71. - De Crevenna, p. 99 - De Croy, p. 42, 106. - De Dent, p. 88. - **Mazarine**, p. 53. - De Meerman, p. 95. – Du Musée Britannique , p. 88, - Du duc de Devonshire, p. 88, 89. - De Deys, p. 30. 89. - D'Oxford, p. 88. - Des Dominicains de Valen-- Du marquis de Paulmy. Voy. ciennes, p. 30, 45.

— De Dufay, p. 50, 58, 60, 62, Bibliothéque de l'Arsenal. - Du comte de Pembroke, p. 89. 105 – De Pepys , à Cambridge , D'Ermens, à Bruxelles, p. 39.
D'Eton-College, p. 89.
De Gaignat, p. 30, 60, 62.
Des frères Gasparoli, p. 84. p. 111. -Du Roi, à Bruxelles, p. 26, 53, 70. Du roi d'Angleterre Geor-ges III, p. 30, 88, 111. - Du — De Genève, p. 111. — De Ghesquière, p. 100. - Du Roi, à Copenhague, p. 43. - DeGirardot de Préfond, p. 50, - Du Roi, à Munich, p. 29. - Du Roi, a Municit, p. 29. - Du Roi, a Paris, p. 15, 26, 35, 37, 39, 42, 44, 46, 50, 53, 55, 56, 57, 59, 62, 71, 88, 60,62 - De Gockinga, p. 99. — De Gotha, p. 108. — De Guyon de Sardière, p. 29. 89, 95, 100, 108, 114. - De Roxburghe, p. 88. – De Haillet de Couronne, p. 64. De Harley, p. 30, 44.
De M. Heber, p. 50, 84, 88, - De Sainte-Geneviève, à Paris, Dú duc de Saint-Aignan, 111. - De Saint-Vaast, à Arras, p. 15. - Du baron d'Heiss, p. 26, 29, 37, 49, 55, 56, 57.

De M. Hibbert, p. 43, 89. — D'Hoblyn, à Londres, p. De Sforce, à Pavie, p. 29 – Du docteur Hunter, à Glas-- De Sion-College, à Londres, gow, p. 50. De lord Jersey, p. 88. De lord Spencer, p. 9, 34, 35, 85, 88.
- De Tutet, p. 88.
- Du comte de Thott, à Copen-→ Des Jésuites de Luxembourg, p. 40. - Du maréchal d'Isenghien, p. 15, 30. hague, p. 43, 45. - De Louis de La Gruthuse, - De Vandamme, p. 30, 55. p. 14, 47, 82.

- Du chevalier Lambert, p. 58. - De Vanden Block, à Bruxelles, p. 96 - De Vander Cruyce, à Lille, 🗕 Du duc de La Vallière, p. 27, p. 26, 35, 44, 55, 56, 57. - De M. Van Hulthem, à Gand, 29, 42, 109, 114. - De Lecandèle, à Anvers, p. 40. – Publique de Lille, p. 27, 43, p. 35, 100. - De J. Van Praet père, à Bru-45, 56, 57. ges, p. 30.

De Verdussen, p. 84.

De l'Empereur, à Vienne, - Du cardinal de Loménie, p. 114, 115.

De Mac-Carthy, p. 50, 60,

62.

Bibliothéque de Wasteels, à

Gand, p. 30. De Watson Taylor, p. 88. Boccace (Jean). Du Déchiet des nobles Hommes et Femmes. Bruges, Colard Mansion,

1476, in-fol. p. 27. Trad. par Laurent de Premierfait. Lyon, Jean Dupré, 1483, in-fol. p. 31. - Paris, Ant. Verard, p. 31.

- Autre, sans date, par le même, р. 31.

Borck. De la Philosophie. Bruges, Colard Mansion, 1477, in-fol. p. 22.

- Un exemplaire donné par Colard Mansion, vendu, en 1481, 40 gros, p. 35.

- Trad. en anglois , et imprimé par Caxton, p. 55

BORTOEN (Jean), Britoen, Breton, Brytoen. Voyez Briton.

Bougain (Michel). Jardin de dévotion. Paris, Alain Lotrian, in-8°. p. 27, 107. - Autre édition , in-8° , ibid.

BOUTILLIER (Jean). La Somme rurale. Bruges, Colard Man-sion, 1479, in-fol. p. 38. - Abbeville, Pierre Gerard, 1480, in-fol. p. 40, 113. - Paris, 1488, petit in-fol.

p. 114.

- En hollandois. *Delft*, 1483, in-fol. p. 40, 114.

Barron (Jean), écrivain de Bruges. Il écrit deux tableaux avec des instrumens de son invention, par ordre de Mathieu Regrault, p. 94. Jean Veldener les imprime, p. 11. Il paie sa contribution annuelle, p. 10. Relevé des endroits du régistre des libraires de Bruges, où il est fait mention de Briton, p. 90, 93. Il paie la dette de mort de sa première femme, p. 93. Sa seconde femme paie celle de la mort de cet imprimeur, ibid.

BROCHART. Description de la Terre-Sainte, p. 117.

- Rudimentum novitiorum. $oldsymbol{\it Lu-}$ becæ, Lucas Brandis, 1475, in-fol. p. 118. Brucks (Louis et Jean de). Voy.

LA GRUTHUSE.

Burk (Fr. Dr). Bibliographic instructive, p. 50.

C

CARON (Jean d'Arras dit), un des auteurs supposés de l'Evangile des Quenouilles, р. ба.

CASLEY. Catalogus Codd. manuscriptorum, Bibl. Reg., 1734,

in-4°. p. 71. Catalogue (A) of Books of various ages. Glasgow, 1771,

in-4°. p. 16. Caxton (Guill.), premier imprimeur d'Angleterre, p. 9. Maître et gouverneur des marchands de la nation an-

gloise sur le continent, en 1460, p. 89. Il y imprime plusieurs livres, p. 87. Est nommé, en 1469, arbitre à Bruges, p. 89. A traduit en anglois les Métamorphoses d'Ovide de Walleys, p. 111.

CESSOLIS. Voyez The game of the chess.

CHARLES-LE-HARDI, duc de Bour-

gogne, p. 21. HARTIER (*Alain*). Le Quadri-logue. *Bruges* , *Colard Man*-CHARTIER sion, 1477, in-fol. p. 36.

CHRISTINE DE PISAN. L'Epître d'O-

thea, p. 116.

Comestor (Petrus). Historia scholastica Veteris et Novi Testamenti. Ultrajecti ad Rhenum, Nicolaus Ketelaer et Gherardus de Leempt, 1473, in-fol. p. 82.

Confrérie des libraires de Bruges; comment elle étoit composée, p. 77. Elle avoit une chapelle dans l'église d'Echoute, à Bruges, p. 74. Registre de ses comptes, conservé à la Biblio-

théque de la ville, p. 73. Copie de deux grands tableaux

écrits par Jean Briton. Utrecht, Jean Veldener, vers 1480,

in-4°. p. 94. Copistes de livres, et en même temps dégustateurs de vin, p. 87.

Cordiale de quatuor novissimis.

Antverpiæ, Math. Vander Goes, 1483, p. 84. Crevecorus, seigneur Desquerdes, lieutenant de Roi en Picardie, p. 20, 21, 22.

CYPRIANUS. Catal. Codd. MSS.

Bibl. Gothanæ, 1714, in-4°. р. 108.

D

DALB (Henri Vanden). Voyez Henri de Valle.

Débat de trois valeureux princes. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 54.

Débat de vraie noblesse, trad. d'Accurse par Mielot, p. 117. Demandes (les) d'amour, petit in-4°. p. 112.

Description de la Terre-Sainte,

trad. par Mielot, p. 116.

DESQUENDES. Voyez CREVECORUR.

Destruction des vices. Paris, Michel Lenoir, 1515, in-4°. p. 23, 105.

Dialogue des Créatures, trad. en françois par Colard Mansion, in-fol. MS. p. 20, 105. Goude, Gerard Lyon, 1482,

in-fol. p. 104.

- Lyon, 1483, in-fol. p. 105. - En latin. Goudæ, Gerard Leeu, 1480, in-fol. p. 23, 100. - 1481, in-fol. p. 101.

– Coloniæ, Conrad. de Homborch, 1481, p. 102.

– Goudæ, Gerard Lecu , 1482 , in-folio, p. 103.

Dialogue des Créatures, en hollandois. Goude, Gerard Leeu, 1482, p. 23.

- En anglois, in-4°, sans date, р. 103.

DIBDIN. Bibliotheca Spenceriana, in-8°, p. 1, 70.

· Typographical antiquities, р. 62, 89, 111.

Dits (les) moraux des Philosophes, par Guil. de Tignon-ville. Bruges, Colard Man-

sion, in-fol. p. 44. Doctrine (la) de bien vivre en ce monde. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 55.

Donegall (le marquis de). Sa

Bibl. p. 99. Douce. Illustrations of Shaks-

peare, p. 100.

Duprá (Jean). Les Métamorphoses d'Ovide trad. en vers, p. 109.

Duval (Ant.) soupçonné d'être un des auteurs de l'Evangile

des Quenouilles, p. 62. Duverder. Bibliothéque françoise, p. 58, 61, 107, 109.

E

ECHARD (Laurent). Bibl. scrip. ord. fr. Prædic. p. 42. Epître d'Othea, trad. de Christine de Pisan, par Mielot, p. 116. Esprit des Journaux, 1780, p. 1, 70. Etat des objets de culte acquis

par la communauté des libraires de Bruges, p. 74.

Evangiles (les) des Quenoilles.

Bruges, Colard Mansion,
petit in-fol. p. 60.

— Lyon, Jean Maréchal, 1493,
p. 61.

F

Fabricius (Joan. Alb.). Codex pseudepigraph. Veteris Testamenti, 1725, in-8°, p. 17. Fasciculus temporum, en flamand. Utrecht, Jean Veldener, 1480, in-fol. p. 83, 99. Favre (Pierre), d'Aubervillers. Boccace, des Nobles malheureux, trad. MSS. de 1458, p. 29. Foucquart de Cambray soupçonné d'être un des auteurs de l'Evangile des Quenouilles, p. 62.

G

Gallia Christiana, p. 109.
Game (the) and playe of the Chess. (1474), imprimé sur le continent par Guill. Caxton, p. 88.
Gensberg (Jean), imprimeur à Rome, p. 99.
Genson (Jean). Le Donat spirituel, trad. par Colard Mansion. Bruges, Colard Mansion.

sion, petit in-folio, p. 24, 64.
Goossin (Jean), copiste de livres, p. 86.
Gospelles (the) of dystaves. London, Wynkyn de Worde, p. 62.
Gouars (Chrétien). Métamorphoses d'Ovide. MSS. p. 111.
Goujet. Bibl. françoise, p. 51, 60.

H

HEINECKE (de). Idée d'une Collection d'estampes, p. 99.
HERMOLAIUS. Voyez BARBARUS.
HILSCHER. Dissertatio de reliquiis Adami, p. 17.
Histoire de la Sainte-Croix, en

hollandois. Cuelenborg, Jean Veldener, 1483, p. 20, 99. Hofken van devocien. Anvers, 1487, in-4°, p. 27. Homborg (Cond. Dr.), imprimeur à Cologne, p. 102.

I et J

Jardin (le) de dévotion. Bruges, Colard Mansion, vers 1475, in-fol. p. 25.

- Paris, sans date, d'environ

1496, p. 27.

- Alain Lotrian, ibid. p. 107. - Rue Notre-Dame, p. 27,

JEANNE, reine de France, p. 43,

Imprimeurs membres de la communauté des libraires de Bruges, depuis 1457 jusqu'en 1502, p. 96.

Invectives contre la secte de Vaudrie. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 5.

- Manuscrit, p. 47.

Jode (Gerard de), graveur, p. 23. Joly (l'abbé). Mercure, p. 51. Jugement arbitral rendu à Bru-

ges, en 1469, par Guillaume Caxton et Thomas Perrot, p. 89.

K

KETELAER (Nicolas), imprimeur à Utrecht en 1475.

L

LACROIX DU MAINE, p. 107, 109. LA GRUTHUSE (Louis de Bruges, seigneur de), parrain d'un des enfans de Colard Mansion, p. 3. L'excite à embrasser la profession d'imprimeur, ibid. Est envoyé en ambassade à Louis XI, p. 22. Son portrait, p. 8 et les Pl.

LA GRUTHUSE (Jean de), sils de Louis. Son portrait, p. 22 et Pl. LAIRE. Index librorum, p. 114. LA MARCHE (Olivier de). Il coo-père au livre intitulé les Ad-

vineaux amoureux, p. 49. LAMBINET. Recherches sur l'origine de l'imprimerie. Bruxel-les, 1810, 2 vol. in-8°, p. 1,

9, 70, 85. LASERNA SANTANDER. Dictionnaire bibliographique. An xIII, 5

vol. in-8°, p. 1, 70. LAVAL (Louis de). Ordonne à Mamerot la traduction du Ro-

LEBRUN (Bertholet). Copie du Dialogue des Créatures, p. 23.

Lebrun (Bertholet). L'Abrégé des Chroniques de Froissart, p. 106. LEEU (Gerard), imprimeur à Goude, p. 99, 100, 102, 103. LEEWIS (Dionysius de). Speculum conversionis peccatoris. Alosti, Theodoricus Martens,

1473, in-4°, p. 82. LEFFEVRE (Raoul). Recueil des histoires troyennes, édition faite sur le continent, par Guill. Caxton, p. 88. Traduites en anglois par

Guill. Caxton, en 1471, et imprimées sur le continent par lui-même, p. 10, 88.

- Histoire de Jason, imprimée sur le continent par Guillaume de Caxton, p. 88.

LEEMPT (Gerard de), imprimeur à Utrecht en 1473, p. 83. LEGRAND D'AUSSY. Notices des Manuscrits, p. 51.

Louis XI, roi de France, p. 22. Louis XII, roi de France, p. 29. LESCLABART, célèbre écrivain, p. 16.

MANEROT (Seb.) Sa traduction de Romulcon; celle de la Chronique martinienne; celle des passages d'outre mer, p. 71, 72. Mansion (Colard), premier imprimeur de Bruges, p. t. Vend un manuscrit, p. 2. Est nomme Colinet; pourquoi, ibid. Son nom dans les registres de la communauté des libraires, p. 77-82. Contribue aux frais de cette communauté, o. 2. Première absence qu'il fait de Bruges, p. 3. Seconde absence, pendant laquelle il termine sa traduction du Dialogue des Créatures, p. 3, 20. Il est doyen de sa communauté, p. 5, 80. Il traduit en françois la pénitence d'Adam, p. 4. Conjecture sur l'époque où il a commencé à imprimer, p. 6. Preuves qu'il savoit le flamand et le françois, p. 6, 80. Sa mort en 1484, après avoir traduit et imprimé les Métamorphoses d'Ovide de Walleys, p. 4, 40, 82. Différentes manières dont s'écrivoit son nom, p. 85. Son monogramme, p. 6. Caractères qu'il employoit dans ses impressions, p. 8. Fac-simile de ses caractères. Voyez les planches. Son portrait, p. 8, et les planches. Notices de ses traductions et de ses éditions, p. 13-68. On le croit le tra-ducteur de la Consolation de la Philosophie de Boëce, p. 34, et l'auteur du Prologue du

Quadrilogue d'Alain Chartier, р. 36. Mansion (Paul), imprimeur à

Paris, p. 9, 87.

Mansion (Robert), imprimeur à Paris, ibid. ibid.

MARCHAND (Prosper). Dictionnaire historique, in-fol. p. 1, 70, 109.

MARIE D'AUXY, p. 22.

MARIE DE BOURGOGNE, ibid. Martyrologe, trad. par Mielot, p. 118.

MATHIEU DE CRACOVIE. L'Art de

bien mourir, p. 57.

Menschone, Manschien ou Monschone (Jean Van), dégusta-

teur de vin, p. 85. Mer (la) des Histoires. Paris, Lerouge, 1488, in-fol., et Paris, Verard, vers 1501, in-fol. р. 118.

MERCIER (l'abbé). Voyez SAINT-Léger.

Metamorphosis Ovidiana mora-

liter explicata, p. 43.

MICHAULT (Pierre). Le Doctrinal
du temps. Bruges, Colard
Mansion, petit in-fol. p. 60.

· (Lyon), petit in-fol. p. 112. MIRLOT (Jean). La Controversie de noblesse, trad. d'Accursius. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 53.

Débat de trois valeureux prin-ces. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 55.

Manuscrit, p. 117.

Vie de saint Josse, p. 116.

- Vie de sainte Catherine,

- Miroir de la salvation humaine, ibid.

Miroir de l'âme pécheresse,

- L'Epître d'Othea, *ibid*.

- Rapport sur les miracles de saint Thomas, ibid.

- Traité des quatre fins de l'homme, ibid.

· Advis directif pour faire le passage d'outre mer, ibid.

MIELOT (Jean). Description de la Terre-Sainte, p. 117

- Passion (la) de saint Adrian, ibid.

– Sermon sur l'Oraison dominicale, ibid.

Epître de saint Bernard, ibid.

- Martyrologe, ibid.

Voyage de Bertrandon de la Broquiere, ibid.

Miroir de l'âme pécheresse, trad. par Miclot, p. 116.

Miroir de l'humaine salvation de Vincent de Beauvais, trad. par

Mielot, p. 116. Morrman (Jean). Apologi creaturarum, in-4°, p. 23, 104. Montfaucon. Bibl. bibl. 1739,

2 vol. in-fol. p. 71.

N

NÉE DE LA ROCHELLE. Supplément à la Bibliographie, tome X, р. 62. NICOLE, surnommé Pergaminus,

auteur du Dialogue des Créatures, p. 22, 100. Notices des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi, p. 54.

0

Oostcamp, village où étoit si-tué le château de La Gruthuse,

ORESME (Nicolas). Traité des Monnoies. Bruges, Colard Mansion, petit in-fol. p. 63. - De Mutatione Monetarum. Parisiis, in-4°, p. 64. Ovide. Métamorphoses moralisées, trad. par Colard Man-sion. Bruges, 1484, in-fol. p. 25, 44.

- Manuscrit, p. 108.

- Bible des Poètes, trad. de Th. Walleys. Paris, Ant. Verard, 1493, in-fol. p. 42. - Trad. par Gouays. MS. p. 111.

P

Passion (la) de saint Adrian, trad. par Mielot, p. 117. Pelato (Franciscus de), auteur d'une Description des Dieux de la fable. MSS. en vers,p. 43. Pénitence (la) d'Adam, trad. par Colard Mansion, p. 13, 15, 16,

PERGAMINUS. Voyez Nicole. Philippe de Vitri. Métamorphoses d'Ovide, en vers, p. 109. Philippe, duc de Bourgogne, p. 51, 112. Planck (Etienne), imprimeur à

Rome, p. 99.

Porta (Rob. de). Romuleon seu de gestis Romanorum, in-fol. MS.

Pourer (Guillaume), garde des joyaux de Philippe, duc de Bourgogne, p. 70.

PREMIERFAIT (Laurent de). Boccace des Nobles malheureux,

trad. p. 29.

Premier livre imprimé dans les Pays-Bas, orné de figures en cuivre, p. 12, 95. Premiers livres imprimés dans

les Pays-Bas, en 1473, p. 82, 85.

Purgatoire (le) des mauvais maris. Bruges, Colard Mansion, petit in-4°, p. 57.

 Des mauvais maris, avec l'Enfer des mauvaises femmes. Paris, Guill. Nyverd, in-16. p. 58.

Purgatoire (le) des mauvais maris. Lyon, Barnabé Chaussard, ibid.

Q

Querir. Bibliotheca scrip. ordinis fr. Prædicat. p. 42, 108.

R

RABELAIS. OEuvres, in-4°, p. 108. Rapport sur les miracles de saint Thomas, trad par Mielot, p. 116. Registre de la communauté des libraires de Bruges, p. 2, 75. Reiffenberg (le baron de). Archives philologiques, p. 54, 118. Reyneau. De la Consolation de la Philosophie, trad. de Reynier de S. Trudon. Bruges, Colard Mansion, 1477, in-fol. p. 31. Rikel. Voyez Lewis.

REYNIER DE S. TRUDON. Boèce, de la Consolation de la Philosophie. Bruges, Colard Mansion, 1477, in-fol. p. 31.

RIVERS, lord Scales (Ant. comte de), traducteur des Dits des Philosophes, en anglois, impr. par Caxton, en 1477, p. 45.

Romuleon. Manuscrits de cette histoire romaine, p. 2, 70, 71.

Rosarium B. M. V. Brugis, Henr. de Valle, 1500, in-8°, p. 95.

S

SAINT-LÉGER. Observations sur la Lettre de J. J. G*** (Ghesquière), p. 1, 49, 70. SANDERUS. Flandria illustrata, p. 89. SCOURION, savant bibliothécaire et archiviste de la ville de Bru-

courion, savant bibliothécaire et archiviste de la ville de Bruges, p. 2, 70. Explique de deux manières le monogramme de Mansion, p. 84. Il est porté à croire que le nom de Jean Van Manschone, Manschien et Menschone, dégustateur de vin, est une autre orthographe du nom de Mansion, p. 88. Sermon sur l'Oraison domini-

Sermon sur l'Oraison dominicale, trad. par Mielot, p. 117. Silvius (Eneas). Historia de duobus amantibus. Alosti, 1473, in-4°. p. 82.

Spyeghel ou reghel der kerster ghelove. Anvers, Math. Vander Goes, 1482, in-4°, p. 84.

T

Tableaux exécutés par Jean Briton pour l'église de Terouanne, p. 11.
Texte des Coustumes de la Pré-

vosté de Paris. Paris, Robert Mansion, p. q. Thomas (saint). Miracles, p. 116. Tignonville (Guil. de). Les Dits

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIÈRES. 130

moraux des Philosophes. Bruges, Colard Mansion, in-fol. p. 44.

TIGNONVILLE (Guillaume de). Les Dits moraux des Philosophes. Paris, Pierre Lenoir, sans date, in-4°, p. 45. - Gaillot Dupré, 1551, in-8°, ib.

- Pierre Leber, 1532, in-8°, ibid.

TIGNONVILLE (Guilleume de). The dictis and sayings. London, William Caxton, 1477, p. 45. Tilly (Renault de), degustateur de vin et copiste de livres,

p. 86.

Traité des quatre dernières Choses, trad. par Mielot, p. 116.

Vie et Miracles de saint Josse,

VINCENT DE BEAUVAIS. Miroir de

Vision de Tondalus, en flamand.

Vita Adæ. Romæ, Joan. Gens-berg, circa, 1473, in-4°, p. 17,

96, 99. Editio altera, p. 99. Romæ, Steph. Planck, in-4°,

Voyaged'outre mer, par Bertrandon de la Brocquière, p. 118.

Anvers, Math. Vander Goes, 1472 pour 1482, in-4°, p. 83. Visser. Naamlyst, p. 27.

trad. par Mielot, p. 116.

Salvation humaine, ibid.

VALLE (Henr. de). Voyez DALE,

p. 11.

Vander Goes (Mathieu), imprimeur à Anvers en 1482, p. 83. VAN HESSCHEN (Jean), copiste de

livres, p. 86. Variété d'orthographe du nom de Colard Mansion, p. 85.

VELDENER (Jean), imprime à Utrecht, vers 1480, un tableau exécuté par Jean Briton, p. 11. - Histoire de la Sainte-Croix,

impr. par lui, à Céulenborg, en 1483, p. 20, 99. Vie de sainte Catherine, trad.

par Mielot, p. 116.

W

ibid.

Walleys (Th.). Les Métamorphoses d'Ovide, moralisées. Bruges, Colard Mansion,

1484, in-fol. p. 40. - Paris, Ant. Verard, 1495, p. 42.

- En latin. MSS. p. 108.

– Parisiis, Iod. Badius, 1509, ibid.

· En latin. *Parisiis* , Fr. Regnault, 1515, in-8°, p. 109.

WALLEYS (Th.). Les Métamorphoses d'Ovide, trad, en francois. Bruges, Colard Mansion,

1484, in-fol. p. 40. - En latin. Parisiis, Th. Laisne,

1521, in-8°, ibid.

Trad. en anglois, par Caxton. MSS. p. 111. — En vers fr. MSS. p. 109, 111.

WARTON. History of english poetry, p. 100.

Z

Zurlanben (le baron de), p. 26.

PIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 12, ligne 18, aucune production; lisez, aucune de leurs productions.

Page 43, ligne 6, 38 liv. 7 sh.; lisez, 28 liv. 7 sh.

Page 75, ligne 33, caeuetssac; lisez, sayetesac.

Page 88, ligne 19, 1817; lisez, 1827.

Page 89, ligne 1, Hebert; lisez, Hibbert.

Page 97, ligne 17, nos; lisez, eos.

Page 97, ligne 20, uiderēt; lisez, uiuerēt.

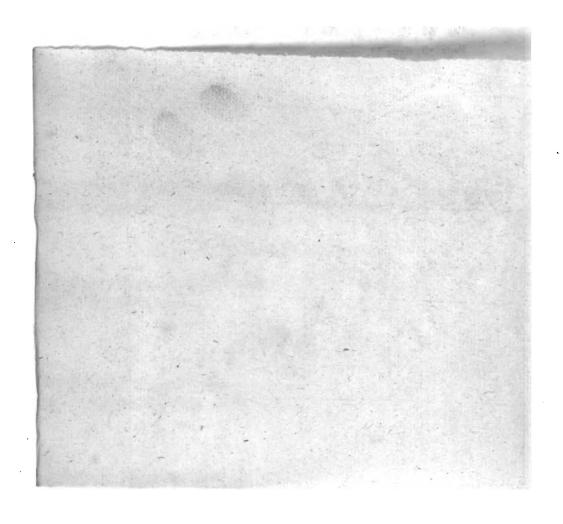
Page 99, ligne 18, le verso; lisez, le verso du dernier.

Page 99, ligne 28, de son; lisez, du nom de.

Page 130, ligne 37, Zurlanben; lisez, Zurlauben.

Ey commence on pait traitie mutule de la pemtance Adam translate du latin en francois an commandement de hault et puissant pe Monpe de la gruethuse conte de Voincestre romment de la graethuse conte de Voincestre romme





Cy commence on pait traitie mutule de la pemtance Adam translate du latin en francois an commandement de hault et prissant pe Monpe de la prissant per conte de boincestre et par Colard mansion son compere et humble serniteur.



Arimum opu mansion .2821 Epommence Jehanbocace & Certalo sonsiure intitule & la Rugne & snobles homemes et femmes . Lequesconstient ensemble . ip. liures particuliers comme il appara ou proces & ce present wolusme. Et premierement le propose de louse ou premier sure lure.

A la ploire et lotage de di au et a l'instruction de tous a est testui eunre de soca ce du dechiet des nobles hommes et semmes, im; prime a Azuges par Co, lard mansion. Anno. (I). CEEC. Loodi. Cp finent les Rubices et distinctis ons des Chappitres de la prenucre partiede a present volume intitule Somme Rural Compose p Maistre Iedan Bouteillier Licencie es drois Canon et Ciuil. Et Imprime p Mop Colard Mansion. En la ville de Bruges. Laudetur Omnipotens.

Cp fine la somme tural compillee par Iehan boutilier conseillier du rop a pa ris. Et imprimes a bruges par Colard mansion lan mil.cccc.lrrix.



Examinente Quice de Galmonen son liure intitus le Chekamorphose. Conce nat. vo. liures particuliers mozalisie par maistre ho mas vhaleys occeur enthe ologie de lozoze saince compile par Colard mansion, en la noble ville de Chruyes

Kait & jmprime en la no Ble ville & Bruyes en flan vies par Colart mansion vitoien & jælle ou mois & May lan & grace mil quas vie cens iii. vv. iii.





